

Université Marc Bloch – Strasbourg II

**Pour une histoire sociale et culturelle du fait religieux
en Allemagne et en France
XIXe-XXe siècles**

MEMOIRE DE SYNTHESE

présenté par

Catherine Maurer

en vue d'obtenir l'habilitation à diriger des recherches

2007

A la mémoire de mon père Philippe Maurer (1930-2006)

AVANT-PROPOS

Que dit l'arrêté du 23 novembre 1988 concernant l'habilitation à diriger les recherches¹ à propos de ce travail que les universitaires eux-mêmes ont du mal à nommer, « essai d'*ego*-histoire », « mémoire ou rapport de synthèse » ? L'article 4 précise que le dossier doit comporter une « synthèse de l'activité scientifique du candidat permettant de faire apparaître son expérience dans l'animation d'une recherche ». Mais il semble que cette définition technique ait subi très rapidement la « contamination » d'un ouvrage paru un an seulement avant la promulgation de l'arrêté, les fameux *Essais d'ego-histoire* pilotés par Pierre Nora². Depuis, le genre oscille entre les tentatives pour retracer un itinéraire de chercheur, plus ou moins inspiré par les illustres exemples rassemblés dans le livre dirigé par Nora, et les projets qui se veulent plus neutres, se limitant à l'exposé des thématiques de recherche passées et à venir. Je m'inscrirai ici dans une voie médiane, évitant les détails trop personnels, mais n'évacuant pas totalement les inflexions du cheminement biographique qui ont influencé mon parcours professionnel. Une démarche qui correspond de plus à la conviction profonde que vie « privée » et vie « publique » sont indissociables l'une de l'autre, surtout pour une activité aussi accaparante que l'est celle du chercheur, mais dont on sait également, à l'ère de la sortie du positivisme, qu'il ne vit pas dans une tour d'ivoire.

Dans cet esprit, je revendique une posture d'historienne de l'« entre-deux », liée sans doute à mon histoire familiale. Entre protestantisme et catholicisme, puisque je suis passée d'un travail sur les protestants de l'Allemagne moderne à une enquête plus ample sur les catholiques allemands, puis allemands et français. Entre France et Allemagne, puisque mes études secondaires et le début de mes études supérieures, menées uniquement dans la « France de l'intérieur » et conformément au modèle républicain de la formation

¹ « Arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches », *Journal Officiel de la République Française*, 29 novembre 1988, p.14825.

² Pierre Nora (dir.), *Essais d'ego-histoire*. Maurice Agulhon, Pierre Chaunu, Georges Duby, Raoul Girardet, Jacques Le Goff, Michelle Perrot, René Rémond, Paris, 1987, il y a tout juste vingt ans !

des élites, m'ont finalement conduite à la découverte de l'Allemagne, de ses autres parcours de formation et de son histoire. Entre plusieurs milieux sociaux, des « *gemeine Leute* » (gens ordinaires) de ma maîtrise aux hommes et aux femmes d'oeuvres de mes recherches ultérieures, en passant par les artistes membres de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin de mon mémoire de DEA. Entre plusieurs historiographies enfin puisque je suis partie de l'histoire religieuse pour y revenir, mais en la croisant avec les approches de l'histoire culturelle et surtout de l'histoire sociale. Ceci posé, je ne me sens pas très douée pour une « hyper-intellectualisation » de mon itinéraire de chercheuse et le récit qui va suivre sera très pragmatique, fondé avant tout sur une pratique qui a largement utilisé le « bricolage » méthodologique. Je crois cependant que je peux essayer de la caractériser comme une pratique marquée par le refus des idées reçues et le désir d'aller voir ce qu'il y a derrière les lieux communs, par exemple l'adéquation couramment faite entre Allemagne et protestantisme ou encore la conviction largement répandue que le catholicisme serait par essence réactionnaire. Par ailleurs, cette pratique s'est nourrie de contacts et de rencontres que j'évoquerai au fur et à mesure de mon récit (j'espère n'avoir oublié personne !) et qui sont très importantes pour moi, mais je renonce ici à l'exercice très académique des « remerciements » en forme.

J'aurai recours à un plan « thématique-chronologique », une recommandation de méthode que je donne souvent aux étudiants (mais il ne comporte pas trois parties) ! Cela signifie bien sûr que ce plan suit dans ses grandes lignes une trame chronologique, mais que celle-ci est parfois un peu bousculée pour permettre, au-delà de la succession stricte des années, le regroupement des travaux par thèmes de recherche. Je commencerai par évoquer le lent processus qui m'a permis de me sentir véritablement historienne, puis présenterai les études qui se rattachent étroitement à l'histoire de l'action caritative catholique et en particulier des *Caritas* allemande et alsacienne. Je décrirai ensuite les différentes formes de travail en commun que j'ai pratiquées, aussi bien sur le plan de la recherche que de l'enseignement, avant d'en venir aux travaux qui ont préparé le terrain à la recherche inédite présentée dans le dossier d'habilitation et à la description proprement dite de cette nouvelle recherche. Je terminerai par les projets actuellement en cours. Le récit sera essentiellement articulé autour de la présentation synthétique de mes publications et notamment de celles qui figurent dans le *Recueil des travaux et publications* joint au dossier. J'espère que le lecteur trouvera un intérêt à un mémoire dont la rédaction m'a procuré davantage de satisfactions que je ne l'imaginais au départ.

I

DEVENIR HISTORIENNE

1) Le choix de l'histoire ?

C'est en hypokhâgne que j'ai découvert l'histoire comme un savoir en perpétuelle construction. Sans trop de déformations *a posteriori* et même si cela paraît un peu convenu, je crois en effet pouvoir dire que j'ai toujours eu le « goût de l'histoire », comme d'autres ont le « goût de l'archive »³, mais plutôt alors l'histoire-récit, l'« histoire-bataille », celle racontant plus qu'elle ne questionne, et davantage la vie et l'oeuvre des « grands de ce monde » que celle de leurs sujets ou de leurs administrés. Mes études secondaires ne m'ont guère détournée de cette vision des choses, sauf peut-être l'enseignement un peu plus iconoclaste d'un professeur de troisième que l'on disait proche du parti communiste et l'enthousiasme communicatif de mon (jeune) professeur de terminale, qui privilégiait cependant lui aussi le récit. Mais en hypokhâgne, j'ai la chance d'avoir affaire à un véritable « éveilleur », au sens où l'entend l'histoire des intellectuels⁴, qui lit pour ses élèves l'histoire en train de se faire – nous sommes au début des années 1980- et qui s'efforce de la leur restituer, avec ses nouveaux apports et ses tâtonnements, Dominique Borne. Particulièrement à l'aise en histoire contemporaine⁵, il nous donne à voir un autre XIXe siècle, de toute façon peu abordé par les programmes de l'enseignement secondaire, dans une présentation qui, donc, met en avant les travaux les plus récents sur la période, mais ne néglige pas les sources littéraires. Je me souviens de lui

³ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, 1ère édition 1989, 2e édition 1997.

⁴ Voir Jean-François Sirinelli, « 'Eveilleurs' et 'Maîtres' », *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, 1988, p.82-85.

⁵ Dans l'hypokhâgne préparant à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et de Sèvres, l'enseignement d'histoire comprenait alors un enseignement d'histoire ancienne, assuré par le même professeur que celui d'histoire contemporaine.

se fâchant un matin, ce qui n'était pas du tout dans ses habitudes, parce qu'il estimait que nous ne lisions pas assez Balzac, sur lequel il nous fit ensuite travailler par petits groupes. A l'issue de cette première année très formatrice (pas seulement en histoire !), j'hésite pourtant encore : vais-je choisir l' « option histoire » pour la préparation du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure, une option qui passe auprès des futurs candidats comme l'une des plus gourmandes en charge de travail ? Je n'hésite cependant pas longtemps, motivée sans doute par mon « goût » ancien. Et la khâgne, où je retrouve Dominique Borne pour l'enseignement destiné à ceux qui ont choisi l' « option histoire », complète ma formation grâce à l'accès plus direct aux sources imprimées. Celles-ci servent en effet de base à l'apprentissage de la méthode du commentaire de document, obligatoire à l'écrit du concours pour les « optionnaires » en histoire. A travers cette approche, je découvre « la Gaule romaine » et « la France de Louis XIV » (thèmes gallo-centrés s'il en est !), au programme cette année-là. Et je fais la connaissance de « camarades » qui sont aujourd'hui des collègues et pour certains des amis, comme Jacques-Olivier Boudon, Armelle Enders ou Pierre Monnet.

Et pourtant je résiste encore à l'idée de faire de l'histoire mon métier, peut-être pour ne pas céder trop vite à l'entraînement familial, mais aussi parce que le climat des années 80 n'est guère favorable à la carrière professorale et à la recherche universitaire. A l'Ecole normale supérieure de « Sèvres »⁶ même, où je suis admise au début de l'été 1984, il me semble me souvenir qu'on nous encourage à explorer d'autres voies professionnelles. En tout cas, je tente cette expérience : en septembre, j'entre à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, où je retrouve... l'histoire et une autre façon d'aborder l'histoire contemporaine. J'ai gardé en particulier un excellent souvenir des cours d'Hélène Carrère d'Encausse sur l'URSS, qui attirait un public nombreux d'étudiants « intérieurs » et « extérieurs » à l'IEP. J'entre bientôt dans cette dernière catégorie : après un mois d'essai en effet, j'abandonne finalement « Sciences Po », préférant, après deux années de classes préparatoires, la liberté que me donnent l'Ecole et l'université, une autre découverte de cette année-là. Comme tous les élèves de « prépa » littéraire, j'étais en effet inscrite à l'université depuis la première année, mais n'en connaissais guère que les procédures d'inscription et les secrétariats administratifs. A l'université Paris I, je suis désormais les enseignements de licence d'histoire correspondant aux quatre périodes, auxquels s'ajoutent le cours d'Hélène Carrère d'Encausse déjà mentionné, celui de François Crouzet sur la Grande-Bretagne à

⁶ Située en fait boulevard Jourdan, dans le XIV^e arrondissement, dans des bâtiments « provisoires » depuis soixante ans...

Paris IV, et ceux dispensés à l'Ecole. Au cours de cette troisième année d'enseignement supérieur, la spécialisation en histoire s'affirme donc pour moi, mais aucune période de prédilection n'émerge encore vraiment. J'apprécie même beaucoup les cours d'histoire médiévale reçus alors, ceux de Bernard Guenée et de Pierre Toubert à la Sorbonne, celui de Françoise Autrand à l'Ecole. Par ailleurs, la rigueur et l'appétit de travail de Marie-Françoise Baslez, spécialiste d'histoire grecque enseignant également à l'Ecole, en imposent aux jeunes étudiantes que nous sommes. Enfin, je suis très sensible à la précision pleine de modestie dont fait preuve Jean-Claude Perrot, sur un sujet qui semble pourtant rebuter les étudiants car nous ne sommes guère nombreux à son cours, « Commerce, négoce, banque et finance aux XVIIe et XVIIIe siècles ».

Au cours de cette année de licence, il faut cependant faire un choix : celui du sujet de recherche pour la réalisation du mémoire de maîtrise. J'exclus assez vite l'histoire ancienne, parce que je ne suis pas assez « bonne » en latin et encore moins en grec, et l'histoire médiévale, à cause du latin encore, mais surtout parce que l'étroitesse du corpus de sources disponibles, quel que soit le sujet, me pose problème. Parallèlement se dessine le projet d'un départ à l'étranger, auquel nos professeurs de l'Ecole, et en particulier Françoise Autrand, nous encouragent. Je fais l'inventaire de mes connaissances linguistiques, allemand « première langue » et anglais, dans les deux langues des connaissances scolaires, bien que renforcées par quelques séjours outre-Rhin et outre-Manche. Grâce à Alain Dewerpe, « caïman » à l'Ecole de la rue d'Ulm, j'apprends l'existence de la Mission historique française en Allemagne, installée à Göttingen et alors dirigée par Etienne François. Le « voyage d'Allemagne » me paraît dès lors plus facile et, après un petit séjour de reconnaissance, pourtant bien pluvieux, mon choix est arrêté : je décide d'accepter le sujet que me propose E. François et de passer mon année de maîtrise dans un pays que je ne connais alors que très peu. Je me souviens d'avoir eu peur que ce choix ne m'engage trop et d'avoir demandé naïvement à Françoise Autrand s'il était possible, après la maîtrise, de « changer de sujet » de recherche, point sur lequel elle m'avait rassurée. Mais on verra qu'il n'est pas toujours aisé de modifier du tout au tout les orientations que l'on prend très jeune...

2) Le « voyage d'Allemagne »

Résultat de hasards et de décisions liées au désir de « prendre le large », mon départ en Allemagne me lance en tout cas dans l'histoire moderne. Etienne François, lui-même moderniste, m'a en effet proposé une étude sur les révoltes populaires qui ont accompagné l'introduction de nouveaux livres de cantiques protestants influencés par l'*Aufklärung* dans l'Allemagne de la fin du XVIIIe siècle. Dans un premier temps, je ne choisis donc pas véritablement la période sur laquelle je travaille (mais mon coeur continue à balancer entre histoire moderne et histoire contemporaine), ni l'orientation vers l'approche sociale et culturelle du fait religieux qui sous-tend la recherche que l'on m'a suggérée, mais le sujet me convient. Si je regrette de ne pas fréquenter les dépôts d'archives, jugés par mes tuteurs comme trop difficiles à exploiter pour une apprentie-historienne dont le temps est compté, je peux en revanche prendre toute la mesure de l'efficacité des bibliothèques allemandes, et cela avant les débuts de l'ère de l'informatisation. Pour rassembler mon corpus de sources imprimées, constitué essentiellement par les réactions suscitées par l'introduction des nouveaux *Gesangbücher*, j'ai en effet recours aux riches ressources de la *Staats- und Universitätsbibliothek* de Göttingen, née au XVIIIe siècle en même temps que l'université, et à celles du prêt inter-bibliothèques, très performant. Un temps découragée par le fossé existant entre ma connaissance scolaire de l'allemand, au reste fragilisée après mes trois années d'études supérieures, et le niveau de langue présent dans les sources et la bibliographie, je reprends pied assez rapidement grâce à l'« immersion totale » dans le pays et à la grande liberté dont je bénéficie.

En effet, en ces temps antérieurs à la réforme « LMD », que les Allemands appellent le « *Bologna-Prozess* », l'Université exige très peu de ses étudiants en maîtrise, en dehors du mémoire proprement dit : tout au plus un certificat dont Jean-Claude Perrot, mon directeur « officiel » de maîtrise à Paris I⁷, m'a généreusement dispensée, estimant que le séjour à l'étranger en tenait lieu. Je suis donc des cours à l'université de Göttingen, mais sans qu'ils soient sanctionnés par un examen, et prends contact avec le système des *Vorlesungen* ainsi que des *Pro-*, *Haupt-* et *Oberseminare* : un système qui s'apparente à celui de nos cours magistraux associés aux travaux dirigés, mais avec une participation

⁷ En effet, Etienne François était alors détaché de l'université Nancy II à Göttingen et ne pouvait donc être mon directeur en titre à l'université Paris I où j'étais inscrite. Jean-Claude Perrot avait donc fort aimablement accepté de jouer ce rôle.

bien plus active des étudiants... Je me souviens surtout ici de la *Vorlesung* sur le *Kaiserreich* assurée de manière très professorale par Rudolf von Thadden, assurément un personnage, et qui commençait invariablement par la formule « *Meine Damen und Herren* »... Par ailleurs, j'assiste aux conférences des historiens français invités par la Mission (Daniel Roche, Michelle Perrot, entre autres) et profite de la chaleur du petit groupe d'étudiants français et allemands qui s'est rapidement formé dans la petite ville universitaire qu'est Göttingen.

Finalement, je réussis à produire quelque chose⁸, qui doit beaucoup à la lecture de la littérature secondaire et aux conseils de mes interlocuteurs à Göttingen, Etienne François et Patrice Veit, chercheur au CNRS, mais qui m'a néanmoins permis de travailler pour la première fois à partir de sources primaires et de prendre contact littéralement avec l'espace allemand dans son ensemble : les révoltes étudiées ont en effet touché toute l'Allemagne d'alors⁹, ce qui me permet de faire de belles cartes... Le « quelque chose » devait avoir un petit intérêt puisqu'il donne lieu à une première participation à un colloque international, à Göttingen¹⁰, et à trois articles publiés dont l'un en allemand¹¹. Ces contributions restituaient les principaux apports de la recherche entreprise : le nouvel éclairage que procurait une approche synthétique et comparative, et non plus seulement monographique, sur les *Gesangbuchstreite* (« querelles du livre de cantiques ») ; la rupture importante que représentait le contenu des nouveaux livres, en adéquation avec les principes moraux et pédagogiques caractéristiques des Lumières allemandes ; le rôle décisif joué par les autorités civiles et religieuses dans la réforme ; celui joué par les « *gemeine Leute* », mais les plus aisés et les plus instruits d'entre eux, dans les révoltes ; la diversité apparente des motifs invoqués pour justifier le refus, masquant en réalité la conviction profonde des fidèles qu'on allait changer « leur » religion, garante de la spécificité de leur identité

⁸ Catherine Maurer, *Ombres et Lumières dans l'Allemagne protestante à la fin du XVIIIe siècle : l'opposition populaire aux livres de cantiques éclairés*, mémoire de maîtrise Paris I, 1986.

⁹ Exactement 38 Etats dans les frontières du Saint Empire romain germanique de 1789.

¹⁰ Pour le détail des communications orales et des conférences, on voudra bien se reporter au *curriculum vitae* joint au dossier.

¹¹ « La guerre des *Gesangbücher* dans l'Allemagne protestante de la fin du XVIIIe siècle : petite étude socio-culturelle de l'opposition populaire aux livres de cantiques influencés par l'*Aufklärung* », *Bulletin de l'Institut d'Histoire Economique et Sociale de l'université Paris I*, n°15, 1986, p.19-45 ; « **Contribution à une anthropologie du protestant allemand : manifestations et enjeux de la querelle du livre de cantiques (1767-1811)** », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 37, octobre-décembre 1990, p.642-656 ; « Aufgeklärte Gesangbücher und „gemeine Leute“: Äußerungen und Inhalte der Gesangbuchstreite des ausgehenden 18. Jahrhunderts im protestantischen Deutschland », Hans-Erich Bödecker, Gérald Chaix et Patrice Veit (dir.), *Le livre religieux et ses pratiques. Der Umgang mit dem religiösen Buch*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1991, p.269-288.

On fera dorénavant figurer en **gras** les titres des articles et contributions inclus dans le recueil des travaux et publications joint au dossier.

culturelle. La « querelle du livre de cantiques » ou la manifestation concrète du fait que l'on ne peut remplacer impunément le symbole d'une histoire individuelle et collective, particulièrement prégnant dans le cas d'une religion, le luthéranisme, assez pauvre en « supports matériels » de la foi.

Après cette année de maîtrise en Allemagne, je reviens en France pour préparer l'agrégation. Cette préparation¹², si elle comporte une inévitable part de bachotage, a constitué pour moi une étape importante de ma formation d'historienne. Non pas tant par les cours suivis, forcément parcellaires, mais par la lecture intensive de la bibliographie la plus récente, qui fait vraiment prendre connaissance de la production historique, et par le sentiment, sans aucun doute illusoire mais réellement éprouvé, de faire enfin « le tour » d'une thématique. Dans mon souvenir, ce sont les « nouvelles questions » de cette année-là (1987) qui ont laissé la trace la plus forte, celles qui correspondent à l'histoire médiévale et à l'histoire moderne. Mais en cours d'année déjà et en cas de réussite au concours, j'ai décidé, en plus de retrouver l'Allemagne, de m'orienter cette fois vers l'histoire contemporaine, estimant finalement qu'elle convient mieux à ma forme d'esprit. En septembre 1987, de nouveau à Göttingen, j'entre dans une période de deux années de recherches et de tâtonnements.

3) Le doute

Officiellement, je crois tenir un « beau » sujet de mémoire de DEA et, ultérieurement, de thèse : une étude prosopographique devant préparer une « biographie collective » des artistes membres de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin au XIXe siècle. Ce sujet, je l'ai défini seule, après la lecture notamment des *Elites de la République* de Christophe Charle¹³, livre qui m'a fortement impressionnée par sa capacité à rendre compte « scientifiquement » de l'histoire des individus en groupe et des relations qui les animent. Ce livre a aussi joué pour moi le rôle de « vulgarisateur » des théories du sociologue Pierre Bourdieu, alors au sommet de sa notoriété, mais dont je n'avais guère

¹² En dehors de l'université, elle a lieu à l'Ecole normale supérieure, rue d'Ulm, où, pour la première fois, elle rassemble les garçons de la « rue d'Ulm » et les filles de « Sèvres ». Nous sommes pourtant en 1986 !

¹³ Christophe Charle, *Les Elites de la République 1880-1900*, Paris, 1987. Voir aussi *id.* et *alii*, *Prosopographie des élites françaises (XVIe-XXe siècles). Guide de recherche*, Paris, 1980. Christophe Charle était également venu nous faire un cours à l'Ecole dans le cadre de la préparation à l'agrégation.

entendu parler au cours de mes études. J'insiste sur le fait d'avoir agi de manière solitaire car, à cette époque, il n'existe pratiquement pas de structures d'encadrement des doctorants, si ce n'est les séminaires de recherche des grandes universités et des établissements comme l'EHESS, mais auxquels mon départ pour l'Allemagne ne me permet pas de participer. En revanche, grâce à la bibliothèque du *Max-Planck Institut für Geschichte* (associé à la Mission historique française) que je fréquente davantage que pendant mon année de maîtrise, je découvre l'historiographie allemande sur l'histoire sociale, et plus précisément les ouvrages sur l'histoire de la bourgeoisie qui sont en train de se multiplier¹⁴. Croisant approches françaises et allemandes, je pense donc avoir trouvé ma voie avec l'histoire des élites et la reconstitution des itinéraires individuels, qui correspond aussi à mon intérêt de toujours pour les récits de vie. De plus, l'état des sources concernant le groupe d'« élites » sur lequel j'ai fixé mon choix semble très favorable : quelques voyages de sondage à Berlin-Ouest, auprès de l'Académie des Beaux-Arts, confirment que les dossiers personnels (*Personalakten*) des académiciens du XIXe siècle, qui comportent une foule d'informations précises sur leur origine sociale, leur religion, leur formation... ont bien été conservés et permettent de reconstituer l'itinéraire d'environ 400 artistes, dont beaucoup sont très célèbres, comme par exemple Adolf Menzel ou Anton von Werner. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux ont laissé des papiers personnels conservés dans des dépôts d'archives ou des bibliothèques éparpillés dans toute l'Allemagne, y compris l'Allemagne de l'Est. Enfin, une étude française qui vient de s'achever doit favoriser la comparaison¹⁵. Etienne François accepte de m'accompagner dans cette aventure de recherche : je rédige donc un mémoire sur la question, comportant surtout, comme le veut le genre, un état de l'historiographie et des sources, et le présente à l'université Nancy II où E. François est alors professeur¹⁶.

Mais la deuxième année de recherches *post*-agrégation en Allemagne –la troisième au total- se passe moins bien que la première. Le mémoire de DEA à peine bouclé, j'apprends en effet que les archives de l'Académie des Beaux-Arts vont être fermées *sine die* pour cause, si je me souviens bien, de rénovation complète du bâtiment. Nous ne

¹⁴ Voir notamment Jürgen Kocka (dir.), *Bürger und Bürgerlichkeit im 19. Jahrhundert*, Göttingen, 1987 ; *id.* (dir.), *Bürgertum im 19. Jahrhundert; Deutschland im europäischen Vergleich*, 3 volumes, Munich, 1988. Voir aussi notre contribution sur l'histoire de la bourgeoisie à l'article collectif « L'histoire sociale en Allemagne. Recherches, instituts, revues et publications », *Bulletin d'information de la Mission historique française en Allemagne*, n°16, 1988, p.5-36, et n°17, 1988, p.17-74.

¹⁵ Marie-Claude Genet-Delacroix, *Art et Etat sous la IIIe République : le système des beaux-arts, 1870-1940*, thèse d'Etat publiée à Paris en 1992.

¹⁶ Catherine Maurer, *Les élites artistiques dans l'espace allemand au XIXe siècle : statut social et rôle institutionnel des membres de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin*, mémoire de DEA, Nancy II, 1988.

sommes pas encore à l'heure de la photographie numérique et les autres modes de reproduction alors utilisables ne semblent pas envisageables. Or, les archives risquent de ne rouvrir leurs portes que lorsque je serai de retour en France, contrainte de prendre un poste d'enseignement. Que faire ? J'essaie dans un premier temps d'explorer les fonds dispersés dans les dépôts d'archives et les bibliothèques, notamment à Munich, à la *Bayerische Staatsbibliothek*, et à Nuremberg, à l'*Archiv des Germanischen Nationalmuseums*, mais je me rends très vite compte que la base « sérielle » qu'aurait produite l'exploitation des *Personalakten* de l'Académie des Beaux-Arts me manque cruellement et que je risque de me noyer dans des « papiers » d'ampleur et de contenu très hétérogènes. En outre, pourquoi ne pas le dire, je ne me sens pas véritablement l'âme d'une « archives-trotteuse » (comme il y a des globe-trotters) et je crains la déstabilisation des voyages incessants. Je traverse donc une période de doute profond concernant mon travail, alors même que l'Allemagne est à un tournant crucial de son histoire : nous sommes en effet au printemps 1989. Même si je suis loin d'être la première¹⁷ et au risque de tomber dans les banalités, il ne me paraît pas totalement inintéressant ici de revenir en historienne sur la manière dont j'ai vécu, à une toute petite échelle comme on va le voir, les « événements ».

Pas tout à fait Fabrice à Waterloo, je comprends, en voyant à la télévision allemande les soldats hongrois qui coupent les fils barbelés et les clôtures électriques à la frontière entre la Hongrie et l'Autriche¹⁸, qu'il risque de se passer quelque chose, mais vraiment seulement dans ces termes ! Puis je suis prise par mes propres problèmes et ne pense plus davantage à la question, même, me semble-t-il, lors d'un voyage de tourisme à Berlin au mois d'août, au cours duquel mes amies parisiennes découvrent *in extremis* la réalité du rideau de fer. En même temps, je vois bien les images que les chaînes allemandes diffusent en boucle, celles des trains et des ambassades ouest-allemandes, notamment à Prague, prises d'assaut par les Allemands de l'Est en fuite, images de désordre totalement inédites pour les deux sociétés de part et d'autre du mur... Mais comment concevoir la chute de ce mur, alors même que je l'ai éprouvé physiquement, à pied, aux points de passage obligés à Berlin, mais aussi en voiture et en train (avec chiens policiers dans les couloirs et sous les wagons pour traquer d'éventuels coupables de « fuite hors de la

¹⁷ Voir par exemple le livre de l'historien américain Robert Darnton, *Dernière danse sur le mur : Berlin 1989-1990*, Paris, 1992 (1ère publication en anglais en 1991).

¹⁸ Cela se passe au début du mois de mai 1989.

République »¹⁹), lors de la traversée du Brandebourg pour rallier Berlin-Ouest ? Un peu plus tard, revenue en France, je ne prends pas non plus la mesure de ce que signifie l'ouverture, le 9 novembre 1989, de ce mur, préoccupée là encore par ma propre (petite) histoire... Cette digression pour confirmer, si besoin en était, que la pratique de l'histoire ne rend pas nécessairement clairvoyant sur ce que l'on est en train de vivre et que n'est (évidemment) pas Marc Bloch qui veut, qui parvient à penser en historien deux grands événements dont il est aussi l'acteur²⁰...

A ma « décharge », il faut préciser qu'en ce printemps et cet été 1989 je suis en train à la fois de poser ma candidature pour un poste d'enseignement en France et de définir un nouveau sujet de thèse. Après bien des hésitations, j'ai en effet décidé de renoncer aux académiciens... Et je me dis que l'histoire religieuse²¹, effleurée lors de la réalisation de ma maîtrise, présente bien des attraits. J'essaye donc de compléter mes connaissances dans ce domaine, toujours en histoire contemporaine, en lisant surtout des ouvrages français, en particulier les grandes thèses d'histoire diocésaine comme celles de Yves-Marie Hilaire ou de Gérard Cholvy²², ce qui contribue sans doute à m'orienter vers l'histoire du catholicisme. Un livre cependant me marque particulièrement, qui appartient au genre de la monographie diocésaine tout en s'en distinguant, celui qu'a consacré Philippe Boutry aux *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*²³ et qui vient alors d'être publié. Et je songe à en transposer les méthodes fondées sur l'analyse du discours et inspirées de l'anthropologie et de l'histoire des mentalités à l'étude du clergé d'un diocèse allemand, celui qui sera le plus proche de mon futur domicile. Après une période d'incertitude en effet, l'administration française a accepté de mettre en place des postes d'« allocataires-moniteurs-normaliens » (AMN), terme jargonnant et sybillin pour désigner des emplois temporaires (trois ans) comportant une petite charge d'enseignement à l'université (64 heures annuelles) afin de permettre l'achèvement de la thèse. En cette année de création, on peut choisir son université d'implantation, ce qui ne sera plus forcément le cas par la suite. Désireuse de poursuivre des recherches sur l'Allemagne en

¹⁹ *Republikflucht* : c'était le crime, passible de la peine de mort puisque les soldats qui gardaient la frontière avaient l'ordre de tirer à vue, dont se rendaient coupables ceux qui fuyaient ou tentaient de fuir la RDA.

²⁰ Voir ses deux travaux, *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, né de son expérience de la Grande Guerre et publié en 1921 dans la *Revue de synthèse historique*, et *L'étrange défaite* (1940, publié en 1946).

²¹ On reviendra un peu plus loin sur l'utilisation de cette expression qui ne va pas de soi.

²² Yves-Marie Hilaire, *Une chrétienté au XIXe siècle ? La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914)*, 2 volumes, Villeneuve d'Ascq, 1977, et Gérard Cholvy, *Religion et société au XIXe siècle : le diocèse de Montpellier*, 2 volumes, Lille, 1973.

²³ Philippe Boutry, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris, 1986.

dépit du « flou » dans lequel je suis encore, j'indique donc dans la case « premier choix » de mon dossier de candidature l'université des Sciences Humaines de Strasbourg, une ville que je ne connais que par quelques brefs séjours de tourisme et le mythe qu'elle a engendré dans la « France de l'intérieur »...

Les débuts dans la capitale alsacienne sont rudes. Je n'y ai pratiquement aucune relation²⁴ et ne parviens guère à en nouer de nouvelles, en particulier avec les « autochtones ». Et je ne suis toujours pas au clair avec mes projets de recherche. En revanche, la préparation des cours (mes premiers !) et l'enseignement proprement dit dans les travaux dirigés de première et de deuxième année d'histoire constituent une découverte stimulante, d'autant plus que j'enseigne sur une période que je connais très mal, celle de la fin du XVIIIe siècle et de la Révolution française. Lentement cependant, une orientation de recherche se dessine. Je suis obligée de renoncer à l'idée de travailler sur les prêtres du diocèse de Fribourg-en-Brisgau, de l'autre côté de la frontière du Rhin, car une *Privatdozent* de l'université de Fribourg, que je rencontre un peu par hasard, a justement entrepris une recherche sur ce thème²⁵, dans une perspective d'histoire sociale et culturelle du fait religieux qui n'est pourtant alors guère en vogue en Allemagne ! Mais, dans le même temps, également un peu par hasard, j'apprends l'existence des archives du *Deutscher Caritasverband (DCV)*, une organisation caritative catholique d'ampleur nationale, dont je ne sais pas grand'chose si ce n'est l'importance et la « visibilité » outre-Rhin. Or, les archives de la centrale de l'organisation se trouvent à Fribourg, ce qui représente pour moi un net avantage pratique. Je vérifie qu'aucune étude d'envergure sur la question n'existe ou n'est en cours et, après quelques conversations avec Etienne François, qui accepte de passer le relais de la direction de recherche à Jean-Marie Mayeur, davantage « en phase » avec le sujet et la période, je me lance. Si je veux m'implanter durablement dans l'enseignement supérieur, je suis en quelque sorte condamnée à la réussite, car le compte à rebours des trois ans de l'allocation-monitorat a commencé...

Si je me suis aussi longuement attardée sur mes débuts, ce n'est pas tant par goût pour le récit biographique que pour montrer que, dans mon cas, les interrogations et les tâtonnements ont été nombreux, en dépit des « rails » apparents de la carrière universitaire

²⁴ Je tiens cependant ici à rappeler l'accueil chaleureux que me réserve Jean Bérenger, alors directeur de l'UFR ou « doyen », comme on l'appelait encore.

²⁵ Une recherche remarquable, publiée depuis : Irmtraud Götz von Olenhusen, *Klerus und abweichendes Verhalten. Zur Sozialgeschichte katholischer Priester im 19. Jahrhundert : Die Erzdiözese Freiburg*, Göttingen, 1994.

sur lesquels je me trouvais engagée. Et que, pour paraphraser une phrase célèbre de Simone de Beauvoir, « on ne naît pas historien (ne), on le devient », parfois avec difficulté et souvent dans la solitude. Avec le recul des vingt années qui se sont écoulées, je vois néanmoins deux constantes dans mes « errements » : le désir de faire de la recherche, le désir de travailler sur l'Allemagne. Ce sont sans doute ces constantes fortes qui m'ont permis de continuer.

II

HISTORIENNE DE LA *CARITAS*

1) A la découverte du « modèle allemand de la charité »

Aux archives du *DCV*, l'archiviste en titre, Hans-Josef Wollasch, et son principal adjoint, Wolfgang Strecker, m'accueillent avec une grande bienveillance, mais aussi un certain scepticisme. Ils ont en effet du mal à saisir les raisons pour lesquelles une Française, même s'il s'agit d'une Française de Strasbourg, s'intéresse à la *Caritas* allemande, d'autant plus que cette Française ne semble pas très bien savoir ce qu'elle cherche. Ils tentent donc d'abord de m'orienter vers une histoire de la *Caritas* alsacienne, mais je crains que le sujet ne soit trop mince pour une thèse et persiste donc dans mon idée d'aborder l'histoire du *DCV* dans son ensemble. Pour cela, il faut d'abord que j'en comprenne la fonction dans l'Allemagne du début des années 1990. Le *DCV* est en fait une fédération des oeuvres sanitaires et sociales catholiques, qui rassemble alors plus de 30 000 institutions de différents types (hôpitaux, établissements spécialisés pour handicapés physiques et mentaux, crèches et jardins d'enfants...) et emploie plus de 350 000 salariés, ce qui en fait le deuxième employeur d'Allemagne après l'Etat fédéral. Fondé en 1897, il a été le premier de la centaine des organisations *Caritas* qui existent à ce moment-là dans le monde²⁶, réseau auquel appartient *Caritas* France, mieux connue sous le nom de Secours Catholique. Son rôle n'est pas d'agir directement sur le terrain, mais de coordonner, grâce à un réseau très structuré, l'action concrète menée par les institutions de la bienfaisance catholique et de leur assurer une représentation unitaire vis-à-vis des interlocuteurs extérieurs au milieu catholique. Il s'agit donc d'une « organisation non gouvernementale »

²⁶ En 2007, ces organisations sont au nombre de 162 !

très importante, dont il n'existe pas véritablement d'équivalent en France en dépit de l'existence du Secours catholique.

Pour la recherche historique, il ne s'agit pas tout à fait d'une *terra incognita* et les nombreux articles d'Hans-Josef Wollasch ont permis d'éclairer certains aspects d'une histoire presque centenaire au moment où je commence ma recherche²⁷. Mais il n'existe pas de travail synthétique, problématique et réellement extérieur au *Verband*. Mon objectif devient dès lors de mieux comprendre les origines d'une organisation aussi puissante et aussi indispensable au système d'assistance et de protection sociale en République Fédérale, un système qualifié par les spécialistes de « dual » car bienfaisance privée et assistance publique y agissent sur un pied d'égalité. Plus largement, et pour m'inscrire dans les réflexions nées de l'historiographie du fait religieux, cette fois davantage du côté allemand que du côté français, l'étude doit me permettre de démonter les mécanismes qui ont favorisé la structuration du milieu catholique allemand en grandes associations et sa constitution en groupe de pression efficace.

Après avoir compris dans ses grandes lignes l'organisation des archives du *Verband*, je décide de centrer mon analyse sur la centrale, installée à Fribourg depuis l'origine, et sur les organes dirigeants de l'organisation, comité directeur et, à partir de 1917, conseil central, pour lesquels la documentation est abondante. Et je choisis de croiser quatre approches historiographiques : celle de l'histoire du catholicisme, plus précisément les réflexions qui touchent aux questions doctrinales (ici le concept de charité dans le christianisme), aux associations catholiques, aux pratiques religieuses et aux formes de piété ; celle de l'histoire de l'assistance et de la protection sociale, avec la question de l'insertion de la *Caritas* dans le réseau de la bienfaisance privée et le système d'assistance publique ; celle de l'histoire des organisations, avec l'étude des structures, du personnel, des membres et du financement ; enfin, celle de l'histoire des savoirs et de leur diffusion car les fondateurs de l'organisation se sont fait les promoteurs d'une nouvelle « science », la *Caritaswissenschaft* (« science de la charité »). Ces quatre axes sont articulés à deux périodes bien distinctes de l'histoire de l'organisation : celle de la genèse et des premiers pas, du début du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale ; celle de l'envol et de la consolidation, de la fin de la Première Guerre mondiale à 1933.

²⁷ Pour les détails concernant la bibliographie et les archives utilisées, on voudra bien se reporter à la publication de la thèse dans *Le modèle allemand de la charité : la Caritas allemande de Guillaume II à Hitler*, Strasbourg, Presses universitaires, 1999.

Pour mieux comprendre encore le rôle que joue la *Caritas* dans la société allemande, je lis avec attention l'étude magistrale que Jochen-Christoph Kaiser, historien et professeur d'histoire de l'Eglise à l'université de Marbourg, a consacrée au « pendant » protestant du *DCV*, la Mission intérieure (*Innere Mission*), devenue aujourd'hui *Diakonisches Werk*²⁸. Son point de vue n'est pas uniquement celui du *Kirchenhistoriker* (historien de l'Eglise) mais davantage celui d'un historien tout court, qui souhaite conjuguer histoire du fait religieux et histoire du monde associatif. Et son objectif n'est pas de proposer un portrait exhaustif et érudit de cette organisation née en 1848 pour répondre au choc révolutionnaire et favoriser la reconquête chrétienne, grâce à l'association de l'évangélisation et du travail social. Kaiser laisse donc volontairement de côté le premier demi-siècle de l'organisation et concentre son analyse sur la période sans doute la plus mouvementée de son histoire, celle qui va de 1914 à 1945). La première partie de l'étude concerne les conséquences des bouleversements de la Première Guerre mondiale et de la révolution de 1918 sur les structures de l'*Innere Mission* et ses relations avec les Eglises protestantes. Celles-ci souhaiteraient contrôler plus étroitement un organisme que, comme les autres associations et organisations protestantes, elles considèrent comme trop indépendant, mais n'y parviennent pas. La deuxième partie replace la Mission intérieure dans un cadre plus large, celui du paysage général de l'assistance privée sous la République de Weimar. Elle évoque notamment les organes qui regroupent les intervenants du secteur privé afin de mieux les représenter face aux pouvoirs publics, en particulier la « Ligue de la bienfaisance privée ». Celle-ci et les organisations qu'elle représente deviennent rapidement non pas des adversaires, mais des collaborateurs de l'Etat républicain. Jochen-Christoph Kaiser montre bien comment se met en place ce système de collaboration entre secteur public et secteur privé de l'assistance, un système bientôt qualifié de « dual », avec égalité de traitement entre les deux parties (voir aussi ci-dessus).

La troisième et dernière partie de l'ouvrage évoque la survie de la Mission intérieure sous le IIIe Reich, au prix de compromissions allant parfois jusqu'au reniement. L'organisation accueille favorablement le nouveau régime mais, comme les autres organisations non nazies, notamment la *Caritas*, la Mission intérieure est en butte à

²⁸ Jochen-Christoph Kaiser, *Sozialer Protestantismus im 20. Jahrhundert. Beiträge zur Geschichte der Inneren Mission 1914-1945*, Munich, 1989 (506 pages denses pour ce qui correspond à un mémoire d'habilitation !). Voir le compte rendu tiré de cette lecture : « **Pour une histoire de l'assistance privée dans l'Allemagne du premier XXe siècle (1914-1945). Le pragmatisme protestant** », Peter Schöttler, Patrice Veit et Michael Werner (dir.), *Plurales Deutschland-Allemagne plurielle*, Göttingen, Wallstein, 1999, p.251-257, reprise, avec des modifications, de l'article « Jalons pour une histoire des organisations privées

l'offensive d'abord larvée, puis de plus en plus franche de la *Nationalsozialistische Volkswohlfahrt (NSV)*, l'organisation nationale-socialiste de bienfaisance fondée en 1932. Kaiser fait bien comprendre les raisons qui empêchent la *NSV* d'atteindre entièrement les objectifs qu'elle s'était fixés, placer l'ensemble de la bienfaisance privée sous son contrôle et réserver aux organisations chrétiennes les individus de « moindre valeur », « inutiles » à la société. En effet, la puissance institutionnelle de la Mission intérieure et de la *Caritas* (qui contrastait avec la relative faiblesse de la *NSV*, encore trop jeune dans le champ), ainsi que leur bonne image dans l'opinion, n'ont pas permis une action brutale, dans un domaine trop sensible, celui de l'assistance, pour être bouleversé par une « mise au pas » inconsidérée. L'ardeur des hommes de la *NSV* s'est ainsi souvent heurtée à la circonspection des administrations traditionnelles de l'assistance ou même à la prudence d'autres instances du parti, inquiètes des réactions éventuelles de l'opinion. En même temps, toujours selon Kaiser, la survie de la Mission intérieure dans l'Allemagne nazie n'a été possible qu'au prix d'abdications successives, qui confinent parfois à l'abandon pur et simple des principes éthiques qui fondaient son action. L'auteur démonte très précisément le mécanisme de ces arrangements, en consacrant un long développement aux problèmes soulevés par la mise en place, à partir de 1933, de la législation nationale-socialiste sur la prévention de la transmission des maladies héréditaires, d'une importance cruciale pour les institutions hospitalières, et notamment celles rassemblées au sein de l'*Innere Mission*. A propos de la stérilisation des malades, les positions de la Mission intérieure sont hésitantes et insuffisamment soutenues par la hiérarchie ecclésiastique, qui n'intervient jamais publiquement. Davantage que le *DCV* (qui n'est cependant pas totalement épargné comme on le verra ci-dessous), l'organisation protestante se voit donc contrainte d'accepter une collaboration au moins passive à la politique nazie et notamment de signaler les malades susceptibles d'être stérilisés. A ces compromissions, auxquelles s'ajoutent des tergiversations à propos de l'« euthanasie » des malades incurables, Kaiser voit une explication majeure : le souci de préserver coûte que coûte la présence protestante au sein de l'assistance, y compris sous un régime aux choix inacceptables pour une organisation chrétienne. Au total, la somme proposée par l'historien de Marbourg se présente comme une analyse sans complaisance, mais fine et nuancée, du chemin difficile emprunté par la Mission intérieure entre 1914 et 1945, avec notamment un tout nouvel éclairage de la

d'assistance dans l'Allemagne du XXe siècle : le pragmatisme protestant », *Bulletin d'Information de la Mission Historique Française en Allemagne*, 23, 1991, p.57-66.

période correspondant au III^e Reich. Cette étude, dont la lecture n'a pas toujours été facile, constitue pour moi un modèle, qui ne doit cependant pas être trop écrasant !

Après quatre années de recherches environ, menée essentiellement dans les archives du *DCV* à Fribourg, mais aussi dans les archives publiques à Berlin²⁹ et les archives vaticanes, l'enquête aboutit et donne plusieurs résultats. Elle montre d'abord que l'organisation *Caritas* n'est pas l'émanation de la hiérarchie catholique, même si elle est fondée par un ecclésiastique, Lorenz Werthmann. Au contraire, les évêques la regardent d'abord avec circonspection, sinon avec méfiance, parce que sa subordination au pouvoir épiscopal n'est pas définie avec suffisamment de précision. L'organisation est en fait issue du premier essor du réseau associatif catholique allemand qui date de la période 1840-1880. Mais elle a aussi tiré profit de modèles protestants, comme la Mission intérieure, ou étrangers, comme les *Charities Organisation Societies* anglo-saxonnes ou l'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance français. Au cours de la période 1897-1914, le *DCV* connaît un démarrage très lent. Il développe surtout une activité d'information sur les différents aspects de l'action caritative catholique et ne fait que jeter les bases de la fédération nationale des oeuvres caritatives catholiques qui constitue son grand projet. Quelques délégations diocésaines et locales se créent, notamment à Strasbourg et à Metz, alors allemandes, à Munich ou dans la province prussienne de Silésie, mais les structures sont très loin d'être présentes dans toute l'Allemagne. Et l'équilibre financier est précaire.

Dès ce moment néanmoins, la *Caritas* se forge une image spécifique dans le milieu de l'assistance. Une image façonnée d'abord par l'affirmation de catholicité, avec le développement de formes particulières de piété comme la dévotion à Sainte Elisabeth de Hongrie. Mais une image que caractérise aussi l'exigence scientifique, avec la définition précoce d'une « science de la charité », qui s'inspire de l'économie sociale chrétienne et souhaite rationaliser l'ensemble de l'action caritative catholique, grâce notamment au développement de l'information et à la mise en place de cycles de formation spécialisée pour ceux que l'on n'appelle pas encore les travailleurs sociaux. Cette image associant tradition et modernité séduit le milieu des élites catholiques, ecclésiastiques et laïcs issus de la bourgeoisie ou de l'aristocratie. C'est ce que l'étude statistique d'une base de

²⁹ Où je bénéficie cette fois de la chute du mur et de l'ouverture aux chercheurs des archives des ministères encore déposées aux archives de Potsdam, en l'occurrence celles du ministère du Travail dont dépendent les questions d'assistance sous la République de Weimar. Je travaille donc dans des bâtiments aménagés dans le style de l'ancienne RDA, à proximité immédiate du célèbre *Glienicker Brücke*, où se faisaient les échanges

données rassemblant plus de 7 000 personnes, hommes et femmes, membres de l'organisation *Caritas* entre 1897 et 1913, me permet de démontrer : 47% de cet ensemble sont des ecclésiastiques et 91,5% des membres laïcs appartiennent au monde des élites (bourgeoisie intellectuelle, bourgeoisie économique, hauts-fonctionnaires et militaires). Où, grâce à une source imprimée, je retrouve, sinon la prosopographie, au moins la « biographie collective » des « élites » et me laisse prendre aux charmes de l'analyse quantitative, bien facilitée, depuis ma maîtrise et mon DEA, par la simplification croissante des logiciels de bases de données : nous sommes en pleine révolution informatique.

A partir de la Première Guerre mondiale, la *Caritas* « bénéficie » d'une conjoncture marquée par les détresses nées de la guerre et une situation financière et économique désastreuse. Elle obtient d'abord la reconnaissance officielle des évêques (1916), ce qui lui permet de créer des délégations dans tous les diocèses d'Allemagne (30 au total) et de multiplier les antennes locales (environ 2000) : une véritable fédération voit ainsi le jour. Incontestablement, c'est à ce moment précis, au début des années 1920, que la *Caritas* devient une organisation nationale. Si le nombre des adhérents directs reste à un niveau modeste, la fédération rassemble plus de 600 000 membres indirects, adhérents des associations et des institutions qui la composent. L'influence au sommet de l'Etat d'une idéologie politique d'inspiration chrétienne, incarnée par le *Zentrum*, parti confessionnel catholique, joue également en sa faveur. Les grandes organisations représentant la bienfaisance privée, au premier rang desquelles la *Caritas*, commencent alors à être étroitement associées aux politiques publiques d'assistance : on assiste au début de la mise en place du système « dual », qui se traduit par plusieurs textes de loi et une aide financière régulière de l'Etat au secteur privé. Ainsi, dès 1925, 44,5% du financement de la centrale est assuré par des fonds publics.

Dans ce contexte favorable, l'organisation cherche à maintenir sa spécificité catholique, en encourageant l'apostolat des laïcs, en restant fidèle à certaines formes de piété comme la dévotion à Sainte Elisabeth. Elle diversifie aussi sa mission scientifique, en multipliant les publications (grâce à sa propre maison d'édition), en mettant en place des établissements de formation (comme l'école sociale de Fribourg pour les métiers de l'assistance et le centre hospitalier de Cologne pour les métiers du secteur sanitaire). L'organisation participe également aux rencontres nationales et internationales consacrées à l'assistance et à la bienfaisance (comme les Semaines Sociales de Paris en 1928) et est à

d'espions entre l'Ouest et l'Est au temps où le rideau de fer existait encore... Ces archives sont aujourd'hui conservées dans un autre dépôt, à Berlin même.

l'origine de la fondation d'une organisation internationale représentant l'action caritative catholique dans le monde, *Caritas Internationalis*, fondée en 1924. Cette *success story*, cette réussite incontestable, est confrontée à de nouveaux défis : concurrence dans le monde de la bienfaisance privée, aussi bien non-confessionnelle (une organisation de bienfaisance sociale-démocrate est fondée en 1919) que catholique (la commission d'assistance des syndicats chrétiens est fondée en 1921 et rivalise rapidement avec le DCV); bureaucratisation croissante, avec l'essor de la centrale de Fribourg et la création de deux autres centrales, à Berlin et à Munich, une bureaucratisation qui risque de remettre en cause la dimension spirituelle et humaniste de l'aide. Si, à la fin de la République de Weimar, la *Caritas* n'est pas véritablement parvenue à résoudre toutes ces difficultés, elle contrôle néanmoins un réseau puissant et déterminant dans ce secteur-clé pour les populations qu'est le secteur sanitaire et social : comme cela a déjà été dit à propos de l'*Innere Mission*, il s'agit là sans doute de l'une des raisons principales de sa survie sous le IIIe Reich. Au total, la *Caritas* donne à l'action caritative catholique allemande une efficacité que lui envie les catholiques français. En matière de charité, le *Germania docet* succède ainsi au *Gallia docet* du XIXe siècle. Plus largement, la naissance et l'essor de la *Caritas* apparaissent comme les manifestations d'un dynamisme catholique que le pays de Max Weber, historien et sociologue d'un protestantisme conquérant, a souvent eu tendance à minorer. Son exemple montre aussi que les organisations non-gouvernementales d'aujourd'hui ont un passé, trop souvent occulté au profit de l'image de nouveauté et de neutralité religieuse que cultive l'action humanitaire.

Comme beaucoup d'autres au moment de s'engager dans leur recherche, je ne m'imaginai pas que je passerai autant d'années en compagnie de la *Caritas*... Après la recherche et la rédaction proprement dites, il faut en effet publier la thèse, en français, aux Presses universitaires de Strasbourg, mais aussi en allemand car la maison d'édition dont le DCV est actionnaire, le *Lambertus-Verlag*, me propose très vite une traduction, pour rendre accessible au public allemand un travail sur un sujet somme toute très « germanique ». La première traduction est cependant très mauvaise et il faudra beaucoup de temps et de multiples relectures pour produire un livre présentable : au moment où j'écris ces lignes, j'espère qu'il pourra paraître avant la fin de l'année³⁰... Plusieurs articles et communications, un autre livre enfin prolongent l'entreprise, j'y reviendrai. Mais cette aventure de longue haleine me permet aussi de nouvelles rencontres professionnelles : celle

³⁰ Le titre annoncé est *Der Caritasverband zwischen Kaiserreich und Weimarer Republik. Zur Sozial- und Mentalitätsgeschichte des caritativen Katholizismus in Deutschland*, Fribourg-en-Brisgau, Lambertus Verlag.

de Jean-Marie Mayeur, toujours très attentif lors des comptes rendus réguliers que je lui fais de mon travail et suggérant, sans en avoir l'air, de nouvelles pistes d'investigation ; celle d'André Gueslin, qui me donne la possibilité d'enrichir mon expérience des colloques et m'encourage à « oser » dans mes choix de recherche ; celle de Christian Baechler, qui est à l'origine de la publication de la thèse aux Presses universitaires de Strasbourg, dans la collection « Les Mondes germaniques », et qui favorise mon implantation durable à l'université en tant que maître de conférences ; celle de Jochen-Christoph Kaiser, qui ne correspond pas tout à fait à l'image un peu austère que l'on se fait parfois en France du *Herr Professor* et qui accepte bien volontiers de faire partie de mon jury de soutenance de thèse.

2) La *Caritas* sous le IIIe Reich

Mes investigations dans les archives du *DCV* m'avaient conduite à explorer certains fonds concernant l'histoire de l'organisation sous le régime nazi. En effet, protégée par l'article 33 du concordat établi entre le gouvernement hitlérien et le Saint-Siège et un décret du Reich du 25 juillet 1933, qui reconnaît son existence comme organisation représentative de la bienfaisance catholique, la *Caritas* allemande peut poursuivre ses activités pendant toute la durée du IIIe Reich, guerre comprise. Faute de temps, je n'avais pu exploiter ces sources dans le cadre de la thèse, mais en tire parti pour la rédaction de deux articles³¹. Le premier, centré sur l'histoire financière du *DCV* depuis sa fondation, un aspect important de la recherche présentée dans la thèse, montre que l'Etat national-socialiste poursuit, au moins à ses débuts, la politique de prêts et de subventions inaugurée par la République de Weimar. Cela sans doute avant tout parce que le *DCV* lui est encore nécessaire au maintien de la paix sociale. Grâce aux quêtes et aux cotisations, la *Caritas* s'efforce cependant d'accroître sa part d'autofinancement, comme si elle voulait se préparer à la fin de l'aide publique. Celle-ci intervient en 1938, pour des raisons qui ne

³¹ « Organisation caritative et maîtrise de l'outil financier : l'évolution des modes de financement du *Deutscher Caritas Verband* (1897-1945) », André Gueslin et Pierre Guillaume (dir.), *De la charité médiévale à la Sécurité sociale, Economie de la Protection sociale du Moyen-Age à l'époque contemporaine*, Paris, Editions de l'Atelier, 1992, p.59-70 ;

« Les organisations caritatives dans l'histoire : l'évolution de *Caritas* Allemagne de la fin du XIXe siècle jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale », Gilbert Vincent (dir.), *La place des oeuvres et des*

sont pas explicitées dans les sources, mais que l'on peut certainement rattacher aux effets conjugués de l'encyclique *Mit brennender Sorge* de 1937, au travail de sappe mené à l'encontre des organismes chrétiens par l'organisation nationale-socialiste de bienfaisance, la *National-Sozialistische Volkswohlfahrt (NSV)*, et aux mesures d'économie liées à la préparation de la guerre. Le *DCV* survit néanmoins financièrement et semble même être parvenu à préserver son capital pendant les années de guerre, comme l'indique un rapport de 1946 réalisé par sa commission des finances.

Le deuxième article propose un aperçu plus général de l'histoire du *DCV*, avec une partie consacrée au IIIe Reich. Cette dernière revient sur le rôle du nouvel élément apparu en 1932 dans le paysage de l'assistance et de la bienfaisance en Allemagne, la *NSV* dirigée par Erich Hilgenfeldt. Si l'organisation nationale-socialiste est d'abord prudente, son intention ultime est, comme on l'a vu avec la Mission intérieure, d'établir son hégémonie sur l'ensemble du secteur de la bienfaisance privée et, sinon de faire disparaître les organisations confessionnelles, du moins de les cantonner dans l'assistance aux *Minderwertige*, aux individus de « moindre valeur ». Cet objectif devient de plus en plus clair au fur et à mesure que grandit la puissance de la *NSV*, mais la guerre stoppe sa stratégie de conquête : consciente du caractère indispensable des institutions sanitaires et sociales catholiques et protestantes en cas de combats meurtriers, la *Wehrmacht* fait pression au plus haut niveau de l'Etat pour que les attaques de la *NSV* à l'encontre du *DCV* et de la Mission intérieure soient provisoirement suspendues. Elle obtient gain de cause. Sur le plan des structures, le *DCV* ne connaît pas de véritable *Gleichschaltung* (mise au pas), à la différence de la Mission intérieure : ses responsables restent les mêmes qu'avant l'arrivée au pouvoir des nazis. Mais la définition des organes dirigeants est modifiée : le *Führerprinzip* est introduit avec les nouveaux statuts de 1935 et remet en cause la collégialité des prises de décision.

Par ailleurs, des liens plus étroits sont noués avec la hiérarchie et les structures ecclésiastiques, afin de constituer une base de repli en cas d'offensive plus franche de l'Etat totalitaire. D'une manière générale, mis de plus en plus à l'écart des processus de décision, le *DCV* se replie sur lui-même et les réseaux d'Eglise, insistant davantage sur la nécessité de la *Pfarrcaritas*, l'action caritative au sein de la paroisse, un thème quelque peu négligé dans la période antérieure. Néanmoins, en ce qui concerne les pratiques eugéniques mises en place par le régime nazi (voir aussi ci-dessus avec le cas de la Mission intérieure),

acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale. De la charité à la solidarité, Paris, L'Harmattan, 1997, p.51-62. Pour les communications dont ces articles sont issus, voir le *curriculum vitae* joint.

le *DCV* s'efforce de faire entendre la réprobation catholique, se référant notamment, avec le soutien des évêques, à l'encyclique *Casti connubii* de 1930. Mais ce refus, s'il a pu parfois la freiner, ne parvient pas à empêcher l'action de l'Etat. Les pensionnaires des établissements catholiques ne sont pas épargnés par les mesures de stérilisation forcée contenues dans la loi de 1933 et par le programme d'« euthanasie » des malades mentaux qui commence à l'automne 1939 : un tiers des 30 000 malades qui séjournèrent dans les institutions de la *Caritas* en sont les victimes. Au total, on est en présence d'une organisation qui tente de rester fidèle à sa spécificité, notamment confessionnelle, mais qui se heurte à la logique de l'Etat totalitaire, dont elle perçoit certains des enjeux, mais pas tous. De là une attitude différenciée qui va de la négociation avec les instances officielles (avec des rapports ambivalents entre le président de la *Caritas*, Benedict Kreutz, et Erich Hilgenfeldt, le responsable de la *NSV*) jusqu'à la résistance incontestable de quelques individus (comme Gertrud Lückner, collaboratrice du *DCV* qui apporta son aide à de nombreux juifs, travailleurs forcés et prisonniers de guerre), en passant par une opposition de principe qui ne se traduit pas toujours par des actions sur le terrain.

3) Au-delà de la *Caritas* proprement dite

Deux autres articles s'inscrivant dans le prolongement de la thèse paraissent dans un contexte un peu particulier³². Le premier est issu de la communication que je présente au colloque scientifique organisé à Fribourg-en-Brisgau en 1997 et qui commémore, entre autres manifestations, le centenaire du *DCV*. J'ai ainsi l'impression que ma recherche est reconnue outre-Rhin, mais on verra qu'il n'est pas si simple pour un étranger, de surcroît venu de France et non d'un pays anglo-saxon, de s'y faire un nom... La publication du deuxième article dans la *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives – Revue internationale de l'économie sociale*, fondée en 1921 par l'économiste protestant Charles Gide, est due à ma rencontre avec l'Association pour le Développement de la Documentation sur l'Economie Sociale (ADDES), soutenue par le Crédit coopératif, qui a

³² « *Wie entstand die Caritaswissenschaft? Ursprung und Entwicklung eines Konzepts und einer Handlungspraxis* », Michael Manderscheid et Hans-Josef Wollasch (dir.), *Die ersten hundert Jahre. Forschungsstand zur Caritasgeschichte*, Fribourg-en-Brisgau, Lambertus Verlag, 1998, p.138-158 ;

bien voulu me décerner son prix annuel en 1997, afin de faciliter la publication de ma thèse. Cette publication et ce prix « sortent » donc mon travail du milieu historien *stricto sensu*. Ces articles explorent plus intensément la question de la « science caritative » définie au sein du *Caritasverband* au tournant des XIXe et XXe siècles : fondements théoriques (solidarisme chrétien élaboré notamment par un Heinrich Pesch, étude historique et sociologique de l'action caritative), instruments et stratégies de diffusion (revue, maison d'édition, bibliothèque scientifique, organisation et participation à des congrès nationaux et internationaux, création de cycles de formation professionnelle...). Une troisième contribution résumant les principaux apports de ma thèse me permet de revenir à Göttingen et de participer à une belle entreprise collective et résolument comparative, pilotée par Isabelle von Bueltzingsloewen et Denis Pelletier³³.

Trois autres (petites) recherches ne seraient sans doute pas nées sans la thèse, mais s'en détachent cependant nettement. La première répond à une demande de l'Association Française d'Histoire Religieuse Contemporaine (AFHRC), dont Jean-Marie Mayeur a été l'un des fondateurs et à laquelle il m'a suggéré d'adhérer. L'AFHRC organise une journée sur le thème stimulant et finalement assez peu exploré du « coreligionnaire étranger ». Je décide d'y parler de la fascination que les catholiques allemands ont éprouvée pendant tout le XIXe siècle pour la France « pays classique » de la charité, avec ses innombrables congrégations et oeuvres de charité, avant que cette fascination ne s'atténue sous l'effet conjugué des innovations dans lesquelles se lancent les catholiques allemands eux-mêmes, comme le *DCV*, et du premier conflit mondial³⁴. Cette communication est fondée en partie sur plusieurs articles publiés dans *Der Katholik*, revue allemande fondée en 1821 et premier périodique d'envergure nationale à se réclamer ouvertement du catholicisme. J'ai l'agréable surprise d'en découvrir la collection quasi complète dans la bibliothèque de l'institut d'histoire contemporaine de l'université... Une découverte qui ne sera pas la dernière dans ces bibliothèques d'institut dont l'origine remonte à la période allemande, au moment où s'est constituée la *Kaiser-Wilhelm Universität* de Strasbourg.

« De la charité à la 'science caritative' : le projet de l'organisation Caritas Allemagne au tournant du siècle », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives (Revue Internationale de l'Economie Sociale)*, N°270, 1998, p.44-54.

³³ « Organiser et rationaliser les modes d'intervention sur le terrain social: réflexions et pratiques des catholiques allemands (XIXe-premier tiers du XXe siècle) », Isabelle von Bueltzingsloewen et Denis Pelletier (dir.), *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social*, Strasbourg, Presses universitaires, 1999, p.117-126, publication issue d'un colloque organisé à Göttingen en 1996.

³⁴ « La France, 'pays classique de l'amour?' Les catholiques allemands et le modèle français de la charité (1820-1930) », Michel Lagrée et Nadine-Josette Chaline (dir.), *Religion par-delà les frontières*, Paris, Beauchesne, 1997, p.87-99.

La deuxième recherche répond à un appel à communication lancé par André Gueslin et Dominique Kalifa pour un colloque international sur le thème des « Exclus en Europe », une question d'actualité alors brûlante (elle l'est toujours, même si le terme d' « exclus » et d' « exclusion » est peut-être un peu moins à la mode qu'alors)³⁵. J'y présente un aperçu de la manière dont les catholiques allemands engagés dans l'action caritative expliquent le chômage de masse sous la République de Weimar et sur les moyens qu'ils préconisent pour y remédier. Ces explications et ces formes d'intervention présentent de nombreux points communs avec celles que l'on peut observer dans d'autres familles de pensée : rôle de la situation économique internationale et sort particulier fait à l'Allemagne depuis la fin de la Première Guerre mondiale, pour ce qui est des explications; secours matériels, aide à la recherche et à la création d'emploi (notamment par l'intermédiaire de l'encouragement à la colonisation intérieure) et participation au service volontaire du travail, pour ce qui est des formes d'intervention. Néanmoins, une spécificité se dégage, qui puise aux sources de la charité et de la doctrine catholique dans son ensemble : la dimension morale et spirituelle. Pour les réseaux caritatifs catholiques en effet, le chômeur est aussi la victime d'une civilisation qui promeut les valeurs matérielles au détriment des valeurs spirituelles ; les actions en sa faveur doivent tenir compte des aspirations religieuses et de la défense des valeurs chrétiennes. En d'autres termes, l'objectif moral et spirituel est toujours placé sur le même plan que l'objectif économique et social, sinon au-dessus ; l'exclusion morale ou religieuse est considérée comme aussi grave que l'exclusion matérielle. Les nazis sont bien conscients de ce double sens de l'assistance catholique, qui entre en concurrence avec leur propre stratégie d'action sur les consciences : dès leur arrivée au pouvoir, ils prennent des mesures pour démanteler le dispositif catholique d'assistance aux chômeurs, afin de le remplacer par un système entièrement contrôlé par le parti.

La troisième recherche se fait un peu plus tard, à la demande de Frédéric Hartweg, professeur en germanistique à l'université de Strasbourg, dans le cadre du colloque qu'organise à intervalles réguliers la revue *Kirchliche Zeitgeschichte*, revue internationale de théologie et d'histoire éditée en Allemagne. Elle porte cette fois sur une organisation française, l'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance (OCOB), rencontrée lors de la recherche sur les origines de la *Caritas* allemande et qui n'avait jamais fait l'objet d'une

³⁵ « Exclusion et chômage dans l'Allemagne de Weimar : la réponse de l'action caritative catholique », André Gueslin et Dominique Kalifa (dir.), *Les exclus en Europe 1830-1930*, Paris, Editions de l'Atelier, 1999, p.86-99.

étude scientifique³⁶. L'OCOB est fondé en 1890 à Paris par Léon Lefébure (1838-1911), issu d'une famille de notables du textile, lui-même conseiller d'Etat, député et proche de l'économiste social Frédéric Le Play. Catholique pratiquant et soucieux de rationalisation (l'influence du scientisme est alors grande chez les élites françaises), Lefébure souhaite améliorer le travail caritatif en favorisant la communication et la coordination entre les oeuvres. Son projet ne se limite pas à la bienfaisance catholique, mais s'étend à l'ensemble de l'assistance privée. D'après ses statuts adoptés en novembre 1890, l'Office se propose de « mettre en communication entre elles les oeuvres charitables de la capitale », d'améliorer l'information sur les oeuvres et la population indigente, enfin d'encourager la fondation d'oeuvres d' « assistance par le travail » et d' « institutions de prévoyance ». Son objectif n'est donc pas de porter directement assistance, mais d'organiser et de rationaliser le travail de terrain. Après vingt années d'existence, les résultats sont encourageants : publications répertoriant l'ensemble des oeuvres de bienfaisance privée en France et à Paris ; réalisation d'une statistique annuelle sur les oeuvres de bienfaisance créées en France ; fondation de onze offices provinciaux reproduisant au niveau local l'action de l'Office Central ; satisfaction de 20 000 demandes annuelles de renseignement et établissement d'un fichier de 100 000 indigents à Paris ; création de deux oeuvres que l'on n'appelle pas encore de réinsertion par le travail. En 1897, l'OCOB se voit confier la responsabilité de la gestion des 1 100 000 francs rassemblés pour venir en aide aux victimes du fameux incendie du Bazar de la Charité : un signe fort de sa reconnaissance d'alors dans les milieux caritatifs de la capitale. Les fondateurs de la *Caritas* allemande établissent des contacts directs avec les responsables de l'OCOB et rendent visite à ses bureaux parisiens. L'Office est utilisée comme référence dans plusieurs textes programmatiques préparant la fondation de la *Caritas*. Au total, la *Caritas* tire des leçons précieuses de la manière dont l'OCOB a rassemblé et diffusé l'information sur les oeuvres. En revanche, l'élève dépasse le maître dans le domaine de la structuration géographique et thématique de l'action caritative, en d'autres termes de la fédération des initiatives privées. En effet, l'OCOB n'est et ne deviendra jamais une véritable fédération de la bienfaisance privée, même s'il ne disparaît qu'en 1963. Ce cas très particulier montre comment l'information peut circuler dans un milieu, celui de l'assistance et de la bienfaisance, accoutumé aux échanges internationaux, y compris entre deux pays, la France et l'Allemagne, qu'oppose alors un fort antagonisme.

³⁶ « Aux origines de la *Caritas* allemande. L'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance (dernier tiers du XIXe siècle) », *Kirchliche Zeitgeschichte*, 2/2001, 14, p.413-420.

4) « Un siècle de charité organisée en Alsace »

Au début des années 2000, je n'en ai pas encore complètement terminé avec l'histoire de la *Caritas*. Un article publié en 2003 revient sur les modalités de la mise en place, sous la République de Weimar, du « dualisme » du système d'assistance en Allemagne et montre comment ce système de collaboration entre Etat et bienfaisance privée a été repris dans le cadre de la République fédérale³⁷. Mais la même année, j'arrive au terme d'une entreprise de plus longue haleine, qui est aussi le résultat de rencontres. A l'université de Strasbourg, j'ai fait la connaissance de Luc Perrin, comme moi historien et élève de Jean-Marie Mayeur, mais élu sur un poste rattaché à la faculté de théologie catholique, cette faculté d'Etat unique en France, également héritage de la période allemande. Dans son conseil d'administration siègent des ecclésiastiques, et notamment, au milieu des années 1990, le chanoine Gérard Auer, alors président de la Fédération de charité du diocèse de Strasbourg ou *Caritas* d'Alsace. Celui-ci fait part à Luc Perrin du désir de la Fédération de fêter son centenaire, qui doit intervenir en 2003, par la publication d'un ouvrage « sérieux » sur son histoire depuis les origines. Avec son enthousiasme habituel, Luc sert d'intermédiaire et me présente comme « la » spécialiste de la *Caritas*. Comment refuser, dès lors, le travail qui m'est proposé ? Je crains un peu de ne pas pouvoir tenir l'échéance, impérative. D'autre part, l'état des sources m'avait été présenté comme très indigent lors d'une brève incursion que j'avais faite au siège de la Fédération, au tout début de mes recherches pour la thèse. Mais l'aventure est très tentante, d'une part parce qu'elle donne le sentiment que le travail de recherche que l'on a mené dans le cadre du doctorat peut être utile au-delà des seuls cercles universitaires³⁸, d'autre part parce que le lieu où devront se faire la plupart des recherches et qui est également le siège de la Fédération me fascine : une magnifique maison patricienne du quartier « allemand » de Strasbourg, dont j'apprendrai plus tard qu'elle a été construite grâce à la fortune et sur les indications du fondateur de la *Caritas* alsacienne, Paul Müller-Simonis. Là encore, je me

³⁷ « Le dualisme de l'assistance en Allemagne. La collaboration de l'Etat et de la bienfaisance privée, de la République de Weimar à nos jours », *Revue d'Allemagne*, 35, 2003, p.139-151.

³⁸ Même si j'insiste ici sur le fait que l'histoire de la *Caritas* alsacienne, antenne régionale de la *Caritas* nationale allemande, puis « électron libre » dans le contexte français, a bien été différente de celle du DCV : il s'agissait pour moi réellement d'une nouvelle recherche.

lance, un peu tard d'ailleurs par rapport à la date de publication prévue, prise par mes tâches universitaires (sur lesquelles je reviendrai) et ma vie personnelle.

Même si mon travail doit s'inscrire dans une perspective commémorative, je souhaite évidemment suivre une démarche historique, privilégiant les sources et l'analyse des faits. J'ai la chance d'abord de découvrir davantage de documents originaux que prévu, au siège de la Fédération, avec notamment les papiers personnels de trois présidents, Paul Müller-Simonis, Joseph Oberlé et Jules Billing, mais aussi aux archives du *DCV*, qui ont conservé quelques traces du passé allemand de la *Caritas* alsacienne. Les sources imprimées permettent ensuite de combler partiellement les « trous ». La conception globale de l'ouvrage est une conception chronologique, en cinq séquences³⁹. Dans la mesure du possible, les hommes et les femmes qui ont fait vivre la *Caritas* alsacienne sont également mis en valeur. C'est le cas d'abord de Paul Müller-Simonis (1862-1930), le fondateur⁴⁰. Ce prêtre cultivé et fortuné est l'une des figures dominantes du milieu catholique alsacien à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. En 1898, il crée la Fédération catholique de charité de la ville de Strasbourg (ou *Charitasverband für die Stadt Straßburg*), alors allemande. Comme le *DCV* au niveau national, la Fédération et son « secrétariat caritatif » se proposent d'améliorer l'information sur les personnes indigentes et les oeuvres catholiques qui les prennent en charge, ainsi que d'en amorcer une fédération. Dès 1903, cette fédération s'étend à l'ensemble du diocèse : il s'agit de la première fédération diocésaine d'Allemagne, alors que l'organisation nationale n'en est qu'à ses prémices. Dans le domaine de l'information, la Fédération facilite la coordination du travail dans le secteur du soin aux malades, de l'éducation surveillée et des écoles ménagères. Elle se préoccupe également de la formation des soeurs hospitalières ou enseignantes dans des établissements spécialisés. Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation de l'assistance municipale strasbourgeoise qui marque le début du XXe

³⁹ *Un siècle de charité organisée en Alsace. La Fédération de Charité-Caritas d'Alsace 1903-2003*, Strasbourg, Editions du Signe, 2003 (ouvrage joint au dossier de soutenance). Voir aussi l'article consacré à la première période de la Fédération : « **Pour une réforme locale de l'action caritative. Les débuts de la Caritas catholique dans l'Alsace allemande** », Dominique Dinet et François Igersheim (dir.), *Terres d'Alsace, Chemins de l'Europe. Mélanges offerts à Bernard Vogler*, Strasbourg, Presses universitaires, 2003, p.405-422.

⁴⁰ Auquel je consacre aussi une biographie dans le cadre de la rencontre organisée à Strasbourg par l'association Carrefour d'histoire religieuse et publiée grâce au soutien de l'Equipe de Recherche sur le Catholicisme en Alsace et en Lorraine (ERCAL), implantée à la faculté de théologie catholique : « **L'élite ecclésiastique au service de la cause caritative : Paul Müller-Simonis** », Christian Sorrel (dir.), *L'engagement social des croyants : lignes de force, expériences européennes, itinéraires alsaciens*, Strasbourg, ERCAL-publications, 2004, p.271-283.

siècle, elle est reconnue comme une interlocutrice à part entière⁴¹. A la veille de la Première Guerre mondiale, la Fédération alsacienne apparaît comme l'une des antennes diocésaines du *DCV* les plus dynamiques d'Allemagne.

Si elle peut continuer son activité pendant la guerre et ainsi collaborer à la mobilisation sans précédent de l'assistance publique et privée, la Fédération n'en est pas moins fortement ébranlée par le conflit. Elle perd en effet les deux-tiers de ses membres physiques de 1913 et, dès 1918, se voit contrainte de se séparer de sa « maison-mère » allemande, la *Caritas* nationale, alors en plein essor. Assez vite cependant, elle trouve ses repères dans l'Alsace redevenue française. Ses statuts sont confirmés, sa place dans l'organisation diocésaine des oeuvres clairement définie. Si ses relations avec la nouvelle administration ne sont pas toujours faciles, elle contribue à l'introduction en Alsace de la législation sociale française, tout en poursuivant et en élargissant ses activités antérieures. Les années 30 sont cependant marquées par le repli : décès du « flamboyant » fondateur Müller-Simonis et fin du soutien financier qu'assurait sa fortune, effets de la crise économique, enfin recentrage obligé du travail de la Fédération sur ses activités spécifiques (meilleure coordination de l'action caritative catholique et accueil des plus démunis), en relation avec l'introduction de l'Action catholique spécialisée. En 1939, l'existence de la *Caritas* alsacienne ne semble pas menacée mais l'organisation quarantenaire est à la recherche d'un nouveau souffle, alors que décède son deuxième président, Joseph Oberlé, et que s'ouvre une crise nationale majeure.

Au cours de la période 1940-1944, qui correspond à l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne nazie, la Fédération de Charité connaît une destinée singulière. La vacance de sa direction intervenue à un moment de crise la place de fait sous la tutelle des autorités ecclésiastiques. Celles-ci, pour lui assurer une protection qu'ils pensent efficace, réactivent les liens avec la *Caritas* allemande, organisation reconnue par l'Etat nazi. Dès juillet 40, elles lui donnent aussi un directeur jeune, dynamique, qui s'est déjà signalé par différents types d'action au sein du diocèse et dont on peut penser qu'il fera tout pour préserver l'institution qu'il dirige, quitte à prendre des habitudes d'indépendance : Jules Billing (1905-1973). Les sources renvoient effectivement l'image d'un responsable énergique, entreprenant et pragmatique, parfois sans complaisance avec les congrégations pour lesquelles il joue le rôle d'intermédiaire auprès des autorités. Mais cette énergie et le pragmatisme qui conduit Billing à traiter sans état d'âme avec les autorités occupantes ne

⁴¹ Nous reviendrons plus bas sur cette question des relations entre assistance municipale et bienfaisance privée à Strasbourg.

suffisent pas à sauver la Fédération : celle-ci est officiellement dissoute en mai 1941. Cependant, son ancien directeur, qui cumule plusieurs fonctions au sein de l'administration épiscopale, continue à se préoccuper de l'action caritative diocésaine. On pourrait alors imaginer que les services de l'évêché absorbent complètement l'institution, d'autant plus que les biens de la Fédération sont aliénés. Pourtant, dès 1944, Jules Billing rédige un rapport qui évoque l'action qu'aurait menée « l'Office de Charité » durant toute la période de l'occupation, comme si une parenthèse de trois années se refermait. La « vision d'avenir » qu'il y esquisse trouve un développement inespéré au cours des « Trente Glorieuses ».

En effet, la période 1945-1972 correspond incontestablement à une phase de formidable expansion pour le système d'organisation dont la Fédération de Charité a constitué le point de départ. A partir du noyau originel, on assiste en effet à la création de dix établissements propres jouant la carte de la spécialisation, à la diversification des offres de formation pour le secteur sanitaire et social (cycles de cours et écoles), au développement de l'organisation de l'action caritative au niveau paroissial, à l'intensification du travail de terrain sur le plan régional, national et international. De plus, la Fédération est désormais intégrée aux réseaux nationaux et régionaux d'organisation de l'action caritative privée non lucrative qui se sont constitués après la guerre, à commencer par le Secours Catholique à partir de 1951. Cette expansion sans précédent est due dans une très large mesure au dynamisme de l'infatigable Billing, à la fois directeur diocésain des oeuvres sociales et charitables, président de la Fédération de Charité et, depuis 1951, président de la délégation diocésaine *Caritas* d'Alsace-Secours Catholique. Cette réussite n'est cependant pas sans ambiguïtés. En effet, la Fédération n'est plus désormais que l'un des éléments d'une organisation devenue de plus en plus complexe, où elle risque d'être noyée. En outre, la Fédération subit l'attraction du « petit frère » devenu grand, le Secours Catholique. D'ailleurs, les services de la délégation diocésaine du Secours s'imposent désormais face aux commissions de la Fédération. Certes, quasiment unique en son genre en France⁴², la Fédération de charité est parvenue à préserver sa spécificité au sein de l'organigramme du Secours Catholique, en établissant une collaboration assez souple avec la délégation diocésaine établie par ce dernier. Cependant, à l'orée des années 70, cette spécificité garantie par les textes n'empêche pas la naissance d'une crise d'identité.

⁴² Une Fédération des oeuvres de charité du diocèse de Metz s'est cependant constituée en 1906 et existe toujours aujourd'hui, utilisant le nom de *Caritas* Moselle.

Cette crise se prolonge finalement tout au long de la période 1973-2003. Cette période ne correspond plus en effet à une phase de formidable expansion « tous azimuts », mais au contraire à un moment de remise en cause et de réadaptations. Dans le cas des établissements propres, la gestion de l'héritage Billing s'avère lourde, en un temps où, d'une manière générale, la référence chrétienne devient plus difficile à affirmer dans l'espace public. D'autre part, la Fédération ne semble plus véritablement représentative de l'ensemble des oeuvres caritatives du diocèse dont beaucoup se sont éloignées d'elle. Enfin, la coexistence entre les deux entités, Fédération et Secours Catholique, n'est toujours pas évidente. En même temps, la Fédération montre qu'elle a encore de la ressource. En 1995, sous la direction du chanoine Auer, elle se lance dans une cure rapide de rajeunissement de ses structures. Cette cure lui permet de revenir au projet de Paul Müller-Simonis –représenter l'ensemble de l'action caritative catholique en Alsace-, tout en préservant l'essentiel de l'héritage de Jules Billing –promouvoir la spécialisation, la diversification et la compétence des établissements catholiques au sein de l'action sanitaire et sociale. Elle lui fournit aussi l'occasion de clarifier ses relations avec son partenaire privilégié, le Secours Catholique. De son côté, celui-ci connaît dans les années 90 une montée en puissance qui profite également à la Fédération. L'incursion dans une nouvelle forme de travail caritatif, les chantiers d'insertion, valorise encore davantage les deux partenaires aux yeux du grand public. Cela ne veut pas dire évidemment que tous les problèmes ont disparu : ainsi, la stabilisation et la pérennisation des bénévoles restent un souci constant de la délégation du Secours Catholique, de même que celles des donateurs ; en 2003, la nouvelle convention liant la Fédération et le Secours Catholique national, qui devait remplacer celle de 1976, n'avait toujours pas été signée.

En définitive, l'originalité de la Fédération apparaît comme le produit de l'intuition de deux fortes personnalités, Paul Müller-Simonis, le fondateur, et Jules Billing, le président des « Trente Glorieuses ». Dans l'esprit de la *Caritas* allemande, le premier veut surtout donner au travail caritatif catholique une meilleure visibilité et une meilleure efficacité, pour affirmer la présence catholique, mais aussi faciliter la coopération avec d'autres intervenants, privés ou publics. Il crée ainsi un organisme « hors cadre » par rapport aux structures de l'Eglise, ce qui ne sera pas sans susciter des difficultés récurrentes de positionnement. Le second, Jules Billing, conscient des évolutions du secteur sanitaire et social, fonde directement des établissements, de même que différents réseaux de formation professionnelle. Il a ainsi les coudées plus franches pour mettre en valeur la compétence catholique au service de la spécialisation et de la modernisation de

l'action sanitaire et sociale. Paul Müller-Simonis comme Jules Billing sont des prêtres « entrepreneurs », persuadés de la place décisive que doit occuper l'action sociale et charitable dans les missions d'Eglise. Mais les vicissitudes de l'histoire alsacienne ne sont pas non plus étrangères à l'émergence d'une institution unique, synthèse des influences allemandes et françaises. Les facultés d'adaptation de la Fédération à des contextes politiques, économiques et sociaux très contrastés constituent l'une des raisons importantes de sa remarquable longévité.

L'achèvement du livre dans les temps, grâce aussi à la pression sympathique d'Anne Siegel, chargée de la mission « Centenaire » auprès de la Fédération, et à l'aide efficace des éditions du Signe, qui ont accepté de publier l'ouvrage, me permet de m'inscrire dans une (modeste) actualité médiatique, pour moi inédite, et de rencontrer les acteurs de terrain d'aujourd'hui, notamment à l'occasion des quelques séances de « signatures » de mon livre organisées autour de l'exposition commémorant le centenaire⁴³. Encore une fois, je suis heureuse de pouvoir ainsi sortir de ma « tour d'ivoire ». Sur un plan plus scientifique, le travail me donne la possibilité de me « colleter » à un fonds d'archives hétéroclite, en désordre, qui offre des surprises, bonnes ou mauvaises. J'en propose un classement à la Fédération, qui l'accepte, mais ne parviens pas à convaincre le président, le chanoine Hoffer, de verser le fonds « au moins » aux archives de l'archevêché... J'espère que le déménagement du siège de la Fédération, envisagé depuis de longues années, ne compromettra pas la conservation des documents... Enfin, la recherche m'a fait toucher de plus près à l'histoire de l'Alsace, à l'une des périodes les plus mouvementées de son histoire, et ainsi mieux fait comprendre à la « demi-étrangère » que je suis encore certaines de ses spécificités. Je n'en ai cependant pas encore tout à fait fini avec les commémorations « caritatives ». En 2007, grâce à un étudiant luxembourgeois, Vasco Daniel Luis, qui joue les intermédiaires⁴⁴, j'apporte ma contribution au 75ème anniversaire de la *Caritas* luxembourgeoise sous la forme d'une

⁴³ Voir notamment dans la presse écrite : « Un siècle de solidarité fêté par la Fédération de Charité », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 13 septembre 2003 ; « Caritas : ‚Au plus près des hommes‘ », *L'Alsace*, 13 septembre 2003 ; « Un livre, une référence [compte rendu du livre *Un siècle de charité organisée...* par Christiane Nonnenmacher] », *L'Ami hebdo*, 21 septembre 2003 ; « Catherine Maurer dédicace son livre sur Caritas », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 19 novembre 2003.

⁴⁴ Voir son mémoire de master, soutenu en mai 2007 à l'université du Luxembourg : *La Caritas luxembourgeoise du début du XXe siècle aux années 30*. Je suis les travaux de M. Luis et participe à son jury de soutenance au Luxembourg.

conférence à l'université du Luxembourg et d'une relecture critique de l'ouvrage « jubilaire » publié à cette occasion⁴⁵.

Ce temps de recherche sur la *Caritas* m'a montré d'abord qu'un sujet qui *a priori* apparaît comme très spécialisé renferme également des possibilités insoupçonnées de ramification et d'extension. Il faut donc se garder des jugements trop hâtifs et ne pas toujours prêter l'oreille à ce que disent certains conseillers bien intentionnés... Ce temps de recherche m'a aussi permis de travailler à partir de sources très variées et ainsi de prendre de l'assurance dans l'analyse, même si la lecture de l'historiographie reste bien sûr indispensable, j'y reviendrai. Bien que très centré sur l'Allemagne, il m'a fait prendre encore plus conscience de l'intérêt de la comparaison entre pays, et mon étude sur la *Caritas* alsacienne n'a pas peu contribué à cette évolution. Il m'a conduit également à aborder un spectre temporel assez large, du début du XIXe siècle à nos jours, ce qui convient bien, je crois, à ma forme d'esprit plus synthétique qu'analytique. Enfin, il a été jalonné de rencontres et a enrichi mon expérience des colloques, mais a été surtout un temps de recherche solitaire. Pourtant, parallèlement, je me suis aussi familiarisée avec les formes et les pratiques de la recherche collective.

⁴⁵ *La Caritas luxembourgeoise au fil de son histoire. Publication à l'occasion du 75e anniversaire de Caritas Luxembourg*, Luxembourg, 2007.

III

ESPACE, ESPACES GERMANIQUES ET ENSEIGNEMENT OU L'EXPERIENCE DU TRAVAIL EN COMMUN

1) Réflexions « spatiales »

A mon arrivée à Strasbourg en 1989, je ne fais pas véritablement partie d'un groupe de recherche, si l'on excepte mon rattachement comme doctorante au Centre de recherche sur l'histoire du XIXe siècle commun aux universités Paris I et Paris IV. Je suis intégrée progressivement au Centre d'études régionales, rhénanes et centre-européennes, fondé en 1968 par Georges Livet et dirigé depuis 1984 par Bernard Vogler, professeur d'histoire moderne et directeur de l'institut d'histoire d'Alsace. J'y suis associée notamment aux réflexions et à la préparation des journées d'étude autour de l'histoire des élites qui débouchent sur la publication d'un ouvrage collectif⁴⁶. Mais je suis également les séminaires d'histoire de la ville organisés par Jean-Luc Pinol, alors professeur à Strasbourg, dans le cadre de l'URA CNRS 1010 « Cultures, arts et sociétés des villes européennes ». Ce sont les premiers séminaires de recherche, avec présentation des travaux en cours ou tout juste achevés, auxquels j'assiste en France. Ils me permettent de m'initier à l'histoire urbaine et à l'histoire quantitative, notamment aux analyses factorielles, que la révolution informatique mettait alors en pleine lumière... Après la disparition de l'URA, je participe aux travaux du groupe de recherche qui se reconstitue, d'abord dans le contexte d'un Programme Pluriformation, puis dans celui de l'Equipe d'accueil 3400. Le thème de réflexion suggéré par Rebecca Rogers, alors maître de conférences d'histoire contemporaine à Strasbourg, est suffisamment vaste pour fédérer une (petite) équipe

⁴⁶ Jean-Michel Boehler, Christine Lebeau et Bernard Vogler (dir.), *Construction de soi-même et service de l'autre. Recherches sur les élites régionales*, Strasbourg, 2002.

d'historiens et d'historiens de l'art, aux axes personnels de recherche souvent très disparates, comme c'est souvent le cas dans les universités de taille moyenne, contraintes de conjuguer les impératifs de la préparation aux concours d'enseignement à ceux de la recherche : il s'agit de « l'espace dans la pratique des historiens ». Mais nous parvenons à nous réunir pour écouter des conférenciers invités ou réfléchir en commun sur les textes d'auteurs « spatiaux » ayant influencé les historiens, comme Michel de Certeau : pour moi une démarche inédite. Le résultat de ce *brain trust* est la production d'un questionnaire élaboré ensemble et d'un ouvrage collectif « qui tournent pour l'essentiel autour de trois thèmes : les termes dans lesquels les historiens décrivent, nomment et éventuellement pensent l'espace ; le statut que plus ou moins explicitement ils attribuent à celui-ci dans la position des problèmes comme dans le développement de l'argumentation ; et enfin le mode sur lequel ils l'articulent au temps »⁴⁷.

Dans ce volume, je propose une contribution qui articule les réflexions du groupe à mon champ de spécialité, l'histoire et l'historiographie du fait religieux contemporain (XIXe-XXe siècle), en France et en Allemagne⁴⁸. C'est la première fois que je publie une analyse explicitement comparative, même si la pratique des cours m'y a déjà préparée. Les sources mobilisées sont les articles programmatiques et les travaux importants de recherche, essentiellement les thèses, publiés entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. Elles montrent que, de part et d'autre du Rhin, l'espace est bien une catégorie présente dans les ouvrages des spécialistes du fait religieux contemporain, mais dans des acceptions très variées. En France, trois types d'ouvrages ont ainsi pu être isolés : les travaux, peu nombreux, ayant choisi l'espace comme terrain principal d'enquête ; les travaux de Philippe Boutry pour lequel l'espace est un concept opératoire (voire notamment son approche de l'espace paroissial) sans constituer un objet unique d'enquête ; enfin les monographies se consacrant à un espace régional ou diocésain. Une première catégorie spatiale a ainsi été délimitée : celle de l'espace sacré, intérieur ou extérieur aux édifices du culte, défini notamment par les lieux et les représentations voués au culte des saints (ouvrages de Marie-Hélène Froeschlé-Chopard et de Philippe Martin). Une notion fortement influencée par les réflexions de l'historien et anthropologue Alphonse Dupront pour lequel l'espace était un outil privilégié pour observer la « quête humaine des

⁴⁷ Jean-Claude Waquet, « Introduction », Jean-Claude Waquet, Odile Goerg et Rebecca Rogers (dir.), *Les espaces de l'historien*, Strasbourg, 2000, p.7-16, p.7.

⁴⁸ « **Espaces sacrés, espaces territoriaux du sacré : l'espace du fait religieux contemporain dans les historiographies française et allemande depuis la fin des années 80** », Waquet, Goerg et Rogers, *op.cit.*, p.125-144.

sacralités ». Une deuxième catégorie spatiale joue un rôle plus important encore, celle de l'espace territorial de la paroisse ou du diocèse, notion qui s'inscrit dans la tradition française de relations étroites entre la géographie et l'histoire, mais aussi dans la continuité de l'école de sociologie religieuse inspirée par Gabriel Le Bras (travaux de Philippe Boutry, de Pierre-Yves Saunier, monographies diocésaines de Bernard Delpal ou de Christian Sorrel). Dans les deux cas, les chercheurs français s'intéressent surtout à des espaces matériels, concrètement délimités par des murs, des lieux ou des frontières, et privilégient l'espace vécu, que s'approprient les fidèles, à l'espace institutionnel.

En Allemagne en revanche, la notion d'espace a été introduite de manière plus théorique par l'intermédiaire du concept de « milieu » (c'est le terme français qui est utilisé en allemand) emprunté par les historiens aux sociologues, notamment à l'analyse de Mario Rainer Lepsius consacrée au système des partis dans l'Allemagne de Weimar. D'après Lepsius, le milieu rassemblerait en un groupe social cohérent des individus liés par leur appartenance religieuse ou idéologique, leur tradition régionale, leur situation économique et leurs pratiques culturelles. Depuis le *Kaiserreich*, le milieu aurait structuré la société allemande en quatre ensembles très solides mais sans relations les uns avec les autres : le milieu catholique, le milieu conservateur, le milieu de la bourgeoisie protestante, enfin le milieu social-démocrate qui, chacun, aurait généré leur propre parti. Selon Lepsius, leur isolement respectif expliquerait l'effondrement du système des partis à la fin de la République de Weimar, face à l'ascension du parti national-socialiste. Cette définition des milieux a fait l'objet d'un vaste débat historiographique, tout particulièrement chez les historiens du catholicisme. Au moment où je rédige l'article, ceux-ci souhaitent dépasser le modèle théorique et redécouvrir la dimension spatiale de la notion, notamment son ancrage territorial, local ou régional, qui permet de justifier les enquêtes de terrain et les monographies régionales : c'est ce que j'ai appelé la « territorialisation du concept de milieu »⁴⁹. Plusieurs études ont ainsi vu le jour, notamment celles produites par un groupe de jeunes historiens de l'université de Münster (travaux de Christoph Kösters sur le diocèse de Münster dans la première moitié du XXe siècle, de Wilhelm Damberg sur ce même diocèse avant et après le concile Vatican-II, analyse comparative d'Antonius Liedhegener sur catholiques et protestants de Bochum et de Münster au XIXe siècle). Si le concept de milieu s'est territorialisé, les catégories d'espace sacré et d'espace comme lieu

⁴⁹ Voir mon article historiographique rendant compte de manière plus détaillée de certains des ouvrages relevant de ce courant : « **La territorialisation du milieu : historiens et milieu catholique dans la**

de vie des fidèles, chers aux historiens français, n'ont cependant guère droit de cité chez les historiens allemands. A l'instar de l'ignorance du concept de milieu du côté français et de la méconnaissance de l'école française de sociologie religieuse du côté allemand, il s'agit de l'une des nombreuses manifestations de l'imperméabilité l'une à l'autre des démarches historiennes de part et d'autre du Rhin. Au terme d'une telle analyse, on ne peut donc que plaider pour une intensification des échanges entre les deux pays dans le domaine de l'historiographie du fait religieux.

2) Espaces germaniques

Pour moi, l'« aventure de l'espace » ne s'arrête pas là. Comme ailleurs en France, les autorités de tutelle encouragent la petite communauté d'historiens et d'historiens de l'art médiévistes, modernistes et contemporanéistes que nous sommes au sein de l'UFR des Sciences historiques de l'université devenue entretemps Marc Bloch, à resserrer les rangs. Il est notamment recommandé à ceux qui travaillent sur les pays de langue germanique et à ceux qui ont choisi de réfléchir aux catégories spatiales de se retrouver sur des thématiques communes, au sein de l'Equipe d'accueil 3400. Le Centre d'études régionales, rhénanes et centre-européennes, auquel j'appartiens au premier chef, décide donc de se muer en Groupe de recherche sur les **espaces** rhénans, germaniques et centre-européens et de prendre davantage en compte les enjeux spatiaux d'un ensemble structuré, du Moyen Age jusqu'au XXe siècle, par des systèmes politiques complexes et divers (Saint Empire romain germanique, Monarchie des Habsbourg, Empire allemand...). Cette mutation se fait sous la houlette de François Igersheim, qui succède à Bernard Vogler à la tête de l'Institut d'histoire d'Alsace, et de Christine Lebeau, alors maître de conférences d'histoire moderne à Strasbourg. La nouvelle orientation est marquée d'abord par le colloque que Christine Lebeau organise en 2001 autour des « Dynamiques spatiales, dynamiques d'Empire » ; celui-ci se propose d'étudier l'inscription dans l'espace d'un système institutionnel très particulier, le Saint Empire romain germanique, grâce à la

recherche récente en Allemagne », *Bulletin de la Mission Historique Française en Allemagne*, n°36, 2000, p.129-140.

confrontation d'analyses françaises et allemandes⁵⁰. En mai 2003, j'organise moi-même, avec le soutien actif du groupe de recherche (Christian Baechler, Michel Hau, François Igersheim et Christine Lebeau), un colloque dans le prolongement chronologique et problématique du précédent, intitulé « Frontières, itinéraires, réseaux : les dynamiques spatiales dans l'aire germanophone au XIXe siècle »⁵¹. Onze historiens allemands et français sont invités à comparer leurs catégories spatiales et leur définition de l'espace germanophone au XIXe siècle.

L'introduction rappelle la singularité de la période dans l'histoire politique et territoriale de l'espace germanophone, marquée par l'expérimentation de trois formes d'organisation politique de l'espace : « l'ancien Reich » et sa disparition, la naissance d'une configuration originale, la Confédération germanique, enfin l'émergence du premier Etat-nation germanique, le Reich wilhelminien. Cette évolution particulière a conduit les historiens à privilégier l'étude des processus de « macro » construction nationale et territoriale à l'oeuvre dans l'espace germanique, c'est-à-dire les processus ayant conduit à la constitution d'un espace délimité par des frontières stables, désigné par un nom unique et sur lequel s'exerce un seul pouvoir politique : essentiellement le Reich wilhelminien, plus proche de la configuration française ou britannique de la nation que ne l'était l'ancien Reich. Or, s'il n'est pas question de remettre en cause la légitimité de cette histoire, il semble qu'il y a place : pour une approche micro-historique de ces phénomènes, permettant notamment l'examen à frais nouveaux des questions de frontière et de délimitation territoriale ; pour une approche qui mette en valeur des processus de construction spatiale dont la finalité n'est pas nécessairement la constitution d'un espace territorial et qui utilisent des logiques intellectuelles ou matérielles propres (réseaux économiques, commerciaux et financiers, scientifiques et techniques, universitaires et intellectuels...) ; pour une reprise de la question de la « fondation intérieure » de l'espace de la nation allemande, appliquée à l'époque contemporaine. Dans ce dernier cas se pose tout particulièrement la question de l'articulation et de la différenciation des espaces locaux, régionaux et nationaux, de l'appartenance à la petite patrie et à la grande, des processus d'assimilation et de différenciation entre ces espaces, en bref de la polarisation de l'espace.

⁵⁰ Ce colloque a été publié sous la direction de Christine Lebeau, avec le titre *L'espace du Saint Empire du Moyen Age à l'époque moderne*, Strasbourg, 2004.

⁵¹ Voir le **compte rendu** de la rencontre dans *Bulletin de la Mission Historique Française en Allemagne*, n°39, 2003, p.64-71.

Dans la première section « Espace ouvert, espace fermé : la question des frontières », Bernhard Struck (Berlin) compare la perception de la frontière franco-allemande et celle de la frontière germano-polonaise à partir des récits des voyageurs allemands (1750-1850). Morgane Labbé (Paris, « Les frontières de la nation allemande dans l'espace de la carte et du tableau statistique ») aborde la question des frontières et de la définition des limites de la nation allemande à travers le processus de constitution des cartes et des descriptions statistiques. Thomas Serrier (Paris, « Les imaginaires sociaux dans la cristallisation de la frontière germano-polonaise au XIXe siècle ») concentre son analyse sur un espace frontalier spécifique, la province prussienne de Posnanie. Enfin, Christian Pletzing (Lübeck, « Le patriotisme à l'égard de l'Etat prussien en Prusse orientale et occidentale 1830-1871 ») pose la question des limites de la nation allemande en analysant les tensions entre nationalisme allemand et nationalisme polonais d'une part et nationalisme allemand et patriotisme prussien d'autre part, au sein de deux provinces frontalières, la Prusse orientale et la Prusse occidentale.

Dans la deuxième section, « Construire l'espace : confession et éducation », Marie-Emmanuelle Reytier (Lyon, « Les *Katholikentage* et la construction d'un espace religieux germanophone, 1848-1933 ») montre comment les *Katholikentage*, ces rassemblements réguliers des catholiques allemands, ont su s'adapter à la modification des frontières germaniques, entre le moment de leur fondation et celui de la prise du pouvoir par les nazis. Eligiusz Janus (Marbourg, « Territoire, ethnicité, confession. Le Grand-Duché de Posen et l'archevêché de Gnesen-Posen au sein de l'Etat prussien (1815-1867) ») pose la question du rôle des confessions dans la construction d'une nouvelle province prussienne, le Grand-Duché de Posen, devenu plus tard la Posnanie. Enfin, Monique Mombert (Strasbourg, « Le système éducatif allemand entre pluralisme et unité autour de 1900 ») s'intéresse à l'adaptation du système scolaire à la nouvelle configuration du Reich à partir de 1871.

Dans la troisième section, « Du national au local, du centre à la périphérie : niveaux d'espace et interactions », Jay Rowell (Paris, « Les visites de souveraineté comme articulation du national et du local en France et en Allemagne à la veille de la guerre de 1914 ») présente une recherche en cours, menée conjointement avec Nicolas Mariot, sur les modalités pratiques de l'organisation des visites des chefs d'Etat en France et en Allemagne à la veille de la Première Guerre mondiale et sur la signification qu'il faut donner à ces modalités. Gilles Buscot (Strasbourg, « Les cérémonies strasbourgeoises de la regermanisation après 1870 ») s'intéresse à un cas de « visite de souveraineté », celle de

l'empereur Guillaume Ier à Strasbourg en 1886. François Igersheim (Strasbourg, « Réseaux intellectuels supra-régionaux et retombées régionales : les congrès strasbourgeois des grandes fédérations historiques et archéologiques et la sociabilité historique de l'Alsace (1870-1914) ») pose le problème de l'articulation des sociétés historiques d'Alsace, territoire nouvellement intégré au Reich, aux grandes fédérations historiques qui structurent la communauté historique et archéologique dans l'espace allemand. Enfin, Hubert Kiesewetter (Eichstätt, « L'apport théorique de Walter Christaller à la recherche régionale ») montre comment le géographe Walter Christaller a tenté de théoriser les relations entre villes et espace en Allemagne du Sud.

Au total, le colloque se pose à frais nouveaux le problème des représentations de l'espace et/ou de leur interaction avec les pratiques. Il met aussi en évidence les convergences de problématiques concernant les marges et les périphéries de l'espace allemand, que celles-ci soient occidentales ou orientales, sans négliger l'évocation des tensions entre le national et le local, entre le centre et la périphérie. Enfin, la plupart des communications réaffirment qu'au XIXe siècle, la problématique spatiale est totalement « parasitée » par la problématique nationale, en d'autres termes que la problématique des nationalismes oriente en grande partie le discours sur l'espace et les pratiques de l'espace : une grande nouveauté par rapport à la période du Saint Empire. D'autres pistes restent à explorer : constitution des réseaux et circuits économiques, des réseaux artistiques et de loisir, circulation des modèles politiques et institutionnels, circulation des normes juridiques...

L'organisation de ce colloque m'a permis de faire plus ample connaissance avec une collègue professeur de civilisation allemande à l'université Marc Bloch, Monique Mombert. Avec la collaboration de Christine Lebeau, nous décidons de répondre à l'appel d'offre à projet de recherche lancé pour la période 2005-2008 par la Maison Interdisciplinaire des Sciences de l'Homme d'Alsace (MISHA), Unité Mixte de Service 2552 constituée entre le CNRS et l'université Marc Bloch. Dans cette configuration⁵², cette Maison des Sciences de l'Homme est encore toute jeune : née en 2000, elle ne dispose pas encore de locaux propres. Mais elle est déjà destinée à héberger des équipes entières, notamment des Unités Mixtes de Recherche (UMR), et des programmes portés par des équipes ou des parties d'équipe pour une durée limitée, en général celle du contrat quadriennal liant l'établissement à l'Etat. C'est dans cette dernière catégorie que nous

⁵² Il existait en effet auparavant une maison des Sciences de l'Homme à Strasbourg, mais celle-ci n'était pas véritablement parvenue à s'imposer dans le paysage de la recherche.

souhaitons nous inscrire, avec un projet interdisciplinaire réunissant des historiens et des germanistes. Un peu pressées par le temps, car nous ne maîtrisons pas encore le calendrier et les exigences spécifiques de la constitution d'un tel dossier, mais encouragées par le directeur de la MISHA, Alain Chauvot, professeur d'histoire romaine à l'UMB, nous choisissons de soumettre un thème que nous avons déjà commencé à défricher, mais que nous nous proposons d'élargir et d'exploiter davantage, avec l'aide de nos équipes respectives⁵³ : celui des processus de construction de l'espace dans les mondes germaniques⁵⁴. Nous faisons en effet valoir que, depuis 1945 et la fin du IIIe Reich, la notion d'espace (*Raum*) a été quasiment bannie du discours et de la pratique scientifique en Allemagne en raison de son instrumentalisation par le régime nazi, même si un frémissement vient tout juste de se dessiner. Nous souhaitons nous inscrire dans ce début de redécouverte en dépassant le double héritage de la pensée géographique et juridique pour réfléchir, dans la longue durée, à un processus historique et culturel de production de l'espace, confronté aux données du terrain. D'une manière générale, il s'agit de mettre à jour des formes singulières d'appropriation de l'espace, d'étudier leur cohérence dans le temps en deçà des constructions politiques ou nationales, mais aussi les résistances qu'elles suscitent.

Nous envisageons trois types de processus de construction spatiale : 1) La production d'espaces culturels à l'intérieur de l'espace germanique ; 2) Les conceptions et visions confessionnelles de l'espace confrontées au territoire de la ville ; 3) Le rôle de la circulation de modèles et de la formation de hiérarchies dans la construction des espaces politiques. Le premier axe souhaite mettre l'accent, dans la perspective d'une histoire matérielle de l'intellectualité, sur les espaces intellectuels et les acteurs de leur construction. Conseillers du prince (« caméralistes »), savants (comme les statisticiens des XVIIIe et XIXe siècle), universités et universitaires (comme ceux de la *Kaiser-Wilhelm Universität* de Strasbourg pendant la période 1871-1918) forment autant de milieux qui doivent permettre d'étudier les systèmes familiaux, confessionnels et sociables qui forment des espaces particuliers au sein d'une culture globalement décrite comme « allemande ». Dans ce cadre, deux outils de travail doivent être constitués : une base de données « régionales » établie à partir du fonds des périodiques allemands du XVIIIe siècle

⁵³ Le Groupe de recherche sur les espaces rhénans, germaniques et centre-européens, composante de l'Equipe d'accueil 3400, pour les historiens, et l'axe civilisationniste de l'Equipe d'accueil 1341 « Mémoires et frontières », pour les germanistes.

⁵⁴ L'intitulé complet du projet proposé est : « Circulations, itinéraires, réseaux : les processus de construction spatiale dans les mondes germaniques, de la Réforme à la fin des années 1990 ».

conservés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNU) ; l'inventaire et le catalogage d'un fonds documentaire de la période 1933-1945 dit « fonds nazi », déposé dans les bibliothèques de l'université Marc Bloch et à la BNU.

Le deuxième axe veut confronter le discours confessionnel sur l'espace, en particulier l'espace urbain, au modelage confessionnel du territoire de la ville par l'intermédiaire du réseau paroissial, du réseau des oeuvres et de l'emprise immobilière et architecturale, à partir notamment de deux cas d'espèce, Strasbourg et Fribourg-en-Brigau, à la fin du XIXe et au début du XXe siècles. La concurrence confessionnelle dans la maîtrise de l'espace, en particulier entre catholiques et protestants, doit être prise en compte, ainsi que les interactions ou conflits entre identités nationales et identités confessionnelles. Enfin le troisième axe doit s'interroger sur les critères qui définissent les modèles et les hiérarchies au sein de l'espace politique éclaté propre à l'aire culturelle germanique. Une attention particulière doit être accordée aux manifestations symboliques (élection de l'empereur, entrées princières, cérémonies de « germanisation »...), aux questions d'échelle (urbaine, régionale, voire territoriale avec la notion d' « espace de l'entre-deux ») et aux relations entre « centres » et « périphéries » occidentales (Alsace-Lorraine) comme orientales (Lusace, Silésie, Bukowine, Galicie).

Le projet est accepté par les instances de la MISHA à l'automne 2003, ce qui signifie qu'il peut bénéficier à partir de 2005 d'un budget annuel et de l'aide logistique de la Maison des Sciences de l'Homme. Il fait désormais partie de son axe « Mondes germaniques ». Son fonctionnement devant correspondre à la période 2005-2008 du contrat quadriennal de recherche, je peux en établir un premier bilan, mais réserverai la présentation des actions non encore réalisées à la dernière partie du mémoire. Trois journées d'étude sont organisées en 2006. La première, intitulée « A-t-on besoin du territoire ? L'inter-territorialité dans le Saint Empire du Moyen Age à l'époque moderne » et dirigée par Christine Lebeau, concerne la notion et la pratique du territoire dans le Saint Empire aux époques médiévale et moderne. Elle aborde la question des différentes échelles de réseaux entre territoires –réseaux urbains, réseaux administratifs, réseaux journalistiques- et celle des modalités possibles de l'interterritorialité –facteur confessionnel, émergence du facteur national-. La deuxième journée, intitulée « La construction d'un espace allemand par la circulation des élites et des voyageurs au XIXe siècle », que j'ai organisée, s'intéresse à un processus spécifique de construction spatiale au XIXe siècle, celui de la circulation des personnes, avec une communication de Marie-Bénédicte Vincent (Angers) sur « La circulation des élites allemandes au sein du territoire

de l'empire après 1871 : une voie d'appropriation de la nation ? » et d'Eva Nether (Augsbourg) sur « La construction d'un espace de voyage allemand au XIXe siècle » à partir de l'étude des premiers guides touristiques. La troisième journée, intitulée « L'espace culturel du livre à l'exemple du *Reichsland* Alsace-Lorraine (1870-1918) » et dirigée par Monique Mombert, se tourne vers les modalités de construction d'un espace culturel aux marges occidentales de l'Empire, en s'intéressant au rôle du livre et de ses relais dans la (re)construction d'un espace culturel germanophone au sein de l'Alsace annexée. Ces trois journées, qui sont toutes en cours de publication sous forme « papier » ou électronique, répondaient aux objectifs initiaux du programme qui étaient d'étudier dans la longue durée les multiples constructions sociales et culturelles qui ont structuré et structurent encore l'espace germanique ou germanophone, en s'inscrivant surtout dans le premier axe, la production d'espaces intellectuels et culturels, et, de manière plus atténuée, dans le troisième, le rôle de la circulation des modèles et de la formation de hiérarchies dans la construction des espaces politiques. Le deuxième axe, les conceptions et visions confessionnelles de l'espace confrontées au territoire de la ville, a en effet été essentiellement illustré par la réalisation de la recherche inédite que je présente dans mon dossier d'habilitation et sur laquelle je reviendrai ultérieurement.

En dehors de ces journées d'étude, deux outils de travail ont été constitués ou sont en passe de l'être. Un site internet intitulé « Espaces en partage » a été réalisé grâce à l'aide de la MISHA (Catherine Douvier)⁵⁵. Il présente les grands axes du programme, les équipes et les chercheurs impliqués, enfin les activités en cours, bien que celles-ci apparaissent désormais davantage dans la rubrique générale des actualités de la MISHA⁵⁶. Cette réalisation a permis de se rendre compte des contraintes, mais aussi des possibilités qu'offre la « mise en ligne » : nécessité d'une plus grande concision et d'une meilleure hiérarchisation des informations, mais au bénéfice de la lisibilité, de la visibilité et de l'accessibilité. Par ailleurs, le chantier de la valorisation du fonds documentaire d'ouvrages germanophones de la période 1933-1945 a été entamé, mais j'y reviendrai également dans ma partie « Bilan et perspectives ». Enfin, le déroulement du programme a été jalonné de réunions internes et de bilans d'étape, présentés oralement (voir notamment la présentation faite lors de la journée organisée par la MISHA dans le cadre du stage en équipe de recherche des masters « Mondes germaniques » et « Histoire des mondes

⁵⁵ Voici son adresse : http://misha1.u-strasbg.fr/espaces_partage/index.html.

⁵⁶ A l'adresse <http://misha1.u-strasbg.fr>.

germaniques » de l'université Marc Bloch) et par écrit, des activités toujours dévoreuses de temps...

Dans cette première phase, il me semble que le travail en commun a été fructueux, permettant notamment un rapprochement entre historiens spécialistes de l'Allemagne moderne et contemporaine et germanistes civilisationnistes, un rapprochement qui ne va pas toujours de soi... Il a permis aussi l'intégration de jeunes doctorants ou futurs doctorants rattachés aux équipes partenaires du programme : Eva Nether, déjà mentionnée, mais aussi Matthieu Funtsch (doctorant en germanistique) et Tania Hohenleitner (doctorante en histoire contemporaine) qui participent à la mise en valeur du fonds « nazi ». Mais, au-delà de ce programme de recherche, la participation au comité de rédaction de la *Revue d'Allemagne*, fondée à Strasbourg en 1969, éditée par la Société d'Etudes Allemandes (SEA)⁵⁷ et toujours soutenue à ce jour par le CNRS, me permet aussi de travailler en équipe et de confronter mon point de vue d'historienne avec celui de germanistes, sociologues, économistes ou juristes sur les « espaces germaniques » : l'interdisciplinarité est l'un des principes fondateurs de la revue. En dehors des questions « spatiales », la pratique de l'enseignement et de l'organisation de l'enseignement m'amène aussi au travail collectif.

3) Enseignement et organisation de l'enseignement

J'arrive à l'université au moment précis où la croissance très rapide du nombre d'étudiants se fait sentir de la manière la plus désagréable, surtout pour les deux premières années : cours et travaux dirigés surchargés, insuffisance numérique du personnel enseignant et administratif, inadaptation du système d'enseignement à des étudiants mal préparés. Les emplois précaires dont relève mon poste d'AMN sont l'une des réponses à cette situation difficile ; une autre, plus ancienne mais tout aussi précaire, consiste à recourir à des chargés de cours, enseignant par ailleurs dans le secondaire. Assez rapidement, je suis chargée de coordonner les équipes assurant les enseignements de DEUG première et deuxième année en histoire contemporaine. Je fais ainsi la connaissance non seulement de jeunes chercheurs, mais aussi d'enseignants plus chevronnés, intervenant

⁵⁷ J'assume les fonctions de vice-présidente de la SEA depuis sa restructuration en 2002.

dans différents lycées de la région. J'apprends aussi de cette manière, « sur le tas », comment fonctionnent les différentes instances de l'université, direction des instituts, direction et conseil d'UFR (ou de faculté, comme on le dit encore à Strasbourg)⁵⁸, conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), conseil d'administration, mais aussi services administratifs. Tous ces organes nous accompagnent dans notre gestion des examens, examinent nos demandes de modification et transmettent les directives du « ministère », cette espèce de divinité tutélaire contre laquelle les universitaires « râlent » beaucoup mais que, finalement, ils n'affrontent guère directement. Entre 1998 et 2000, en tant que responsable du DEUG d'histoire, je dois moi-même appliquer certaines de ces directives, celles qui correspondent à la réforme dite Bayrou –du nom du ministre de l'enseignement supérieur de l'époque...- et qui prévoient la mise en place d'un enseignement semestrialisé, sur le modèle de ce qui existe dans d'autres pays européens. Le bouleversement des habitudes est important et, au fil de débats parfois houleux, je rédige plusieurs schémas d'organisation, les fameuses « maquettes ». A cette occasion, je vois se confirmer le fait que, si la discussion est réelle et la décision collégiale, le travail de réflexion et de mise en forme d'un(e) seul(e) oriente beaucoup le déroulement des opérations...

Je retrouve cette forme de travail à partir de 2003, lors de la réflexion autour de la création des masters, notre université faisant partie de la dernière « vague » de l'entrée en vigueur du processus de Bologne. Cette fois, la relative latitude que nous laisse le « ministère » nous désarçonne quelque peu, nous entraînant même dans de vastes projets de recomposition de l'enseignement *post*-licence. Motivés par une collègue germaniste, nous (c'est-à-dire les historiens spécialistes de l'Allemagne) envisageons même un rapprochement avec les autres disciplines s'intéressant aux mondes germaniques à Strasbourg, au sein d'un grand master transdisciplinaire et interuniversitaire, alors que les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) ne sont pas encore d'actualité. En dépit de nombreuses réunions, ce master se heurte à plusieurs difficultés : persistance des frontières entre les disciplines et les universités, problème des débouchés vers un doctorat spécialisé, disponibilité des collègues impliqués... Bref, le projet échoue, mais il contribue néanmoins à la réflexion sur la mise en place d'un parcours spécialisé « Histoire des mondes germaniques », qui concerne la deuxième année du master d'histoire. Je participe activement à la rédaction de sa maquette, de même qu'à celle de la première année, commune à tous les historiens médiévistes, modernistes et contemporanéistes quelle

⁵⁸ J'en suis membre élue depuis 1998.

que soit leur spécialité, et remplis les formulaires fastidieux que nous a concoctés le « ministère ». Le résultat est loin d'être parfait, mais c'est la première fois qu'apparaît explicitement dans nos enseignements *post*-licence une filière spécialisée dans l'histoire de l'aire germanophone du Moyen-Age à l'époque contemporaine, adossée au Groupe de recherche sur les espaces rhénans, germaniques et centre-européens. Depuis son ouverture à la rentrée 2005, cette filière accueille environ une douzaine d'étudiants, dont la majorité travaille sur l'espace alsacien et rhénan.

En ce qui concerne le contenu des cours proprement dit, je commence par « voyager » entre plusieurs pays et plusieurs périodes, comme il est souvent de règle au début de la carrière universitaire. Après l'histoire moderne et « L'Europe des Lumières et des Révolutions », j'inaugure ma participation aux enseignements de l'institut d'histoire contemporaine par des travaux dirigés sur la France et le Royaume-Uni entre 1870 et 1914. Les séances sont alors de deux heures et j'apprends beaucoup sur l'histoire de la Grande-Bretagne, celle de la France m'étant davantage familière. Suivent des travaux dirigés sur l'Europe au XIXe siècle, un cours et des travaux dirigés sur l'Europe et les Etats-Unis au XXe siècle, puis sur la France entre 1918 et 1958. Pour le thème de ces cours de DEUG, les décisions sont toujours prises collégalement au sein de l'institut d'histoire contemporaine, après des discussions parfois difficiles mais toujours instructives, compte-tenu de l'éventail assez large des champs de spécialité représentés par les enseignants (certaines années, de l'Asie à l'Afrique, en passant par l'URSS, sans même parler des différentes démarches historiographiques...). Parallèlement, grâce notamment à l'amélioration de la situation sur le plan des recrutements, j'ai la possibilité d'assurer assez tôt des cours sur ma spécialité, l'histoire de l'Allemagne en général et l'histoire du fait religieux en Allemagne et en France en particulier. Au début de mon entrée en fonction comme maître de conférences, je fais même en DEUG un cours optionnel sur « L'Allemagne religieuse au XIXe siècle »⁵⁹, cours qui n'était peut-être pas tout à fait adapté à un public de tout jeunes étudiants... En licence, aux travaux dirigés sur la vie politique sous Guillaume II et la République de Weimar, qui accompagnent le cours de Christian Baechler, succèdent un cours et des travaux dirigés sur « Religion et société en Allemagne et en France entre le début du XIXe siècle et les années 1930 », prolongés par l'organisation d'un séminaire de maîtrise axé sur l'historiographie du catholicisme contemporain en France et en Allemagne. Les contenus de ces enseignements sont donc

⁵⁹ Allusion évidemment à l'ouvrage de référence de Georges Goyau, *L'Allemagne religieuse*, Paris, 1905-1909.

résolument comparatifs. La question d'histoire contemporaine proposée aux concours d'enseignement entre 2001 et 2003, « Religion et culture dans les sociétés et les Etats européens de 1800 à 1914 : France, Allemagne, Royaume-Uni et Italie », me donne l'occasion de replacer ces deux pays dans un cadre plus large. Je collabore alors à la réalisation de la traditionnelle bibliographie publiée par la revue *Historiens et Géographes*⁶⁰, assure à Strasbourg la quasi-totalité des cours et des travaux dirigés concernant la question, organise journées d'étude et conférences autour du thème et, enfin, rédige un manuel pour les éditions Bréal⁶¹.

Si cet ouvrage répond à une commande, il est étroitement lié aux thèmes que je privilégie depuis longtemps dans mes activités de recherche et d'enseignement et me permet ainsi de les valoriser, même si l'esprit du livre, conformément à celui des concours, est plus synthétique qu'analytique. Comportant une chronologie détaillée, différentes figures et un lexique, il est organisé en trois parties, respectant ainsi schéma imposé par la collection⁶² : la première de ces parties s'attache à définir les termes de la question proposée et à établir une bibliographie raisonnée ; la deuxième aborde différents thèmes de réflexion en distinguant état des connaissances et approche historiographique ; la dernière propose des exercices d'entraînement et permet ainsi de prolonger la réflexion engagée dans la deuxième partie. Je m'attarderai essentiellement sur la présentation de cette dernière.

Les notions de religion et de culture et le problème que pose leur interaction dans une perspective historique sont d'abord précisées, ainsi que la signification à accorder aux différents Etats (tous font partie d'un ensemble, l'Europe occidentale, aux caractères politiques, économiques, sociaux et culturels proches) et à la période retenus (un « très long XIXe siècle »). Après quelques rappels historiographiques, les grandes lignes d'évolution entre 1800 et 1914 sont retracées. En 1800, les relations entre religion (chrétienne et juive) et culture (entendue au sens de savoir, mais aussi de pratiques sociales) sont encore étroites, dans les mentalités comme dans la constitution des connaissances, même si elles se sont déjà distendues sous l'influence des Lumières et de la Révolution française. Différents facteurs (évolution intellectuelle, politique et sociale, rôle de la Révolution industrielle, rôle et attitude des Eglises) distendent encore davantage ces

⁶⁰ Placée sous la responsabilité de Jacques-Olivier Boudon et Christophe Charle, *Historiens et Géographes*, n°375, 2001, p.243-289.

⁶¹ *Religion et culture dans les sociétés et les Etats européens de 1800 à 1914 : France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni*, Paris, Bréal, 2001 (ouvrage joint au dossier de soutenance).

⁶² Collection Amphi Histoire contemporaine, dirigée par Olivier Pétré-Grenouilleau.

relations au cours du XIXe siècle : le phénomène de sécularisation des Etats et des sociétés est l'une des grandes évolutions de la période. L'émancipation de la culture savante, notamment scientifique, par rapport à la tutelle des Eglises en est l'une des manifestations. Cependant, se dessine à la fin du XIXe et au début du XXe siècle une réaction à cette distanciation croissante entre religion et culture, réaction surtout intellectuelle qui semble préparer un modeste « retour du religieux » à la veille de la Première Guerre mondiale.

Six thèmes de réflexion sont ensuite abordés, concernant toujours les quatre pays (France, Allemagne, Italie et Royaume-Uni) au cours de la période 1800-1914 : il s'agit des thèmes « Religion et Etat », « Religion et question sociale », « Religion et culture populaire », « Religion et arts », « Enseignement supérieur et culture savante », enfin « Culture des élites ». Le premier met en évidence le desserrement des liens entre religion chrétienne et Etat, en distinguant deux périodes : celle du début du siècle, au cours de laquelle les notions d'Etat confessionnel et de religion d'Etat, qui tous deux désignent l'association étroite entre un Etat et une religion, coexistent avec les débuts de la reconnaissance de la pluralité confessionnelle par les pouvoirs politiques ; celle qui commence au milieu du XIXe siècle et dans laquelle s'affirme une volonté de séparation radicale entre religion et Etat, surtout dans les deux pays à forte majorité catholique, la France et l'Italie. C'est en France que la rupture est la plus radicale avec la séparation des Eglises et de l'Etat intervenue en 1905.

Le deuxième thème, « Religion chrétienne et question sociale », montre qu'au cours du XIXe siècle les chrétiens (Eglises et fidèles, protestants et catholiques) sont passés d'une approche caritative de la question sociale, c'est-à-dire d'une approche qui soigne les effets mais non les causes de la Révolution industrielle, à une approche insistant sur la nécessité de réformes structurelles, approche que l'on peut qualifier de christianisme social. Il faut souligner ici le rôle de personnalités comme Mgr Ketteler en Allemagne, Albert de Mun en France ou Giuseppe Tionolo en Italie, dont l'action prépare l'élaboration de la célèbre encyclique *Rerum Novarum* (1891), premier texte officiel dans lequel l'Eglise catholique prend position sur la question sociale.

Le troisième thème insiste sur les interactions entre religion et culture populaire en montrant comment un fonds très ancien de croyances et de pratiques bien antérieures au judaïsme et au christianisme s'est accommodé de l'implantation de ces deux confessions, en s'appropriant certains de leurs éléments et en rejetant d'autres. Il rappelle aussi que la religion populaire, loin d'être immuable, connaît des évolutions au cours de la période et que l'attitude du clergé à son égard est passée du mépris à la reconnaissance, favorisant

une réconciliation partielle entre religion populaire et religion savante : l'un des aspects de ce que les historiens appellent la piété ultramontaine.

Le quatrième thème met en évidence les relations entre religion et pratiques artistiques en montrant que, si le XIXe siècle occupe une place décisive dans le lent processus de sécularisation de l'art, il correspond aussi à une période de vitalité de la production artistique sous influence religieuse, une vitalité longtemps méconnue. Ainsi, c'est sans doute l'une des périodes où l'on a construit le plus d'édifices religieux, avec une utilisation intensive du style gothique. Les excès de ce style historiciste (qui reproduit et interprète les styles du passé), ainsi que ceux de l'art « sulpicien » (production industrielle d'objets de piété tels que statuette ou médaille) font naître à la fin du XIXe et au début du XXe siècle une intense volonté de renouveau.

Le cinquième thème, « Enseignement supérieur et culture savante », s'efforce de présenter l'évolution de la culture savante, notamment scientifique, en interaction avec l'évolution de l'enseignement supérieur. La première moitié du XIXe siècle voit se mettre en place les éléments d'un système universitaire moderne, surtout en France et en Allemagne, après la rupture représentée par la Révolution française. Si sciences exactes, sciences de la nature et sciences humaines évoluent dans la continuité du rationalisme des Lumières, en commençant à se dégager lentement de la tutelle des Eglises et de l'influence religieuse, elles ne sont que très partiellement produites par l'institution universitaire. Cependant, le modèle des universités allemandes, qui associent de plus en plus étroitement enseignement et recherche, est progressivement imité en France et en Italie. Le Royaume-Uni reste longtemps à l'écart de cette évolution, conservant un système archaïque directement hérité du Moyen-Âge (universités anglicanes d'Oxford et de Cambridge). Celui-ci ne commence à évoluer que dans le dernier tiers du siècle. Dans toute l'Europe occidentale, la réforme universitaire favorise la production scientifique. L'extension de l'esprit scientifique et de ses méthodes à l'ensemble des champs de la connaissance nourrit de nouveaux systèmes philosophiques comme le positivisme et le scientisme.

Le sixième thème s'intéresse à la culture des élites. Ce dernier terme, issu de la tradition sociologique wébérienne, s'est progressivement diffusé dans le milieu des historiens pour désigner ce qu'une historiographie plus ancienne appelait les notables, les classes dirigeantes. Les « élites » comprennent donc bourgeoisie, aristocratie et « nouvelles couches » issues des transformations économiques et des nouveaux processus méritocratiques. C'est d'abord le « capital culturel » des élites (notion empruntée au sociologue Pierre Bourdieu) qui est examiné dans cette partie, avec la mise en valeur de

l'héritage familial et du rôle de l'éducation à la maison et à l'école. Présentant de fortes similitudes dans les quatre pays pris en compte, cet itinéraire de formation permet de mieux comprendre les pratiques culturelles de l'âge adulte, que celles-ci soient liées au monde de l'art ou à celui de l'écrit (littérature et presse), même s'il n'en est pas le seul facteur explicatif. Les pratiques culturelles des élites sont souvent marquées par le conformisme (appréciation des artistes et des écrivains « académiques »), mais c'est aussi ce milieu, riche de temps libre et de moyens, qui apporte ses premiers soutiens aux avant-gardes. Ce sont également les élites qui, les premières, favorisent une pratique culturelle nouvelle, les activités sportives.

Au-delà des cours et de la transmission des connaissances à proprement parler, qui sont parfois frustrants en terme de « retour » des étudiants, souvent trop passifs, j'ai eu la chance, depuis mon entrée en fonction comme maître de conférences, de pouvoir diriger, avant l'introduction des masters, plusieurs mémoires de maîtrise, dont vingt-trois ont abouti au moment où j'écris ces lignes. Les sujets sont divers, mais concernent tous soit mes propres champs de recherche, soit certains de mes autres centres d'intérêt, comme le cinéma et la littérature enfantine. Les résultats sont souvent inégaux, mais je voudrais néanmoins signaler ici quelques travaux, qui correspondent à la fois à des recherches intéressantes et à de belles rencontres⁶³. Touchant de près ou de loin à l'histoire religieuse, ce sont (par ordre chronologique de réalisation) les mémoires d'Anne-Laure Magadur (ma première étudiante de maîtrise !)⁶⁴, de Barbara Schuster⁶⁵, de Tania Elias-Hohenleitner⁶⁶, de Samuel Brera⁶⁷, de Sophie Ehret⁶⁸ et de Nicolas Schelker⁶⁹. Sur l'histoire de la

⁶³ Cela ne veut pas dire que les quatorze travaux que je ne mentionne pas n'aient eu aucun intérêt ou que leurs auteurs aient été totalement antipathiques, mais il a bien fallu faire une sélection !

⁶⁴ *Religieuses et prisonnières : les Soeurs de la Charité de Strasbourg dans les prisons de femmes (1830-1871)*, maîtrise soutenue en 1996. A-L. Magadur est actuellement professeur en lycée professionnel.

⁶⁵ *Les catholiques et les problèmes de société dans La Croix et Le Monde*, maîtrise soutenue en 1999. B. Schuster est actuellement journaliste aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

⁶⁶ *Valeurs sociales et morales dans l'Allemagne fédérale à travers le scandale du film Die Sünderin (Confession d'une pécheresse) en 1951*, maîtrise soutenue en 2002. T. Hohenleitner fait actuellement partie du personnel administratif de l'université Marc Bloch et est également doctorante, sous la direction de Christian Baechler, dans cette même université.

⁶⁷ *Jean Delannoy. 70 ans de cinéma français*, maîtrise soutenue en 2002. S. Brera est actuellement enseignant dans le secondaire.

⁶⁸ *Entre rupture et entente avec la ville : la congrégation des Soeurs de la Charité de Strasbourg de 1914 à 1945*, maîtrise soutenue en 2003. S. Ehret est actuellement enseignante dans un établissement privé.

⁶⁹ *La Société de Marie (marianistes) en Alsace entre 1824 et 1870. Une congrégation enseignante masculine dans l'Alsace française du XIXe siècle*, maîtrise soutenue en 2003. N. Schelker est religieux marianiste et enseignant dans le secondaire. Son mémoire a été résumé dans un article publié par la revue *Chantiers historiques en Alsace*, éditée à Strasbourg et qui a pour principal objectif de valoriser les travaux des étudiants.

protection sociale et/ou de l'Allemagne, ce sont les mémoires d'Alexis Buliard⁷⁰, de Sophie Friederich⁷¹ et de Simon Godard⁷². Puisse le système des masters en deux ans ne pas conduire à l'extinction progressive de cette initiation à la recherche, aussi modeste soit-elle ! En dehors des étudiants strasbourgeois, je souhaiterais aussi rappeler ma rencontre ancienne avec Marie-Emmanuelle Reytier, alors étudiante à Lyon, rencontre qui m'a permis, au printemps 2005, de participer à mon premier jury de soutenance de thèse, à l'université Lyon III, pour une étude intitulée *Les catholiques allemands et la République de Weimar. Les Katholikentage 1919-1932* et réalisée sous la direction de Jean-Dominique Durand.

Il me faut maintenant revenir à l'évocation de pratiques de recherche plus individuelles et personnelles pour mieux faire comprendre l'itinéraire qui m'a conduite au travail présenté dans le cadre de l'habilitation et, plus largement, à l'utilisation de l'expression « histoire du fait religieux » plutôt que celle d'histoire religieuse.

⁷⁰ *Les Alsaciens et les assurances sociales, du vote des premières lois à la fin du XIXe siècle*, maîtrise soutenue en 1998. Ce mémoire a obtenu le prix du Comité régional d'histoire de la Sécurité sociale d'Alsace-Moselle.

⁷¹ *La National-sozialistische Volkswohlfahrt (NSV) à Strasbourg de 1940 à 1944*, maîtrise soutenue en 1999. La maîtrise a été prolongée par un DEA et a également fait l'objet d'un article dans *Chantiers historiques*.

⁷² *L'Etat en RDA dans la recherche historique allemande depuis 1989-1990*, maîtrise soutenue en 2005. S. Godard a été admissible à l'agrégation en 2007 et prépare à nouveau le concours. Son mémoire a fait l'objet d'un article dans la *Revue d'Allemagne*, dans le numéro de janvier-mars 2007.

IV

HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE DU FAIT RELIGIEUX

CATHOLIQUE EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

Au début de mes recherches sur la *Caritas*, j'utilise le terme d'« histoire religieuse » tel qu'il a cours en France, sans trop me poser de questions⁷³. Puis je réalise qu'il n'a pas d'équivalent en Allemagne, où l'on ne connaît guère, en tout cas au moment où je commence mon travail⁷⁴, que la *Kirchengeschichte* –l'histoire de l'Eglise- ou la *Religionsgeschichte* –l'histoire de la religion ou des religions-. La réflexion entraînée par le séminaire d'historiographie comparée du catholicisme en France et en Allemagne que je propose aux étudiants de maîtrise me permet de mieux comprendre ces différences, mais aussi le fait que ces termes, quels qu'ils soient, sont tous très liés à leurs origines sociologique et épistémologique, celle du milieu chrétien, laïc ou ecclésiastique, pour les termes d'« histoire religieuse » et de « *Kirchengeschichte* », celle de la théologie pour la *Kirchengeschichte*, celles de la philologie et de la sociologie, plutôt influencées par une vision laïque du monde, pour l'histoire des religions. Ce phénomène n'est pas propre, bien sûr, à ce champ –on se rappelle par exemple de l'expression « histoire économique et sociale », très liée à la grille d'interprétation marxiste-, mais il y apparaît, me semble-t-il, de manière particulièrement marquée. Et cela alors que, de plus, le travail de recherche y est souvent lié à l'origine confessionnelle des chercheurs, qu'ils soient spécialistes d'« histoire religieuse » ou de *Kirchengeschichte*... Loin de moi l'idée de refuser

⁷³ Sur l'utilisation de ce terme dans l'historiographie française depuis la Seconde Guerre mondiale, voir notamment l'introduction de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire dans *Histoire religieuse de la France contemporaine*, vol.1, Toulouse, 1985 ; Claude Langlois, « Trente ans d'histoire religieuse. Suggestions pour une future enquête », *Archives de sciences sociales des religions*, janvier-mars 1987, p.85-114 ; René Rémond, « L'histoire religieuse de la France au XXe siècle », *Vingtième siècle*, janvier-mars 1988, p.93-108.

⁷⁴ Voir en effet l'article d'Otto Weiss publié en 1997, « Religiöse Geschichte oder Kirchengeschichte ? Zu neuen Ansätzen in der deutschen Kirchengeschichtsschreibung und Katholizismusforschung – Ein Forschungsbericht », *Rottenburger Jahrbuch für Kirchengeschichte*, 17, 1998, p.289-312, mais le terme de « *religiöse Geschichte* » ne s'est toujours pas véritablement imposé outre-Rhin.

absolument cette empathie de l'historien avec son domaine d'étude –mon itinéraire le montre aussi-, mais mon inclinaison précoce à replacer le milieu catholique dans un environnement plus large et à insister sur ses relations avec l' « extérieur » m'ont amenée à être de plus en plus mal à l'aise avec le terme d' « histoire religieuse », de toute façon peu implanté en Allemagne, et à lui préférer l'expression d' « histoire du fait religieux », plus neutre et plus aisée à confronter, du moins en ai-je l'impression, avec d'autres approches historiographiques. Quant à l'orientation vers une histoire « sociale et culturelle » du fait religieux, elle est née de mes toutes premières recherches sur les protestants de l'Allemagne moderne, reprise et prolongée dans le cadre de ma thèse et correspondant sans aucun doute à une inclinaison personnelle.

1) Fait religieux catholique et « monde extérieur » : quelques coups de projecteur

En dehors de mes recherches sur la *Caritas*, ce souci de mise en relation entre milieu catholique et « monde extérieur » se manifeste d'abord dans le cadre d'un colloque organisé par l'université de Clermont-Ferrand sur le thème « Finances et religion »⁷⁵. Ma contribution est née d'une constatation : la méconnaissance en France, pour ne pas dire l'ignorance, de la nature exacte des relations financières contemporaines établies entre l'Etat et le milieu catholique (Eglise et grandes associations) en Allemagne. En effet, si l'on connaît vaguement l'existence de l' « impôt d'Eglise » (*Kirchensteuer*), on en ignore généralement l'origine et les modalités de fonctionnement. Plus encore, on ignore qu'il ne constitue qu'une partie d'un système plus complexe de financement. C'est ce système que j'ai voulu présenter, en insistant sur les conditions de sa mise en place. A ma connaissance, il n'existe pas non plus de mise au point synthétique sur la question en langue allemande.

A l'origine de la forme moderne des relations financières entre le milieu catholique et l'Etat en Allemagne, il y a Napoléon 1er ou plus exactement le recès d'Empire de 1803, texte qui prépare le redécoupage de l'espace germanique après les conquêtes françaises. En effet, le recès prévoit la sécularisation, c'est-à-dire la confiscation par le pouvoir civil, des territoires ecclésiastiques (évêchés érigés en principautés) et des biens d'Eglise (chapitres,

⁷⁵ « Les relations financières de l'Etat et du milieu catholique en Allemagne (XIXe-XXe siècles) », André Gueslin et alii (dir.), *Entre idéal et réalité. Actes du colloque international d'histoire : Finances et religion*, Clermont-Ferrand, 1994, p.389-406.

abbayes, monastères...). Il s'agit d'une nationalisation des biens du clergé analogue à celle qui s'est produite en France en 1789. Les Eglises, catholique comme protestantes, perdent ainsi leurs moyens de subsistance. Cependant, le recès en propose déjà une première redéfinition : les ressources des Eglises doivent être à la charge des Etats bénéficiaires de la sécularisation. Aucun d'entre eux ne se soustrait à cette obligation car leurs responsables estiment que les Eglises et les oeuvres dont elles dépendent remplissent une mission d'intérêt public. L'entretien de ces dernières se fait d'abord sous la forme de prestations versées par l'Etat (*Staatsleistungen*). Progressivement néanmoins s'établit un nouveau mode de financement dont le principe était absent du recès de 1803 : l'impôt d'Eglise.

Sa mise en place s'inscrit dans un contexte d'augmentation des dépenses (notamment d'accroissement des dépenses salariales concernant le clergé) et de redéfinition de la fiscalité d'Etat. En effet, à la différence de l'ancienne dîme, l'impôt d'Eglise n'est pas levé directement par l'administration ecclésiastique, mais par l'administration publique, et son implantation dans l'espace allemand correspond au mouvement général de croissance des prélèvements publics obligatoires. La première réglementation en la matière apparaît dès 1827, mais c'est à partir de 1875 que la plupart des législations, relevant de la compétence des Etats et non du Reich, se mettent en place. S'ils en reconnaissent la nécessité, les évêques catholiques sont embarrassés par les modalités d'application du nouvel impôt. Ces modalités prévoient en effet une participation des laïcs, ce qui est alors contraire aux principes du droit canonique. La hiérarchie ecclésiastique accepte finalement les différentes législations, mais refuse de s'associer à l'organisation pratique, comme si elle déléguait ses responsabilités à la puissance publique. Au même moment, les autorités ecclésiastiques protestantes ont une attitude différente. Finalement, l'impôt d'Eglise s'installe durablement aux côtés des *Staatsleistungen*.

Après la chute de l'Empire en 1918, la République de Weimar confirme et élargit la définition des deux modes de financement, *Staatsleistungen* et *Kirchensteuer*. La constitution de 1919 en fixe pour la première fois les principes dans un texte concernant l'ensemble du *Reich*. C'est là l'une des manifestations de la « séparation boîteuse », selon l'expression d'un juriste allemand, instaurée entre les Eglises et l'Etat⁷⁶. S'il n'y a plus

⁷⁶ Lors d'un colloque plus tardif, nous reviendrons plus largement sur cette question des relations entre les Eglises et l'Etat en Allemagne : voir notre article à paraître « De Napoléon à Angela Merkel. Etats et Eglises en Allemagne », issu de notre communication au colloque « De Georges Clemenceau à Jacques Chirac : l'Etat et la pratique de la loi de Séparation » organisé par le Centre de Recherches sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest de l'université Charles de Gaulle-Lille III en 2005.

d'Eglise d'Etat, les Eglises établies sont cependant reconnues comme des organismes de droit public, ce qui leur donne le droit de bénéficier d'un impôt levé par la puissance civile. Ces dispositions sont reprises à l'identique dans la constitution de l'Allemagne fédérale de 1949 et appliquées après la réunification de 1990 aux territoires de l'ancienne Allemagne de l'Est.

Aux côtés de l'impôt d'Eglise et des prestations d'Etat, une troisième forme d'assistance financière de l'Etat au milieu catholique se développe au cours du XXe siècle: la subvention. Plus souple car renégociable chaque année à la différence des deux autres modes de financement, elle permet d'aider plus facilement les associations qui gravitent autour de l'Eglise. C'est le cas pour la *Caritas* qui bénéficie depuis la République de Weimar de subventions de l'Etat pour ses dépenses de fonctionnement, des subventions qui représentent jusqu'à 64% des ressources de sa centrale en 1932. Comme on l'a vu plus haut, ces subventions ont été maintenues par le IIIe Reich jusqu'en 1938, puis rétablies dans le cadre de l'Allemagne fédérale. Donc, l'aisance relative dont bénéficient l'Eglise et un certain nombre d'associations catholiques outre-Rhin, souvent enviée en France, n'est pas due uniquement à l'institution originale de l'impôt d'Eglise, mais à un dispositif plus large de prestations et de subventions, qui révèle l'importance durable et solide des liens établis entre sphère de l'Etat et sphère de l'Eglise ou, plus largement, sphère du milieu catholique.

Dix ans plus tard, à l'occasion de la célébration du centenaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en France, on –en particulier Denis Pelletier- me demande d'examiner une autre relation entre milieu catholique et « monde extérieur », celle qu'entretiennent les catholiques français avec la République, en m'assignant un cadre régional, celui de l'Alsace. Pour moi, c'est un petit challenge car c'est la première fois que je dois rédiger une synthèse, aussi partielle soit-elle, sur l'histoire alsacienne et pour une période, le XXe siècle, que je ne connais que de manière très inégale⁷⁷. La réalisation de mon livre sur la *Caritas* m'y aide néanmoins, notamment pour la période la plus contemporaine, même si cette monographie ne constitue qu'un aspect réduit de la question. Je souligne d'abord que les engagements catholiques dans l'Alsace du XXe siècle sont indissociables de la situation géopolitique de la région et de ses trois changements

⁷⁷ Voir « La ,voie particulière' de l'Alsace », Bruno Duriez *et alii* –dont Denis Pelletier- (dir.), *Les catholiques dans la République*, Paris, Editions de l'Atelier, 2005, p.277-288. La synthèse proprement dite est accompagnée d'un portrait du syndicaliste et ministre Théo Braun.

d'appartenance nationale en l'espace d'un quart de siècle. En effet, au point de contact entre deux Etats et deux zones d'influence culturelle et linguistique, les catholiques alsaciens sont marqués par les particularités de l'histoire de la communauté catholique dans l'un et l'autre pays. A partir de 1945, le processus d'intégration progressive à la société française l'emporte mais avec le maintien d'un particularisme dont les relations avec les engagements catholiques sont à évaluer. Le *Sonderweg*, la voie particulière de l'Alsace, ne se comprend pas non plus si l'on oublie qu'à l'exception de la région parisienne, l'Alsace est la seule province française où existe depuis plusieurs siècles un réel pluralisme confessionnel. Cette coexistence se traduit souvent par une émulation, surtout entre catholiques et protestants, et joue un rôle incontestable dans l'engagement des catholiques alsaciens. Entre le début du XXe siècle et les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, celui-ci adopte essentiellement cinq formes : la forme politique, avec la mise en place de partis propres à la province ; la forme sociale, dans le cadre du syndicalisme mais aussi dans celui d'un catholicisme social d'acception plus large et d'un catholicisme caritatif ; la forme de l'engagement autour du statut particulier de la région, statut politique et religieux au sein de l'Empire allemand, statut religieux et scolaire au sein de la République française ; enfin, la forme de l'engagement associatif et missionnaire.

Dans l'Alsace allemande, entre le début du XXe siècle et 1918, les engagements catholiques sont déjà multiformes et de plus en plus influencés par le « modèle allemand », même si les expériences françaises ne sont pas totalement oubliées. Les catholiques alsaciens disposent en effet d'une formation politique propre, l'*Elsass-Lothringische Landespartei*, le « parti régional alsacien-lorrain », qui obtient dès l'année de sa fondation en 1903 d'importants succès électoraux au *Reichstag* et reste jusqu'en 1914 le premier parti alsacien. Ils sont aussi très actifs dans le développement du syndicalisme chrétien, dans celui des associations spécialisées (conférences de Saint-Vincent-de-Paul, mais aussi *Gesellenvereine*, *Volksverein*, *Caritas*...) et dans celui de la presse quotidienne. En fait, face à une minorité protestante proche du pouvoir et dont la croissance leur apparaît souvent comme menaçante, les catholiques alsaciens se comportent comme leurs coreligionnaires d'outre-Rhin, en minorité agissante. Ils résistent cependant à l'assimilation totale à cette minorité : à la veille de la Première Guerre mondiale, le parti catholique alsacien ne s'est toujours pas rallié au *Zentrum* allemand et les liens entre les deux partis se sont fortement distendus, autour de la question de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine et, plus largement, du problème national. Des questions récurrentes dans l'engagement des catholiques alsaciens jusqu'en 1945.

Le retour à la France en 1919 se fait avec une histoire et des singularités qui ne sont pas toujours bien comprises dans la « France de l'intérieur ». Plusieurs formes de l'engagement catholique de la période allemande sont originales dans le cadre français et n'y retrouvent pas d'équivalents, comme par exemple le parti catholique alsacien. Celui-ci perd en effet la référence au *Zentrum*, sans pouvoir la remplacer par celle d'un parti catholique d'envergure nationale. C'est aussi le cas de différentes associations sociales ou caritatives qui voient leurs liens rompus avec la centrale allemande. Une désorientation qui n'entraîne pas nécessairement la disparition : ainsi, le parti catholique alsacien se reconstitue en Union Populaire Républicaine (UPR) dès 1919. Les relations avec la République française n'en sont pas pour autant totalement apaisées. Dans toute l'Alsace catholique, la politique laïque du Cartel des gauches provoque une mobilisation sans précédent, qui débouche sur le recul du gouvernement Herriot et le maintien du système concordataire en Alsace-Moselle. Mais ce succès ne résorbe pas entièrement le « malaise alsacien » qui se traduit chez certains catholiques par un renforcement du régionalisme et une renaissance de l'autonomisme politique. Ceux-ci conduisent à une scission de l'UPR qui ne prend fin qu'en 1935 et laisse des traces profondes dans le catholicisme politique alsacien. Le syndicalisme chrétien tire davantage parti de la nouvelle situation, en s'intégrant dès 1919 à la CFTC et en influençant de manière durable certaines positions nationales de la confédération. Au total, les engagements politiques, syndicaux et associatifs des catholiques gardent une grande influence au sein de la société alsacienne : aux élections de 1936, l'UPR emporte ainsi neuf sièges de député sur seize. A la veille de la guerre, on peut aussi parler d'une forme de réconciliation entre les catholiques alsaciens et une République française certes laïque, mais qui a su également, à certains moments, faire preuve de tolérance.

L'annexion de fait de l'Alsace à l'Allemagne nazie modifie du tout au tout la nature et le sens des engagements catholiques. A cause de l'emprise de l'Etat totalitaire, mais aussi parce que l'Alsace est l'un des laboratoires d'une réorganisation de l'Eglise et des associations catholiques qui devait être appliquée à l'ensemble du Reich après la guerre. Ainsi, le concordat de 1801 est dénoncé par l'occupant dès le mois de juillet 1940 et l'Alsace n'entre pas dans le champ d'application du concordat conclu en 1933 entre l'Allemagne et le Saint-Siège. Tous les mouvements politiques, syndicaux et associatifs catholiques sont dissous. L'engagement des catholiques au grand jour devient donc extrêmement difficile. Certes, l'offensive du régime nazi contre l'Eglise et les associations semble avoir suscité chez une majorité de catholiques une attitude de plus grand rejet que

chez leurs voisins protestants. Mais, en Alsace comme ailleurs, ceux qui s'engagent activement sont, du côté de la résistance comme de celui de la collaboration, très peu nombreux. A la fin de l'occupation allemande, les cadres de l'engagement catholique en Alsace tels qu'ils existaient depuis la fin du XIXe siècle ont presque entièrement disparu, même si l'engagement proprement dit a pu se poursuivre de manière souterraine. La reconstruction est donc à l'ordre du jour, avec l'idée que la référence française doit éclipser la référence allemande, ce qui conduit à certaines révisions du concept de particularisme...

Ainsi le parti catholique alsacien, brièvement reconstitué en février 1945, décide-t-il dès le mois de juin de s'agréger à une formation nationale, le MRP. Celui-ci apparaît bien dans la région comme le parti « catholique ». Mais chez les catholiques alsaciens aussi, le vote MRP décline rapidement au profit du vote gaulliste, même si la sensibilité démocrate-chrétienne reste forte. Le syndicalisme chrétien se reconstitue au sein de la CFTC, mais est également touché par la scission de 1964 qui conduit à la création de la CFDT. Même si elles jouent aussi la carte de l'intégration à l'espace national français, de fortes personnalités ecclésiastiques contribuent à donner sa coloration particulière à l'engagement catholique en Alsace dans les années d'après-guerre : c'est le cas par exemple du frère Médard, qui tisse un réseau de relations politiques, économiques et intellectuelles très influent dans la vie locale.

L'intégration dans la communauté française se traduit également par les interrogations qui, comme en « vieille France », touchent à partir des années 50 les engagements catholiques alsaciens au sein de l'action sociale et plus largement de l'Action catholique spécialisée reconstituée à la Libération, avec notamment l'apparition des « chrétiens de gauche ». D'une manière générale, ces mouvements d'Action catholique spécialisée connaissent depuis la fin des années 60 un affaiblissement. Cependant, au milieu des années 90, les fédérations alsaciennes des mouvements de jeunesse catholiques –comme l'Action catholique des enfants, le Mouvement eucharistique des jeunes, les Scouts et Guides de France- restent parmi les plus importantes de France. Force de la tradition sans doute, mais aussi rôle de l'encadrement des prêtres, favorisé par le système concordataire, et de l'enseignement religieux à l'école qui touche encore 40 000 petits catholiques au milieu des années 90, soit 95% de la population concernée. Apparaissent également, aux côtés des formes « classiques » d'engagement catholique, celles qui se rattachent au mouvement des « nouvelles communautés » : elles bénéficient en Alsace d'un terreau favorable, grâce notamment à la tradition de l'engagement congréganiste et missionnaire qui remonte à la première moitié du XIXe siècle.

Au total, les engagements catholiques sont d'un côté l'un des éléments constitutifs du particularisme alsacien, si l'on accepte d'utiliser cette notion matière à débat. De l'autre, ils ont donné à l'Alsace la possibilité de sortir d'elle-même, en tissant des liens avec les catholiques de « vieille Allemagne », en apportant son expérience syndicale à la France de l'entre-deux-guerres, son expérience politique dans celle de l'immédiate après- Seconde Guerre mondiale et son expérience pratique de l'oecuménisme dans les débats du concile Vatican II.

En dehors de ces « coups de projecteur », je reste très sensible à la réflexion historiographique, pour moi indissociable de la démarche historique, une sensibilité sans doute accrue par un travail marqué par la confrontation incessante de la production historique de deux pays (pour ne pas parler de la bibliographie anglo-saxonne, que je lis aussi !). Il me semble que l'historien placé dans cette situation doit tout particulièrement jouer le rôle de « passeur » d'une historiographie à une autre et, plus simplement, d'une langue à une autre, d'autant plus que cette connaissance de la langue du voisin s'amenuise de part et d'autre du Rhin, y compris dans la communauté historique.

2) Historiographie du fait religieux

Peu après avoir comparé l'utilisation des notions spatiales par les historiens du fait religieux en France et en Allemagne (voir ci-dessus), je m'intéresse, à l'invitation de Michel Fabrèguet qui dirige un numéro thématique de la *Revue d'Allemagne* consacré à l'historiographie de l'Allemagne nazie, à une toute autre question historiographique : celle du catholicisme allemand sous le III^e Reich⁷⁸. Cet article me permet d'élargir mes compétences sur le milieu catholique en Allemagne en utilisant comme base de l'enquête les études publiées par les historiens allemands et anglo-saxons entre 1945 et 1999. La recherche part d'une interrogation autour de la notion de *Kirchenkampf* (« combat des Eglises »). Cette notion est en effet très utilisée par les historiens du catholicisme comme

⁷⁸ « Du *Kirchenkampf* à la vie quotidienne des fidèles? L'historiographie du catholicisme allemand sous le III^e Reich de 1945 à 1999 », *Revue d'Allemagne*, 32, 2000, p.401-418. Cet article a été repris, avec quelques modifications, dans : « L'écriture de l'histoire du catholicisme allemand sous le III^e Reich entre 1945 et 1999 », Danielle Delmaire, Catherine Masson et Thibault Tellier (dir.), *Les Eglises allemandes persécutées par les nazis. Que savait-on? Le bulletin Kulturkampf, 1936-1939*, Lille, 2003, p.19-29.

du protestantisme allemand, pour lesquels elle est souvent synonyme d'expressions plus larges telles que « les Eglises sous le nazisme » ou « les catholiques sous le nazisme ». Pourtant, le terme n'est pas neutre : il suggère en effet que les Eglises dans leur ensemble ont eu une attitude d'opposition, voire de résistance face au régime hitlérien. Né dès les années 30, il s'implante dans le contexte de l'immédiate après-guerre alors que les Eglises, et surtout l'Eglise catholique, apparaissent comme les seules institutions de référence dans une Allemagne matériellement et moralement anéantie. A cette date, des travaux hagiographiques accréditent l'idée d'une Eglise catholique unanimement résistante et il n'y a pas de place pour de véritables analyses historiques.

Celles-ci n'apparaissent véritablement qu'à la fin des années 1950. Elles s'attachent alors au problème de la fin des partis politiques catholiques après l'arrivée au pouvoir de Hitler et à l'attitude de la hiérarchie catholique au cours de l'année 1933. A partir du début des années 1960, la mise en perspective historique s'accélère, en interaction avec les polémiques qui mettent en cause le rôle de l'Eglise catholique face au nazisme et à ses entreprises génocidaires (voir notamment la pièce de théâtre de Rolf Hochhuth, *Le Vicaire*). Fondée en 1962, la Commission (catholique) pour l'histoire du temps présent se propose ainsi de faire la lumière sur le passé récent des catholiques allemands. Jusqu'à aujourd'hui, elle suscite publications de sources et travaux de recherche. Parallèlement, plusieurs chercheurs anglo-saxons proposent des études, souvent très critiques, sur l'attitude de l'Eglise et des catholiques sous le IIIe Reich. A la fin des années 60, les relations entre hiérarchie ecclésiastique et Etat nazi sont ainsi mieux connues, ainsi que la politique du IIIe Reich à l'égard des Eglises. Il reste cependant encore beaucoup à faire : les situations locales et régionales sont dans l'ombre ; l'intérêt des chercheurs est focalisé sur les institutions, Eglise ou parti politique ; la période au-delà de 1933 est méconnue. En outre, au mythe du *Kirchenkampf* contre le régime nazi s'est substituée une autre image déformatrice, celle d'une Eglise unanimement collaboratrice du IIIe Reich.

Les chercheurs des années 1970 en revanche se situent davantage en dehors des polémiques extérieures au champ historique et se consacrent à six grands chantiers : les situations locales et régionales, la politique de l'Etat nazi, la presse et les revues catholiques, les organisations et associations, l'émigration catholique, enfin le catholicisme caritatif. Pour la plupart, ces recherches se poursuivent dans les années 1980 mais l'influence de l'histoire du quotidien (*Alltagsgeschichte*) conduit à un intérêt de plus en

plus grand pour les individus qui constituent le milieu catholique : simples fidèles, prêtres et religieux, résistants. Un premier bilan à la fin des années 80 permet de constater que la recherche historique a commencé à se dégager de la focalisation sur le *Kirchenkampf*. Les chercheurs ont élargi leurs travaux à l'ensemble du monde catholique, sous ses formes organisationnelles dans les années 70, plus informelles dans les années 80. Les recherches régionales et locales se sont multipliées. Parmi leurs résultats les plus importants, la révision complète de la pratique et du concept de résistance. Quatre degrés d'attitudes résistantes ont ainsi pu être définis : l'« insatisfaction ponctuelle » ; le « refus » se traduisant par la non-adaptation ; la protestation publique ou quasi-publique ; la résistance active ou « résistance au sens étroit du terme ». Ces degrés permettent d'aborder de manière plus nuancée le problème de l'attitude du milieu catholique dans son ensemble (et non plus seulement des Eglises) face au régime nazi.

Les travaux des années 1990 poursuivent l'exploration de l'univers des individus formant le milieu catholique, en s'intéressant plus encore aux simples fidèles. La « réalité quotidienne » de ces « catholiques moyens » est davantage au centre d'études qui se font désormais surtout à l'échelle locale et s'inscrivent plus volontiers dans la moyenne durée (de la fin de l'Empire à 1945), voire le temps long (de l'entrée dans la « modernité » au XIXe siècle à la fin du IIIe Reich). Les aspects plus proprement religieux du comportement catholique, comme les formes de piété, sont aussi davantage présents. La question des réactions de ces catholiques moyens à l'implantation et à l'enracinement d'un régime fondamentalement anti-chrétien n'est cependant jamais oubliée, reposant à nouveau la question de la « résistance » ou plutôt « des » résistances du milieu catholique au nazisme.

Au total, il semble, au moment où je rédige l'article, que la recherche sur le catholicisme allemand sous le IIIe Reich soit sortie de l'obsession du *Kirchenkampf*. La notion garde cependant son influence parce qu'elle touche aux questions fondamentales que se posent des chercheurs dont beaucoup sont aussi des catholiques : comment, en tant que croyant, ne pas être hostile à un régime et à une idéologie fondamentalement anti-chrétiens? Ce type de postulat a été critiqué par des historiens soucieux de se dégager de la confessionnalisation, c'est-à-dire de l'influence de l'appartenance religieuse, catholique ou protestante, qui marque encore si profondément l'écriture de l'histoire religieuse en Allemagne.

Deux articles aux thèmes très différents peuvent aussi être rattachés à ce souci de la réflexion historiographique. Le premier a été rédigé en relation avec la question d'agrégation déjà évoquée et concerne la manière dont les historiens allemands

contemporains ont envisagé l'histoire des congrégations féminines en Allemagne au XIX^e siècle⁷⁹. Son titre constitue évidemment un clin d'oeil à l'ouvrage magistral de Claude Langlois, présent à l'arrière-plan des études allemandes, mais peut-être insuffisamment exploité par elles, sans doute pour des raisons pures et simples de connaissance de la langue⁸⁰. Mon intérêt pour les congrégations s'explique par le rôle essentiel qu'elles jouent dans le fonctionnement du secteur sanitaire et social catholique (soins hospitaliers, soins aux handicapés mentaux et physiques, aide aux personnes âgées, assistance à l'enfance...) fédéré et représenté en Allemagne par la *Caritas*. En France, on sait que les congrégations connaissent un premier essor au XVII^e siècle, avec notamment les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, puis une formidable expansion au XIX^e siècle.

La situation allemande présente des points communs, mais aussi d'importantes différences avec le cas français. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, si les communautés religieuses sont présentes dans l'aire germanique, la forme congréganiste y est pratiquement inconnue et les Filles de la Charité ne peuvent y exporter leur succès. C'est seulement à partir du début du XIX^e siècle que les congrégations commencent véritablement à s'installer. Dans un premier temps, elles sont presque exclusivement d'origine française : Soeurs borroméennes de Nancy dans le nord-ouest, Soeurs de la Charité de Strasbourg dans le sud. A partir de 1840 néanmoins, on assiste à une multiplication et à une « germanisation » des fondations. C'est notamment le cas en Prusse où 22 congrégations nouvelles sont fondées entre 1841 et 1863. 14 de ces fondations peuvent être considérées comme des créations originales, totalement détachées d'une maison mère d'origine étrangère. Les provinces occidentales de Prusse à majorité catholique, la Rhénanie et la Westphalie, s'avèrent particulièrement « créatives », en particulier la ville d'Aix-la-Chapelle, où trois congrégations sont fondées en l'espace de six ans. La plupart de ces créations originales sont marquées par l'influence de la spiritualité franciscaine, ce que Claude Langlois a également souligné dans le cas français. Ce sont aussi exclusivement des congrégations de femmes.

L'essor se poursuit au-delà du milieu du siècle. Pour la Prusse, Relinde Meiwes a ainsi pu établir que les religieuses sont 579 en 1855 (date du premier recensement) et 8011 en 1872/73. Parmi elles, les soeurs congréganistes dominent très largement (6702 au total).

⁷⁹ « Le catholicisme au féminin : l'expansion des congrégations dans l'Allemagne du XIX^e siècle », *Histoire, Economie et Société*, 21^e année, n°1, p.17-28. L'une des principales études qui sert de base à cet article est le travail de Relinde Meiwes, « *Arbeiterinnen des Herrn* ». *Katholische Frauenkongregationen im 19. Jahrhundert*, Francfort, 2000, qui s'inscrit dans la perspective de l'histoire des femmes et du genre.

Toutes sont engagées dans la vie active, majoritairement dans le secteur sanitaire et social, ce qui contraste avec la situation française où les soeurs sont principalement enseignantes. Dans ces conditions, la plupart des congrégations prussiennes sont finalement peu touchées par la politique bismarckienne du *Kulturkampf* qui ménage les congrégations hospitalières. Les congrégations enseignantes sont cependant expulsées ou procèdent à un redéploiement de leurs activités, ce qui conduit les religieuses à se spécialiser encore davantage dans le secteur sanitaire et social. En 1913 en effet, alors que les religieuses prussiennes sont près de 30 000 au total, 25 000 d'entre elles sont actives dans ce secteur. La situation est un peu différente en Bavière où la moitié des quelque 16 000 religieuses est spécialisée dans le secteur de l'enseignement : cela en raison de l'absence de législation répressive à l'encontre des congrégations enseignantes.

Toujours en 1913, il y a dans l'ensemble du Reich allemand (Alsace-Lorraine comprise) 62 000 soeurs, dont les trois-quarts sont actives dans le secteur sanitaire et social. Ce chiffre est considérable si l'on se souvient que les soeurs n'étaient pas plus d'une centaine dans l'espace germanique au tout début du XIXe siècle. Il révèle l'ampleur d'un phénomène social longtemps méconnu qui ouvrait aux femmes une autre voie que le mariage et la procréation, comme Claude Langlois l'avait déjà mis en valeur et comme Relinde Meiwes le souligne à son tour. Bien que contraignante, cette voie était socialement acceptable et permettait d'exercer différents types de responsabilité. En Allemagne comme en France, il me semble que le phénomène mérite encore des recherches, à la confluence de l'histoire religieuse et de l'histoire sociale. Le colloque international « Les sœurs à ,cornette' entre ciel et terre. Quatre siècles d'histoire des Filles de la Charité (XVIIe-XXe siècles) » qui aura lieu en mars 2009 à l'université Paris IV et auquel je dois présenter une communication, s'inscrit dans cette préoccupation. Une préoccupation qui est celle des historiens, mais commence aussi à être celle des congrégations elles-mêmes, qui, inquiètes devant leur avenir, s'intéressent davantage à leur passé. C'est le cas de la congrégation des Filles de la Charité qui, dans le cadre du colloque mentionné, a décidé d'ouvrir largement ses archives aux chercheurs. Mais c'est aussi celui des congrégations alsaciennes qui ont accepté de participer largement au programme de recherche piloté par Jean-Luc Hiebel et Luc Perrin, tous deux membres de la faculté de théologie de l'université Marc Bloch, un

⁸⁰ Claude Langlois, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIXe siècle*, Paris, 1984.

projet auquel j'ai collaboré ponctuellement⁸¹. La congrégation des Soeurs de la Charité de Strasbourg a également donné généreusement accès à ses archives aux étudiantes que je lui adressais, comme l'indiquent certaines des références des mémoires de maîtrise ci-dessus.

Le deuxième article se rattachant à mon souci de la réflexion historiographique concerne en fait plutôt les sources que l'écriture de l'histoire, puisqu'il est consacré aux archives qui permettent l'histoire du catholicisme contemporain en Allemagne⁸². Cet article était fondé sur une pratique, celle qui avait permis la rédaction de la thèse, et avait pour principal objectif de fournir des informations concrètes à d'autres chercheurs. Il présente les sources d'archives en fonction des types de dépôt : archives catholiques allemandes (diocésaines et d'association) ; archives publiques ; archives vaticanes. Pour les archives diocésaines, dont la consultation est facilitée par différents guides publiés, je précise que le délai de communication est de quarante ans, un délai plus long de dix ans que celui imposé pour la consultation des archives publiques et des archives protestantes, et cela en dépit des pressions pour une ouverture plus large qui se sont multipliées depuis la chute du mur de Berlin. La présentation des archives d'association s'appuie avant tout sur mon expérience aux archives du *DCV*, de riches archives qui n'ont jamais quitté le siège de l'organisation, ont subi peu de destructions et font l'objet depuis 1992 d'un important traitement informatique. En ce qui concerne les archives publiques, je rappelle brièvement leur histoire, particulièrement mouvementée dans le cas du *Reich* et de la Prusse, et insiste sur l'intérêt que ces fonds peuvent avoir dans un pays où Eglises et Etat ne sont pas véritablement séparés et où les liens restent nombreux et multiples entre sphère gouvernementale et sphère confessionnelle. Enfin, j'indique que, comme pour les autres pays catholiques ou à forte communauté catholique, les archives vaticanes contiennent des ressources uniques, en particulier dans les fonds des nonciatures de Munich et de Berlin ainsi que dans ceux de la Secrétairerie d'Etat concernant l'Allemagne.

Je complète cette présentation succincte des archives par l'évocation de la remarquable édition de sources entreprise depuis le milieu des années 60 par la *Kommission für Zeitgeschichte*, la Commission catholique pour l'histoire du temps présent (voir aussi ci-dessus). D'abord attachée à l'édition et à la publication de documents

⁸¹ Ce programme de recherche sur les congrégations religieuses créées en Alsace a été lancé en 1998. Il est placé sous la triple tutelle du CNRS, de l'Equipe de Recherche sur le Catholicisme en Alsace-Lorraine (ERCAL) et du Centre diocésain d'Etude et d'Action sociale. Il prévoit notamment la constitution d'un fonds d'archives orales recueillies auprès des religieuses les plus âgées et doit parvenir à son terme en 2008.

⁸² « Les archives et l'histoire du catholicisme contemporain en Allemagne », *Francia. Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte*. 19./20. Jahrhundert. *Histoire contemporaine*, 30/3, 2003, p.157-164. Cet

concernant la période nazie, la collection a élargi dès le milieu des années 70 ses centres d'intérêt, s'intéressant notamment aux prises de position des évêques au-delà de 1945. Je ne suis pas du tout certaine que l'article ait vraiment suscité des vocations historiennes en France mais il m'est agréable de rappeler ici que, quelque temps après avoir fait la communication dont il est issu et peu de temps avant sa publication, j'ai eu la bonne surprise de recevoir un tiré à part de l'article de Matthieu Brejon de Lavergnée concernant la Société de Saint-Vincent-de-Paul en Allemagne et qui avait utilisé ma thèse⁸³...

Enfin, plusieurs comptes rendus témoignent de mon intérêt pour l'historiographie, pas toujours en rapport étroit avec mes champs de recherche spécifiques⁸⁴. Je voudrais seulement évoquer le compte rendu groupé que j'ai réalisé en 2005 à la demande des *Annales*⁸⁵. A un moment d'ardents débats français et européens sur la notion de laïcité et la place des religions dans un Etat et une société modernes, les trois ouvrages recensés offrent une mise en perspective historique stimulante. L'expression de *culture wars*, utilisée par le premier, renvoie d'ailleurs elle-même à des débats « musclés » débouchant sur des conflits et notamment aux *Kulturkämpfe* qui, au XIXe siècle, opposait l'opinion publique catholique aux anticléricaux et aux partisans de la sécularisation. Ces *Kulturkämpfe* sont abordés dans dix pays différents, mais l'originalité du livre réside surtout dans sa conception d'ensemble et dans son introduction. Celle-ci plaide pour une vision européenne des problèmes et suggère des comparaisons inédites sur un thème jusque-là dominé par les historiographies nationales, justement parce que l'un des enjeux majeurs des *Kulturkämpfe* était la définition de la nation. Les auteurs insistent sur le caractère nouveau de ces conflits de la seconde moitié du XIXe siècle : quel que soit le pays, ils ne concernaient plus seulement l'Etat et les élites, mais la plupart des aspects de la vie en société et des groupes toujours plus larges de citoyens ou de sujets. En bref, il s'agissait de conflits de masse mettant en jeu des cultures de masse, à traiter comme tels par les

article est issu d'une communication à la journée annuelle de l'AFHRC (voir ci-dessus) qui a eu lieu en 1999 et qui était consacrée aux archives religieuses et à leur traitement.

⁸³ Matthieu Brejon de Lavergnée, « L'affirmation d'un laïc catholique ? L'exemple de la Société de Saint-Vincent-de-Paul en Allemagne », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 97, 2002, p.89-109.

⁸⁴ Voir la liste complète des travaux et publications à la fin du recueil de travaux joint au dossier.

⁸⁵ **Compte rendu de Christopher Clark et Wolfram Kaiser (dir.), *Culture wars. Secular-Catholic conflict in nineteenth-century Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 (368 p.) ; Michael Geyer et Hartmut Lehmann (dir.), *Religion und Nation. Nation und Religion. Beiträge zu einer unbewältigten Geschichte*, Göttingen, Wallstein, 2004 (474 p.) ; Heinz-Gerhard Haupt et Dieter Langewiesche (dir.), *Nation und Religion in Europa. Mehrkonfessionelle Gesellschaften im 19. und 20. Jahrhundert*, Francfort-sur-le-Main, Campus, 2004 (365 p.), *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, juillet-août 2005, p.851-855.**

historiens, c'est-à-dire non plus uniquement avec les instruments de l'histoire politique, mais aussi avec ceux de l'histoire culturelle et des représentations.

Ces conflits de masse avaient déjà pour les contemporains une résonance transnationale et pouvaient interagir les uns avec les autres, grâce notamment à la densité des réseaux de communication constitués par chacun des deux camps en présence. Dans ce domaine, les catholiques n'étaient pas en reste de leurs challengers libéraux, que ce soit dans la mise en place de médias performants ou dans la capacité de mobilisation de foules imposantes. L'un des mérites de l'ouvrage est bien de dépasser ce clivage ancien qui faisait et fait encore du catholicisme le camp du refus de la modernité et de l'anticléricisme le camp du progrès pour montrer que les deux adversaires s'inscrivent à part entière dans des sociétés en pleine mutation et en utilisent les instruments nouveaux tels que la presse ou le suffrage universel. Certes, les catholiques rejettent la conception libérale de la modernité, mais n'en contribuent pas moins, par leurs pratiques, à la formation « moderne » d'opinions publiques participant au débat politique, dans un contexte de participation électorale croissante. Si ces notions sont assez familières aux historiens français du fait religieux, grâce notamment aux travaux de Claude Langlois ou de Michel Lagrée, elles sortent ici renforcées de leur confrontation à un environnement européen plus large. Au total, ce livre témoigne de la vitalité de la recherche anglo-saxonne sur les questions religieuses, recherche qui n'hésite pas à sortir l'historiographie du catholicisme du ghetto dans lequel elle s'enferme encore trop souvent.

Les « contributions à une histoire non maîtrisée (ou non surmontée) » dirigées par Michael Geyer et Hartmut Lehmann doivent se lire dans un double contexte. Celui de l'historiographie allemande d'abord, comme en témoigne le titre : le terme « *unbewältigt* », si difficile à traduire, a fait florès dans l'écriture de l'histoire en Allemagne depuis l'introduction du fameux « *Vergangenheitsbewältigung* » (maîtrise du passé) lié à l'héritage nazi. Celui des relations transatlantiques ensuite : la communauté historique allemande aime à tourner ses regards vers le « grand large » et les historiens anglo-saxons, pour certains d'origine germanique, font preuve d'un intérêt constant pour le monde germanophone. Le livre en témoigne car treize contributions sur dix-huit sont dues à des chercheurs américains, tout en concernant très majoritairement l'Allemagne et l'Europe centrale, sur un éventail chronologique qui va du début du XIXe siècle aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. En dépit de son allure biculturelle, voire multiculturelle, pour reprendre un terme à la mode outre-Rhin, ce livre s'inscrit avant tout dans le très récent renouveau de l'histoire du fait religieux contemporain en Allemagne et constitue l'un des

jalons de la fin de la « cécité confessionnelle » (Dieter Langewiesche) de l'histoire universitaire « généraliste » en Allemagne.

L'introduction de Michael Geyer, qui n'est pas un spécialiste des questions confessionnelles, met fortement l'accent sur ce tournant épistémologique. Elle rappelle ainsi les trois temps qui rythment les interrogations sur les relations entre religion et nation. Celui des interrogations sur la sécularisation des sociétés, indéfectiblement liées à la théorie de la modernisation. Celui des interrogations sur les processus de sacralisation de la nation. Celui enfin des interrogations sur le thème de la confessionnalisation, si prégnant pour l'historiographie allemande du Saint Empire et repris récemment dans le champ de l'histoire contemporaine. On est frappé par la dimension germanocentrée de cette introduction qui évoque peu l'historiographie anglo-saxonne, sans même parler de l'absence totale d'allusion au dynamisme ancien de l'historiographie religieuse « à la française », même si celle-ci s'est peu intéressée au cas allemand à l'époque contemporaine. Les contributions peuvent être regroupées en quatre ensembles : le premier tourne autour de la question de la « seconde confessionnalisation », le deuxième pose le problème de la constitution et de la définition de la nation dans des sociétés multiconfessionnelles, en Allemagne d'abord, mais aussi dans la Croatie yougoslave ou la Hongrie, le troisième s'articule autour des relations entre religion et nation lorsque la religion se considère comme une force « supranationale », mais doit nécessairement composer avec une nation spécifique, le dernier aborde la question de l'ultime relation, celle dans laquelle la nation devient elle-même objet de foi et fonde alors une religion « politique » ou « civique ». En définitive, on ne peut qu'être impressionné par l'étendue du spectre présenté dans ce volume et par une démarche qui a su renouveler la tradition du primat de l'histoire politique.

Le troisième ouvrage témoigne également de l'engouement récent pour le thème des relations entre nation et religion au sein de la communauté historique allemande. Tous les auteurs en sont d'ailleurs allemands ou exercent en Allemagne, à l'exception d'un seul. En revanche, la majorité des contributions concerne d'autres pays européens que l'Allemagne, dont la France. L'accent y est mis sur les sociétés « multi-confessionnelles », avec une définition assez large de ce dernier terme. Dans leur introduction, les auteurs rappellent que l'émergence de la nation face aux religions établies n'a pas conduit à l'égalité des confessions face à la nation, mais à leur hiérarchisation dans le cadre d'une confessionnalisation ou d'une laïcisation militante de cette même nation. Dans les deux cas, des conflits presque toujours violents sont nés, ce qui, d'après les auteurs, place la

Konfliktgeschichte, l'histoire des conflits, au centre de leur volume. La violence concerne surtout les conflits interconfessionnels, mais peut aussi apparaître dans des débats internes à chacune des confessions.

Ces combats idéologiques utilisent des armes symboliques telles que l'histoire, les mythes ou les héros nationaux. L'omniprésence de ces conflits dans l'Europe des XIXe et XXe siècles ne doit cependant pas conduire à sous-évaluer systématiquement certaines formes d'« histoire partagée » des confessions, qui se précisent notamment à l'occasion de la Grande Guerre. L'introduction fait aussi référence à la situation dans les sociétés actuelles où la pluriconfessionnalité est devenue la règle. L'une des originalités de l'ouvrage est en effet d'inclure le cas de l'islam. Le premier ensemble de contributions explore les débats « nationaux-politiques » autour de la signification de la Réforme ayant opposé catholiques et protestants, mais aussi produit des divisions internes aux confessions. Le deuxième examine les armes symboliques utilisées par les camps en présence : le monarque, les monuments aux morts ou encore l'arsenal diversifié manié par les catholiques ou les partisans de la laïcité. Le dernier s'intéresse aux « sociétés mixtes chrétiennes-musulmanes » de la fin du XXe siècle présentes dans les principaux pays d'immigration d'Europe de l'Ouest. L'impression d'ensemble reste celle d'une contribution précieuse et plus homogène que l'ouvrage dirigé par M. Geyer et H. Lehmann à une histoire comparative et « culturello-politique » du fait religieux en Europe.

Tout ce que j'ai évoqué précédemment peut être lu et vu comme une préparation à la recherche que je présente dans le cadre de mon habilitation, de manière large avec la pratique de l'histoire comparée ou de l'historiographie et de manière plus pointue avec l'histoire de l'action caritative... Incontestablement en effet, cette nouvelle recherche s'inscrit dans une continuité, une prolongation de ce qui a été entrepris, et non dans la rupture totale, comme cela est par exemple demandé aux candidats à l'habilitation outre-Rhin. En même temps, les infléchissements par rapport à l'itinéraire antérieur sont nombreux, des pistes sont explorées qui ne l'avaient pas été jusqu'ici : il faudra les mettre en valeur.

V

VERS UNE NOUVELLE RECHERCHE

1) Une autre approche de l'histoire de l'assistance et de la protection sociale

Avant cela, il me reste cependant à évoquer un « vieil » article dans lequel j'étais totalement sortie de l'histoire du fait religieux pour entrer dans celle des politiques sociales et de leur financement, donc déjà dans une approche différente de l'histoire de l'assistance et de la protection sociale⁸⁶. Cela aussi peut être vu comme une préparation à l'habilitation ! Cet article, publié dans la revue du Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France associé au ministère des Finances, propose une étude de l'évolution des dépenses publiques d'assistance et de protection sociale dans l'Allemagne de la République de Weimar et du IIIe Reich (très précisément de 1919 à 1939). Il tente d'évaluer le volume et la répartition des dépenses en fonction des trois niveaux de décision en Allemagne depuis 1871 (le Reich, les Etats fédéraux et les communes), à un moment de forte turbulence économique et politique. Les sources utilisées ont été les *Statistische Jahrbücher für das Deutsche Reich*, statistiques officielles publiées annuellement à partir de 1880, mais avec un certain nombre de lacunes pour la période 1919-1925 et la période postérieure à 1933.

Un problème préalable se posait, celui de la définition des dépenses d'assistance et de protection sociale, une définition qui varie en fonction des spécialistes. Je l'ai résolu en combinant les catégories utilisées par les statistiques officielles avec la définition des mécanismes de l'Etat-providence telle qu'elle est suggérée par les historiens. Deux grandes catégories regroupant en tout sept séries ont ainsi pu être établies : d'une part, les dépenses

de l'assistance publique générale, avec les dépenses du secteur de la santé et de la jeunesse, celles de l'assistance aux chômeurs (distinguées de l'assistance publique générale), celles du logement social et celles de l'aide aux victimes de guerre, ensemble qui correspond à des dépenses publiques *stricto sensu* ; d'autre part, les dépenses du système d'assurances sociales mis en place par Bismarck dans les années 1880 (assurance-maladie, assurance-invalidité et assurance-vieillesse⁸⁷), dépenses qui s'apparentent à des dépenses publiques.

J'ai pu constater l'importance de ces dépenses sociales par rapport à l'ensemble du budget : entre 30 et 40% dans les années 20 et jusqu'à 44% en 1932, alors qu'en 1913 elles ne représentaient que 11% des dépenses (un quart dans la France de la fin des années 20). Les évaluations précises sont plus difficiles pour la période du IIIe Reich, mais il semble bien que les dépenses sociales s'y soient maintenues à un niveau élevé. Leur importance est évidemment liée à l'ampleur des détresses dans une période particulièrement difficile de l'histoire allemande : séquelles de la Grande Guerre, difficultés économiques et financières. Mais elle correspond aussi à un interventionnisme plus grand de l'Etat : réforme du système des pensions pour les victimes de guerre (1920), lois sur l'assistance publique générale et l'assistance à la jeunesse (1924), loi sur l'assurance-chômage (1927), politique volontariste de logement social, introduction des allocations familiales sous le IIIe Reich, loi sur l'élargissement du système des retraites (1938). En effet, la République de Weimar a fait de la politique sociale l'une de ses priorités ; en dépit d'une violente critique de ce « système » weimarien, le IIIe Reich a très peu touché à sa législation sociale et continue à intervenir très fortement dans le domaine de l'assistance et de la protection sociale. Néanmoins, il en fait évoluer les objectifs : la défense de la famille « aryenne » et nombreuse est désormais au centre du dispositif.

L'importance des dépenses sociales pose inévitablement le problème de leur financement, alors que des crises économiques et financières d'une rare ampleur (« tourbillon inflationniste » de 1923, crise de 1929) provoquent des ébranlements majeurs. La réorganisation du système fiscal en 1919 permet d'augmenter les recettes, mais ne résout pas totalement les conflits entre Reich, Etats fédéraux et communes. Des conflits qui deviennent particulièrement virulents dans le contexte de crise du début des années 30. Sous le régime nazi, la priorité accordée au financement du réarmement conduit à des pratiques peu respectueuses de la rigueur budgétaire : des organisations officiellement

⁸⁶ « Finances publiques et Etat-providence : l'évolution des dépenses d'assistance et de protection sociale dans l'Allemagne de la République de Weimar et du IIIe Reich », *Etudes et Documents, Revue du Comité d'Histoire Economique et Financière de la France*, 1993, V, p.237-260.

privées, mais en réalité contrôlées par le parti nazi, rassemblent des fonds destinés en principe aux dépenses sociales, notamment d'assistance, mais souvent détournés à d'autres fins.

En dépit de ces dérives incontestables, l'étude des dépenses sociales dans l'Allemagne de la première moitié du XXe siècle confirme que l'installation de l'Etat-providence, commencée de manière précoce, s'y fait de plus en plus solidement malgré le double changement de régime, alors qu'en France elle ne devient une réalité qu'après la Seconde Guerre mondiale.

2) Premiers projets

Presque dix ans sépare la publication de cet article de mes premières réflexions en forme autour d'un projet d'habilitation : c'est en effet en 2001 que je présente coup sur coup à deux séminaires parisiens mon projet sur « Les catholiques dans la ville. Comparaison franco-allemande à partir des cas de Strasbourg et de Fribourg-en-Brigau 1870-1939 »⁸⁸. La soutenance de ma thèse n'a eu lieu qu'un peu moins de six ans auparavant, la publication deux ans seulement, pour ne parler que de ma vie professionnelle, et je sens bien en le présentant que mon projet a encore besoin de mûrir. Pour cela, il me semble que j'ai besoin de davantage de temps et que le service complet que j'assure en tant que maître de conférences ne m'en laisse pas assez. C'est la raison pour laquelle je dépose un dossier de demande de délégation au CNRS, une délégation que j'obtiens en 2003, auprès de l'UMR 8131- Centre de Recherches Interdisciplinaires sur l'Allemagne, dirigée par Michael Werner (EHESS-CNRS), puis un dossier de candidature à l'Institut Universitaire de France (IUF). Ce dernier aboutit alors que le thème principal des recherches présentées est encore très proche de celui proposé en 2001. Le cadre retenu est toujours celui de Strasbourg et de Fribourg-en-Brigau, à cause de la proximité et de la commodité, pour moi, de l'exploitation des archives, mais aussi parce que les milieux catholiques des deux villes paraissent « comparables », en raison de leur taille, de leur

⁸⁷ L'assurance-chômage s'y ajoute en 1927.

⁸⁸ Ces deux présentations se font dans le cadre du séminaire d'histoire franco-allemande de l'EHESS, alors dirigé par Bénédicte Zimmermann et Sandrine Kott, et dans celui d'histoire et d'historiographie allemande proposé conjointement par les universités Paris I, Paris VII et l'EHESS.

coexistence avec le milieu protestant et de leur insertion dans un environnement qui n'a pas été façonné par l'industrialisation, mais marqué par une fonction ancienne d'activités de service. La période d'investigation (de 1871 aux années 30) reste la même et la grille d'interrogation est toujours assez large puisqu'elle comporte trois axes de recherche : l'emprise catholique sur l'espace urbain par l'intermédiaire du réseau paroissial et de la construction d'églises ; le rapport spécifique à la ville des « groupes organisés » du milieu catholique (associations de laïcs et congrégations), notamment dans la définition de certains terrains d'action comme l'action caritative et sociale ; le rôle des catholiques dans les gouvernements urbains, notamment dans la politique à l'égard des couches populaires et du problème de la pauvreté.

Le premier axe doit s'attacher à l'évolution à la fois spatiale et architecturale du réseau paroissial dans les deux villes et examiner en quoi cette évolution tient compte des évolutions démographiques et sociales qui caractérisent le fait urbain dans la période envisagée. Il s'agit donc de mettre à jour la géographie de la ville catholique contemporaine et d'en préciser le paysage architectural, à un moment où le cadre urbain est profondément bouleversé. Cette approche « statique » du réseau paroissial doit être complétée par une étude des déplacements catholiques dans l'espace urbain : portrait d'une ville « spatialisée » non seulement par les paroisses, mais aussi par les processions et les pèlerinages. Le deuxième axe envisage les « groupes organisés » du milieu catholique (associations de laïcs et congrégations) dans leur rapport à la ville : création d'associations ou de congrégations pour répondre aux nouveaux problèmes urbains (essor des populations ouvrières, apparition de nouvelles formes de pauvreté) ; transformation éventuelle de leurs modes d'action pour s'adapter à ces évolutions. Enfin, le troisième axe doit réévaluer la part du facteur confessionnel dans les gouvernements urbains, en particulier dans les secteurs où l'identité confessionnelle peut s'exprimer de manière privilégiée, comme par exemple les politiques d'assistance. Ce projet, qui n'a alors pas encore été réellement mis à l'épreuve des sources, est encore très tributaire de ma découverte de l'histoire urbaine, de mes réflexions « spatiales » et de mes lectures en histoire religieuse de la ville, sur lesquelles je reviendrai. Mais finalement, le temps dégagé grâce à la délégation, puis à l'admission à l'IUF, me conduit à « repenser » mon projet. Si je tiens à garder la comparaison entre Allemagne et France, pour des raisons à la fois heuristiques et d'intérêt personnel, je ne suis pas vraiment à l'aise avec la comparaison entre Strasbourg et Fribourg, qui me paraît trop étriquée.

3) « Dieu dans la ville. Les catholiques et la demande sociale urbaine en Allemagne et en France XIXe-début XXe siècles »

La redécouverte des enquêtes sur les oeuvres de charité catholiques publiées pour différentes villes françaises, puis pour différents diocèses allemands entre 1880 et 1906, rencontrées lors de mon travail de thèse mais non exploitées⁸⁹, m'amène à un autre projet : celui d'une comparaison, sur la base des enquêtes, entre huit villes françaises (Angers, Elbeuf, Lyon, Nancy, Neuilly, Orléans, Rouen et Saint-Etienne), sept allemandes (Berlin, Bochum, Breslau, Cologne, Francfort, Königsberg et Würzburg) et une « franco-allemande », Strasbourg. Je garde donc l'idée d'une recherche sur le terrain urbain, idée liée à une constatation et à une frustration nées au moment de la thèse : aux XIXe et XXe siècles en effet, la ville est le lieu d'élection des pratiques caritatives, spontanées comme organisées ; or l'étude du DCV qui fédérait et structurait les initiatives en amont, mais n'agissait pas directement sur le terrain, ne permettait pas de prendre en compte cette action d'« en bas », pourtant au coeur de la perception de la charité catholique pour le plus grand nombre. En outre, le fait que l'interaction entre phénomène urbain et facteur

⁸⁹ Les enquêtes françaises : Léon Cosnier, *La charité à Angers*, 2 volumes, Angers, 1889-1890 (910 pages en tout pour les deux volumes) ; Maxime Du Camp, *La charité privée à Paris*, Paris, 1885 (608 pages) ; Victor Duval, *La charité à Rouen. Les oeuvres catholiques*, Rouen, 1895 (582 pages) ; Jean-Sébastien Girard, *La charité à Nancy*, Nancy, 1890 (552 pages) ; Amable Legrand, *Neuilly charitable, petit manuel des oeuvres paroissiales de la ville de Neuilly*, Paris, 1905 (66 pages) ; *Manuel des oeuvres et des institutions catholiques pour la ville de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, 1880 (272 pages) ; *Manuel des oeuvres. Institutions religieuses et charitables de Paris et principaux établissements des départements pouvant recevoir des orphelins, des indigents et des malades de Paris*, Paris, 1891 (571 pages) ; *Manuel des oeuvres orléanaises*, Orléans, 1890 (118 pages) ; Adolphe Vachet, *Lyon et ses oeuvres*, Lyon, 1900 (322 pages) ; *Ville d'Elbeuf : Oeuvres de bienfaisance et de moralisation fondées et entretenues par la charité privée des catholiques*, Elbeuf, 1896 (20 pages).

Les enquêtes allemandes : Max Brandts, *Die katholischen Wohltätigkeits-Anstalten und Vereine sowie das katholisch-soziale Vereinswesen insbesondere in der Erzdiözese Köln*, Cologne, 1895 (247 pages) ; Heinrich Fournelle, *Die katholische Caritas in Berlin*, Berlin, 1900 (312 pages) ; Wilhelm Liese, *Die katholischen Wohltätigkeitsanstalten und sozialen Vereine in der Diözese Paderborn*, Fribourg-en-Brigau, 1906 (199 pages) ; Georg Matern, *Die katholischen Wohltätigkeits-Anstalten und Vereine sowie das katholisch-soziale Vereinsleben in der Diözese Ermland*, Fribourg-en-Brigau, 1900 (70 pages) ; Paul Müller-Simonis, *Die kath. Wohltätigkeits-Anstalten u. Vereine sowie das kath.-soziale Vereinswesen in der Diözese Strassburg. Hrsg v. Kath. Caritas-Sekretariate zu Straßburg*, Strasbourg, 1899 (137 pages) ; Heinrich Pesch, *Die Wohltätigkeitsanstalten der christlichen Barmherzigkeit in Wien*, Vienne, 1891 (142 pages) ; Alfred Saltzgeber, *Die katholische Wohltätigkeits-Anstalten u. -Vereine sowie das katholisch-soziale Vereinswesen in der Diözese Breslau preuss. Anteils, einschl. des Delegaturbezirks*, Fribourg-en-Brigau, 1904 (244 pages) ; Jakob Strieth, *Die katholische Wohltätigkeits-Anstalten und Vereine sowie das kath.-soziale Vereinsleben in der Diözese Limburg*, Fribourg-en-Brigau, 1903 (111 pages) ; Alfred Winterstein, *Die katholischen Wohltätigkeitsanstalten und Vereine sowie das katholisch-soziale Vereinswesen in der Diözese Würzburg*, Würzburg, 1897 (110 pages).

confessionnel était restée longtemps un « point aveugle de l'historiographie »⁹⁰ m'incitait encore davantage à aller examiner de plus près les réponses chrétiennes à la « demande sociale urbaine ».

En même temps, je décide de délaisser la dimension spatiale de cette histoire urbaine pour revenir à une question qui m'avait déjà préoccupée lors de la réalisation de la thèse : celle de la constitution des savoirs. La nature de mes sources principales, les enquêtes, m'invite en effet à commencer mon étude par une réflexion sur la place et les caractéristiques des enquêtes catholiques au sein du mouvement inquisitorial que l'on observe au XIXe siècle. Par ailleurs, compte-tenu du plus grand nombre de villes retenues que dans le projet initial et de sources relativement homogènes, il est indispensable que je resserre les questionnements envisagés : je décide donc de les focaliser sur l'intervention catholique dans l'action sanitaire et sociale au sein des villes françaises et allemandes au XIXe siècle, renonçant ainsi au premier axe de mes projets initiaux. La période d'investigation est aussi décalée en amont : je m'intéresse désormais à un « long XIXe siècle », des lendemains de la Révolution française à la veille de la Première Guerre mondiale, même si le moment mis en valeur va surtout du milieu du XIXe siècle aux premières années du XXe. Du premier projet reste cependant la mise en valeur du cas de Strasbourg, pour des raisons pratiques d'abord, mais aussi parce que cette ville multi-confessionnelle, objet d'une enquête précoce dans l'espace allemand, est particulièrement riche en initiatives caritatives diverses et se présente comme un véritable *melting-pot* de pratiques françaises et allemandes. Plusieurs fonds d'archives (municipaux, départementaux, privés...) y nourrissent ma réflexion. Je conserve aussi de ce premier projet l'idée de m'intéresser aux relations entre l'action caritative catholique et l'intervention des gouvernements urbains dans le domaine de l'assistance, pour contribuer à une cartographie de la « ville-Providence » encore en gestation.

Au total, je souhaite que les enjeux de la recherche tournent autour de la question fondamentale du rapport des catholiques à la modernité. Dans quelle mesure les enquêtes sur les oeuvres reprennent-elles à leur compte « l'image catholique de la société moderne

⁹⁰ Michel Lagrée, « Histoire religieuse, histoire culturelle », Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, 1996, p.387-406, p. 396. Voir aussi Bruno Dumons, « Histoire sociale et histoire religieuse, deux soeurs ennemies ? Un essai de relecture historiographique pour la France contemporaine », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 86, juillet-décembre 2000, p.561-572, et « Villes et ouvriers. Des territoires pour l'histoire sociale et religieuse de la France contemporaine », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 87, janvier-juin 2001, p.111-131. Pour d'autres références sur l'histoire du fait religieux en ville, je me permets de renvoyer à l'introduction de la recherche inédite présentée dans le dossier d'habilitation.

comme un corps malade »⁹¹ ? Les pratiques qu'elles décrivent témoignent-elles d'un refus persistant ou d'une forme d'adaptation à cette modernité sociale à laquelle le discours dominant de l'Église invitait ses fidèles à tourner le dos⁹² ? Et les types d'acteurs qu'elles mettent en valeur confirment-ils ou infirment-ils la figure du catholique rétrograde et peu entreprenant telle qu'elle a pu se diffuser, en schématisant, au sein d'une histoire sociale militante, influencée par le principe de laïcité en France, certains préjugés libéralo-protestants en Allemagne et une grille d'analyse issue du marxisme et du structuralisme dans les deux pays ? Autant de questions que le croisement des approches historiographiques, selon leur origine nationale mais aussi méthodologique, doit aider à résoudre, pour tenter de comprendre un « monde qui n'est pas tout à fait perdu », mais survit aujourd'hui dans les mouvements caritatifs et, plus largement, les engagements dits humanitaires.

La recherche finalement intitulée « Dieu dans la ville. Les catholiques et la demande sociale urbaine en Allemagne et en France XIXe-début XXe siècles » s'ouvre sur une description raisonnée des enquêtes qui m'ont servi de fil conducteur. Peu exploitées jusqu'ici, celles-ci témoignent pourtant de l'intérêt des élites catholiques de la fin du XIXe siècle pour une approche sinon scientifique, du moins rationnelle, du social. Il fallait montrer dans quelle tradition ces enquêtes s'inscrivaient et quelles en étaient les spécificités. Permettant, pour les plus riches d'entre elles, de saisir discours et pratiques, elles ont suscité la mobilisation de plusieurs approches historiographiques : histoire des élites, histoire intellectuelle, histoire des savoirs. J'ai ainsi pu montrer que ces enquêtes, françaises comme allemandes, les secondes s'inspirant des premières, avaient une valeur de persuasion et de combat. Persuasion auprès des fidèles, notamment les plus favorisés par la vie, de l'importance des oeuvres et de la nécessité de leur accorder, sinon de la

⁹¹ Denis Pelletier, « Les pratiques charitables françaises entre 'histoire sociale' et 'histoire religieuse'. Essai d'historiographie critique », Isabelle von Buelzingsloewen et Denis Pelletier (dir.), *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social : XIXe-XXe siècles*, Strasbourg, 1999, p.33-47, p.35.

⁹² Sur l'attitude des catholiques face à la modernité et à la modernisation en France, voir Michel Lagrée, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie (XIXe-XXe siècles)*, Paris, 1999 ; *id.*, *Religion et modernités. France XIXe-XXe siècles*, Rennes, 2002 ; Marie-Emmanuelle Chessel et Bruno Dumons, « Introduction », *ead.* et *id.* (dir.), *Catholicisme et modernisation de la société française (1890-1960)*, Cahiers du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale n°2, Lyon, 2003, p.7-18. Pour l'Allemagne, le livre de l'historien suisse Urs Altermatt, *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIXe et XXe siècles*, publié en 1994 (mais dès 1989 en allemand) a eu une grande influence sur la réflexion. Voir aussi Wilfried Loth, « Der Katholizismus - eine globale Bewegung gegen die Moderne? », Heiner Ludwig, Schroeder Wolfgang (dir.), *Sozial- und Linkskatholizismus. Erinnerung, Orientierung, Befreiung*, Francfort-sur-le-Main, 1990, p.11-31 ; Arbeitskreis für kirchliche Zeitgeschichte (AKKZG), Münster, « Katholiken zwischen Tradition und Moderne. Das katholische Milieu als Forschungsaufgabe », *Westfälische Forschungen*, 43, 1993, p.588-654 ; Johannes Horstmann et Antonius

publicité –ce qui serait contraire à la lettre des *Evangelies*-, au moins une meilleure visibilité. Persuasion auprès des plus démunis de l'utilité et de la variété des réalisations catholiques, ainsi que de la bonne volonté de leurs soutiens naturels, élites et notables. Combat ensuite contre la politique laïque des républicains et les séductions de la doctrine socialiste. En bref, en dehors de leur rôle purement utilitaire, ces enquêtes sont avant tout des manifestes idéologiques en faveur d'une vision catholique du monde. En même temps, elles s'inscrivent bien dans le régime scientiste de l'« administration de la preuve » et relèvent donc d'un certain type de modernité intellectuelle, comme le confirme une étude précise de la personnalité de leurs auteurs.

Ensuite, la méthode choisie pour exploiter ces enquêtes nécessitait une explication. En effet, les enquêtes tracent un certain portrait de la ville sanitaire et sociale des catholiques, correspondant à des conceptions et des définitions spécifiques, mais qui peuvent varier selon les auteurs et s'inscrivent toutes dans le contexte particulier d'une époque, celle de la « fin de siècle ». Ces conceptions et définitions ont évidemment servi de point de départ à notre travail. Mais elles ont aussi été retravaillées pour construire des catégories propres, devant nourrir une analyse spécifique, faciliter la comparaison entre villes et entre pays, enfin être appliquées à d'autres terrains que ceux décrits par les enquêtes repérées. Dans leur très grande majorité en effet, celles-ci témoignent d'une conception large de ce que doit être l'assistance catholique aux plus démunis. La « charité » qu'elles décrivent peut s'étendre au domaine scolaire, au domaine spirituel ou encore à ceux de l'économie sociale et de l'action syndicale. Pour l'historien d'aujourd'hui, cette conception élargie fait cependant craindre la dispersion des problématiques. J'ai donc écarté d'emblée les oeuvres purement spirituelles ou à dominante spirituelle, celles touchant à l'école et à l'enseignement –à l'exclusion des salles d'asile ancêtres des écoles maternelles et de certains aspects de l'enseignement professionnel, ainsi que celles relevant de l'économie sociale (sociétés de secours mutuels) ou de la défense des intérêts professionnels (associations ouvrières⁹³). Le champ d'investigation reste cependant vaste car les enquêtes dressent un large panorama de ce que l'on appelle aujourd'hui l'action sanitaire et sociale : des crèches aux asiles pour vieillards,

Liedhegener (dir.), *Konfession, Milieu, Moderne : Konzeptionelle Positionen und Kontroversen zur Geschichte von Katholizismus und Kirche im 19. und 20. Jahrhundert*, Schwerte, 2001.

⁹³ J'ai cependant pris en compte les associations concernant les ouvrières car la dimension caritative proprement dite y est généralement plus présente que dans les associations s'adressant aux ouvriers.

en passant par les orphelinats, les patronages (pour enfants scolarisés et pour apprentis)⁹⁴, le secours aux pauvres à domicile, l'aide aux mères, l'assistance aux jeunes filles ou encore le très vaste secteur des soins aux malades et aux infirmes.

Les villes prises en compte font ensuite l'objet d'une brève présentation démographique et confessionnelle. Si l'échantillon retenu a un caractère limité et en partie aléatoire et si la quantité d'informations est inégale selon les lieux, des situations fort diverses ont ainsi pu être exploitées. Sur le plan démographique : une ville de 20 000 habitants comme Elbeuf côtoie une métropole de 2 millions d'habitants comme Berlin. Sur le plan des activités : des villes anciennes de services comme Strasbourg ou Cologne sont confrontées à des villes-champignon fondées sur le développement industriel comme Saint-Etienne ou Bochum. Enfin sur le plan confessionnel : des villes quasiment « monocouleurs » comme Angers la catholique ou Königsberg la protestante voisinent des cités pluri-confessionnelles comme Strasbourg ou Breslau.

A partir de ce terrain imparfait, une pesée globale des oeuvres, pesée utilisant l'outil statistique et graphique –mais nettement moins que dans la thèse !-, a été tentée. Elle a été réalisée à partir de la synthèse des fiches de renseignement établies pour chacune des villes. Pour l'ensemble du corpus, j'ai ainsi évalué le nombre de catholiques et le nombre d'oeuvres, puis le rapport numérique existant entre les deux, avant de m'intéresser, pour chacun des deux pays, à la chronologie des fondations. Cette approche confirme d'abord que l'« oeuvre de charité », dans le sens que nous lui avons donné, est bien un produit du XIXe siècle, même s'il ne s'agit pas tout à fait du même XIXe en France et en Allemagne : dans ce dernier pays, les fondations sont plus tardives et se concentrent dans la seconde moitié du siècle. Elle suggère ensuite des différences de comportement des catholiques selon les villes, avec un dynamisme plus ou moins marqué, et la réactivité des créations d'oeuvre aux mesures de politique intérieure touchant aux cultes, mais aussi à des événements ou des évolutions de portée plus large, comme les mouvements révolutionnaires ou les transformations économiques et sociales. L'exploitation des sources ne pouvait cependant se réduire à cette étude globale, qui gomme individualités et originalités. Les enquêtes les premières m'invitaient à redécouvrir l'histoire de presque chacune des oeuvres et celle de leur(s) fondateur(s) en mettant en valeur le fait qu'il

⁹⁴ A ne pas confondre avec les associations ou les sociétés de patronage qui s'occupent de placer des enfants, des jeunes gens ou encore des adultes dans différents types d'institution. Ces associations ou sociétés ont cependant été prises en compte dans l'étude quantitative.

s'agissait très souvent d'initiatives individuelles, en un siècle qui, précisément, se veut le siècle de l'individu après la fin de la société des « états » et des corps constitués.

La troisième partie de l'étude s'intéresse donc aux itinéraires de formation des oeuvres, en esquissant notamment une typologie de leurs fondateurs : élites laïques, prêtres diocésains et religieux congréganistes, parmi lesquels les femmes, notamment au sein des congrégations, jouent un rôle non négligeable à une époque qui ne les encourage pas à l'action publique. Outre ce qui touche à leur enracinement dans une foi spécifique, ces individus n'évoluent pas dans le vide : ils s'inscrivent souvent dans un réseau, aussi peu contraignant soit-il, mais qui leur facilite la tâche, sur le plan de la conception comme sur celui du financement. C'est ici que l'approche multicentrique et comparative porte véritablement ses fruits : elle permet de repérer des connections là où la source monographique ne voyait que singularité. L'idée de la création même ne surgit pas *ex nihilo* : elle correspond aussi à différents types d'incitation, spirituelle certes, mais venue également d'intervenants ou d'interventions « profanes » comme la puissance publique, la concurrence professionnelle ou les conflits internes.

Le quatrième volet aborde ce qui a été l'une des principales motivations de la recherche : le travail des oeuvres proprement dit. Il tente une synthèse de ce qui, de l'aveu déjà des contemporains, défiait les aperçus d'ensemble et touche aux interrogations non seulement de l'histoire religieuse, de la pauvreté et de l'action sanitaire et sociale, mais aussi de l'éducation et des genres. La prolifération des oeuvres est en effet indiscutable, mais en même temps indissociable d'un processus de différenciation et de spécialisation. Et la grande plasticité des créations tient compte de l'héritage de la tradition caritative chrétienne, mais répond également aux nouveaux besoins sociaux nés de la Révolution industrielle : aide aux enfants abandonnés, mais aussi à ceux dont les mères exercent une activité professionnelle ; attention à la préservation morale et spirituelle des jeunes filles, mais aussi accompagnement de celles qui entrent dans le monde du travail ; assistance aux jeunes gens, mais aussi réflexion sur leur formation professionnelle ; soin aux malades, mais en relation avec l'esprit du temps et les évolutions qu'il entraîne, comme la spécialisation des soins. Si les objectifs d'évangélisation restent primordiaux, ils n'empêchent pas certains inflexions tels que la prise en charge des conséquences du « péché de chair », et, surtout, ne sont pas exclusifs d'autres préoccupations, comme le souci hygiéniste. Et cela quelles que soient les spécificités nationales, comme la réticence allemande à confier des nourrissons à des mains étrangères, une plus grande capacité d'innovation dans la prise en charge des jeunes filles migrantes ou « en danger », ou

encore, toujours outre-Rhin, la présence beaucoup plus marquée d'hôpitaux confessionnels.

Ce dernier aspect a déjà fait l'objet d'une publication⁹⁵. Réalisé pour un colloque qui commémorait le soixante-quinzième anniversaire de l'hôpital franco-musulman de Paris, aujourd'hui hôpital Avicenne (Bobigny), et qui, plus largement, s'inscrivait dans le cadre des commémorations de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en France en 1905, cet article part de la situation actuelle des hôpitaux catholiques au sein de l'ensemble des établissements hospitaliers en France et en Allemagne : leur place est plus importante et plus visible chez nos voisins d'outre-Rhin. Pourtant, les relations entre les catholiques et l'hôpital ont des racines communes dans les deux pays et la France a même servi un temps de modèle à l'Allemagne. L'article, fondé sur le corpus de seize villes que j'ai présenté ci-dessus, commence par rappeler ces racines communes. La première constatation est simple : à la fin du XIXe et au tout début du XXe siècle, les catholiques sont présents dans le système de soins de toutes les villes prises en compte si l'on retient également les dispensaires, et parfois dans plusieurs établissements ; si l'on ne retient que les hôpitaux, et les hôpitaux généraux en excluant les établissements spécialisés, ils sont présents dans la quasi-totalité des villes. Cette situation est le fruit d'une histoire à la fois lointaine et proche. L'histoire lointaine est celle de la constitution du premier réseau hospitalier, inspirée par l'Eglise et les valeurs chrétiennes. Dans quelques villes, le lien avec cette histoire ancienne a réellement pu se maintenir, grâce notamment à la présence quasi-continue, de part et d'autre de la césure de la révolution en France et de la sécularisation de 1803 en Allemagne, de congrégations religieuses ou de communautés apparentées au sein de l'hôpital. L'histoire proche est celle qui renvoie au début du XIXe siècle, avec des parallélismes entre France et Allemagne, mais déjà un certain nombre de différences. En France, la révolution rompt officiellement les liens organiques existant entre hôpital et Eglise, en nationalisant les biens du clergé et en supprimant ordres et congrégations. Mais dès le Consulat ces dernières reprennent en fait leur travail au grand jour. En Allemagne, non seulement la révolution congréganiste qu'a connue la France dès le XVIIe siècle est inconnue, mais au début du XIXe siècle les congrégations peinent à se reconstituer. En fait, on l'a vu, ce sont des congrégations françaises qui s'installent d'abord, proposant un modèle « français » de relations entre hôpital et catholicité : une communauté soignante de

⁹⁵ « Hôpital et catholicité dans la ville du XIXe siècle : essai de comparaison franco-allemande », Jacqueline Lalouette (dir.), *L'hôpital entre religions et laïcité du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Letouzey et Ané, 2006, p.261-275.

type congréganiste « à la Saint-Vincent-de-Paul » qui prend en charge un service municipal. Mais ce modèle n'imprègne que partiellement l'évolution ultérieure en Allemagne.

Si l'on reprend la « photographie » de la situation hospitalière que présentent « mes » inventaires d'oeuvres à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, on se rend compte en effet qu'une seule ville française possède des hôpitaux généraux entièrement confessionnels, c'est-à-dire fondés et gérés par des catholiques : la ville de Lyon, avec notamment l'hôpital Saint-Joseph créé à l'instigation de l'autorité épiscopale et inauguré en 1894. Le modèle dominant reste celui de l'hôpital municipal ou public desservi par une congrégation ou une communauté apparentée, et cela en dépit des offensives anticléricales qui ont eu lieu tout au long du siècle. En revanche, sans même évoquer ce qui se passe du côté protestant, je constate que toutes « mes » villes allemandes disposent d'un ou de plusieurs hôpitaux confessionnels, dans les villes à majorité catholique, mais aussi dans celles qui ne le sont pas, comme par exemple Königsberg ou Berlin. Et une seule ville, Cologne, présente un modèle mixte, avec la coexistence d'hôpitaux confessionnels et d'hôpitaux publics desservis par des communautés religieuses. Cette présence affirmée des hôpitaux confessionnels n'est pas une caractéristique propre à « mes » villes, mais bel et bien le reflet d'une évolution générale qui a vu la multiplication des hôpitaux confessionnels dans l'espace allemand au XIXe siècle, dans un contexte général d'accroissement du nombre total d'établissements. Cette multiplication est liée d'abord à la faiblesse du lien existant entre communauté religieuse et hôpital municipal, pour des raisons d'incompatibilité, notamment religieuse, entre municipalités et congrégations, mais aussi parce que ces dernières sont très jalouses de leur indépendance : elles hésitent, davantage qu'en France semble-t-il, à prendre en charge des établissements publics. Mais d'autres facteurs jouent aussi : une industrialisation et une urbanisation galopantes qui font exploser les demandes de santé ; les dispositions légales concernant la propriété des hôpitaux ; enfin l'émulation entre les confessions. Circonscrit en France à des régions très particulières et peu nombreuses, ce phénomène est en revanche largement présent en Allemagne, en tout cas dans la plupart des villes où les flux migratoires remettent en cause les équilibres confessionnels issus des XVIIe-XVIIIe siècles et mettent en présence des communautés qui, jusque-là, avaient peu l'occasion de se rencontrer. Dans ces zones de contact, on assiste à un renforcement de l'affirmation des identités confessionnelles. L'hôpital devient alors l'un des modes d'expression de cette affirmation, tant pour les catholiques que pour les protestants.

Au total, si les catholiques sont bien présents dans le système de soins des villes françaises et allemandes, ils ne le sont pas de la même façon, et cela dès la seconde moitié du XIXe siècle. Investissement de l'hôpital public en France, choix de l'hôpital en pleine propriété en Allemagne : ces voies différentes préparent l'évolution du XXe siècle. Au début de ce dernier, l'hôpital catholique est déjà plus visible en Allemagne qu'en France. Déjà forts de leur statut particulier, de leur place dans le système sanitaire et de l'efficacité de leurs instances de représentation, les hôpitaux catholiques en Allemagne consolident encore leurs positions sous la République de Weimar grâce à des dispositions législatives favorables. Ils possèdent alors tous les outils pour résister aux violentes tempêtes comme celle du IIIe Reich, mais aussi aux évolutions plus douces comme la diminution inexorable du nombre de soeurs, à partir de la seconde moitié du XXe siècle. En France en revanche, la disparition des soeurs enlève aux hôpitaux publics leurs dernières références religieuses et n'est que très partiellement compensée par l'existence d'hôpitaux catholiques. En outre, ceux-ci ont tendance à mettre précocement entre parenthèses leurs références chrétiennes et à se fondre dans l'ensemble plus vaste des établissements privés à but non lucratif : ainsi, la FEHAP, la Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Assistance Privés à but non lucratif, qui englobe les établissements catholiques, est fondée dès 1936. La quasi-absence d'émulation confessionnelle, un climat sporadiquement anticlérical, mais aussi l'équation souvent trop rapide faite dans le grand public entre catholicisme et refus de l'innovation, ont accentué une évolution dont les premiers actes se sont joués au XIXe siècle.

Après le volet sur le travail des oeuvres, le cinquième et dernier chapitre de ma recherche inédite observe la rencontre de l'action caritative catholique avec d'autres logiques d'intervention, en particulier celle des politiques municipales d'assistance. Pour un domaine étroitement délimité mais sensible à la question confessionnelle, ce chapitre permet de réexaminer l'influence du facteur religieux dans les gouvernements urbains et ainsi de tenter de répondre aux voeux formulés par certains historiens, notamment anglo-saxons⁹⁶. Mais, au-delà du seul cas confessionnel, il donne la possibilité de revenir sur les étapes de l'émergence d'un véritable secteur « privé » face à l'affirmation de l'intervention « publique », des catégories qui s'affirment dans le dernier tiers du XIXe siècle. Sous sa

⁹⁶ Voir notamment William B. Cohen, *Urban Government and the Rise of the French City. Five Municipalities in the Nineteenth Century*, New York, 1998, p.121-124 et 202-206, et Timothy B. Smith,

forme catholique, ce secteur privé commence à s'organiser lorsque s'affirme l'interventionnisme des municipalités : il s'agit de mettre de l'ordre dans la prolifération des initiatives et de leur offrir une meilleure représentation face aux gouvernements urbains. Et cela d'autant plus que, à l'instar de l'école, l'assistance devient, en France comme en Allemagne, un terrain de débats et d'affrontements politiques et idéologiques : au milieu de ces turbulences, les catholiques souhaitent ne pas perdre leur place, produit d'une longue histoire. Si les frictions et conflits sont incontestables, et j'en donne plusieurs exemples, il me semble cependant que, y compris dans la France de la République laïque, ils sont à relativiser et que, dans les relations entre assistance publique et bienfaisance privée, c'est plutôt la collaboration qui l'emporte sur la concurrence, de manière certes plus officielle en Allemagne qu'en France. De ce fait, l'union sacrée à laquelle participent les oeuvres en 1914 apparaît moins comme une rupture que comme la poursuite, sur une plus grande échelle, de pratiques déjà en vigueur. En effet, les instances publiques n'avaient pas les moyens humains et financiers de s'imposer sur tous les fronts (école, assistance, influence politique...) et ont donc dû arbitrer entre les impératifs idéologiques, les besoins des populations et les nécessités de l'administration.

Deux aspects de ces relations entre action caritative catholique et politiques publiques d'assistance ont fait l'objet d'une publication et d'une communication à un colloque⁹⁷. Le premier concerne la situation strasbourgeoise et a été partiellement repris dans la recherche inédite. Il est centré sur la réorganisation de l'assistance à domicile lancée par Rudolf Schwander, secrétaire général de l'assistance publique de la ville sous le mandat du maire Otto Back et maire de Strasbourg à partir de 1906. Cette réorganisation restée célèbre sous le nom de « système de Strasbourg » prévoit une collaboration étroite avec la bienfaisance privée, catholique comme protestante. Un premier signe est la nomination en 1902, dans la commission administrative du bureau de bienfaisance, de Paul Müller-Simonis, prêtre catholique, premier ecclésiastique catholique nommé dans cette instance depuis 1826 et, rappelons-le, président de l'organisation *Caritas* de la ville.

« Republicans, Catholics and Social Reform : Lyon (1870-1920) », *French History*, 12, n°3, 1998, p.246-275.

⁹⁷ « Le 'système de Strasbourg' et la bienfaisance catholique (1905-1930) », Yannick Marec (dir.), *Villes en crise ? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines (fin XVIIIe-fin XXe siècle)*, Paris, Créaphis, 2005, p.479-492 ; « La prise en charge des aveugles et des mal-voyants dans la France du XIXe siècle : secteur public et secteur privé confessionnel, des acteurs complémentaires ? », communication au colloque « Lectures du fonds Stoeber-Monoyer : entre universalisme et spécialisation, la bibliothèque d'un médecin savant au XIXe siècle » organisé par le Département d'Histoire et de Philosophie des Sciences de la Vie et de la Santé de la Faculté de Médecine et le laboratoire IRIST de l'université Louis-Pasteur (Strasbourg), à paraître.

Müller-Simonis reste membre du bureau jusqu'à sa mort en 1930 et assure une collaboration active et parfois critique. Puis en 1905, dans le mémoire très argumenté qu'il consacre à la réforme de l'assistance à domicile, Schwander emploie une partie entière pour décrire les « relations entre l'assistance publique et la bienfaisance privée ». Selon lui, l'assistance publique doit intervenir dans les cas où la détresse est la plus criante et l'existence de l'individu en danger, tandis que la bienfaisance privée doit se voir réserver les cas moins dramatiques, pour lesquels il s'agit essentiellement d'éviter une déchéance sociale. Selon ces critères, Schwander réclame donc un véritable « partage des tâches » entre assistance publique et bienfaisance privée et la création d'« une sorte de commission centrale de la bienfaisance qui permette de débattre des questions importantes concernant l'assistance publique et la bienfaisance privée, de discuter d'institutions communes sur des bases communes ». La réforme préconisée par Schwander entre en vigueur en 1906 et les représentants des différentes confessions, en particulier catholique, sont très largement impliqués dans un système dont on a souvent souligné qu'il augmentait notablement la professionnalisation de l'assistance municipale, mais qui se caractérisait surtout par l'association étroite entre personnel bénévole, auquel revenait en principe la prise de décision, et personnel salarié, dont les effectifs étaient accrus. Les catholiques sont ainsi nombreux parmi les bénévoles chargés de la distribution des secours et Paul Müller-Simonis assure régulièrement des conférences dans les cycles de formation prévus pour ces auxiliaires de l'assistance publique. Mais c'est aussi un catholique actif dans les oeuvres caritatives, Joseph Weydmann, qui devient l'un des principaux professionnels de l'assistance de la ville, en étant chargé, à partir de 1906, du service municipal à la tête duquel Rudolf Schwander l'avait précédé, avec notamment pour mission d'assurer le bon déroulement de la réforme de l'assistance à domicile.

Le cas de Strasbourg est particulièrement intéressant car le « système de Strasbourg » devient, peu après son entrée en vigueur, la nouvelle référence en matière d'assistance municipale pour l'ensemble de l'Allemagne, se substituant au modèle du système dit d'Elberfeld. Avec quelques ajustements, il reste en place jusqu'aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Mais en 1926 il est finalement « liquidé » (c'est le terme employé par les sources) par la municipalité socialiste de la ville redevenue française. Cela en raison de ses dysfonctionnements manifestes, notamment en ce qui concernait la collaboration des bénévoles, mais aussi sans aucun doute afin de faire disparaître les derniers vestiges d'une organisation qui faisait la part encore trop belle aux initiatives confessionnelles : indice de la ténacité du principe de laïcité en France, y compris dans le

domaine de l'assistance. Il n'en reste pas moins qu'il a institutionnalisé une collaboration apaisée avec la bienfaisance privée, notamment catholique, créant un modèle strasbourgeois de travail en commun.

La communication non encore publiée aborde un thème très différent, qui associe en fait deux aspects de la recherche inédite (dans laquelle son texte ne figure pas) : celui des relations entre secteur public et secteur privé d'une part et celui du travail des oeuvres proprement dit d'autre part. Elle a été réalisée en relation avec l'acquisition par la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg du fonds Stoeber-Monnoyer, du nom de deux importants ophtalmologistes ayant appartenu à la faculté de médecine de Strasbourg au XIXe siècle. Elle rappelle d'abord que, jusqu'aux années 1840, il n'existe en France que deux institutions pour aveugles, l'hospice des Quinze-Vingts et l'Institut des jeunes aveugles, qui sont des institutions publiques et parisiennes. En effet, à la différence de ce qui s'est passé pour les sourds-muets depuis la fin du XVIIIe siècle, les catholiques n'ont guère investi le champ, mais, à partir du milieu du XIXe siècle, ils rattrapent leur retard. Anne Bergunion fonde à Paris la congrégation des soeurs aveugles de Saint-Paul, la congrégation des Soeurs de Marie-Immaculée, spécialisée dans l'éducation des aveugles et sourds-muets des deux sexes, naît à Marseille, l'Institut des jeunes aveugles à Nancy, l'école des jeunes aveugles à Angers, tandis que le protestant Adolphe Koechlin crée dans le Haut-Rhin, à Illzach, l'Institut d'aveugles. Toutes ces créations ne se font ni en opposition, ni en marge des acteurs publics, mais bien plutôt en interaction constante avec eux. Ainsi Anne Bergunion est-elle épaulée par le docteur Ratier, médecin scolaire, rattaché au bureau de bienfaisance du XIIe arrondissement. Elle reçoit également des pensionnaires que lui envoie l'Institut national des jeunes aveugles, ce qui est le cas aussi pour l'école d'Angers. Les uns et les autres reçoivent des subventions publiques, sous la forme de secours directs ou par l'intermédiaire de bourses allouées aux élèves.

Jusqu'à la fin des années 1870 et la républicanisation anticléricale de la IIIe République, la collaboration ou la complémentarité entre secteur public et secteur privé d'origine confessionnelle sont facilitées par une proximité d'état d'esprit qui se traduit par un souhait commun d'éducation chrétienne pour les enfants atteints de cécité et de rappel des préceptes moraux adossés au christianisme pour les adultes. Ces relations entre catholicisme et pouvoir civil atteignent leur paroxysme sous la Restauration, comme l'a montré Zina Weygand à partir de la tentative de reconquête catholique menée à l'hospice des Quinze-Vingts. En dehors de ce cas particulier et symbolique, la collaboration entre secteur privé et secteur public n'est pas toujours sans nuages, mais, bon an, mal an, les

institutions confessionnelles pour aveugles peuvent, jusqu'au dernier tiers du XIXe siècle, compter sur un appui des acteurs publics. A partir de la fin des années 1870, le climat est nettement moins favorable et les anticléricaux n'épargnent pas, du moins en paroles, les établissements catholiques, notamment ceux qui sont tenus par des ecclésiastiques. Mais au-delà des effets rhétoriques, les mesures concrètes ont surtout touché Paris, comme cela a été le cas pour d'autres types d'établissements sanitaires et sociaux d'origine confessionnelle : dans le domaine du soin et de la prise en charge des aveugles, le « consensus philanthropique » mis en valeur par l'historien Yannick Marec et la sociologue Colette Bec paraît donc avoir continué à prévaloir très largement. Au total néanmoins, les résultats de ce « système » de collaboration ou de complémentarité restent décevants sur le plan de la prise en charge institutionnelle, notamment éducative, des aveugles, d'un point de vue quantitatif comme qualitatif : à la veille de la Première Guerre mondiale, les aveugles scolarisés ne représentent en France qu'une minorité des aveugles scolarisables.

Comme une partie de ma recherche inédite, les deux derniers travaux qui viennent d'être évoqués renvoient aussi à l'histoire de la protection sociale, en France comme en Allemagne. Cela est l'occasion pour moi d'évoquer rapidement ma qualité de membre de deux comités d'histoire de la Sécurité sociale : le comité régional d'Alsace-Moselle depuis 1996 et le comité national, rattaché au ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, depuis 2004. Ces instances permettent la rencontre des acteurs de terrain et des chercheurs, une rencontre qui, autrement, ne va pas toujours de soi. Elles encouragent aussi la recherche en attribuant bourses et prix aux nouveaux travaux. Dans ce domaine, je n'ai jamais rencontré de sectarisme : dans les discussions, les acteurs privés du secteur, en particulier confessionnels, font l'objet de la même attention que les acteurs publics.

Parvenue au terme (provisoire) de ma nouvelle recherche, je souhaiterais revenir une dernière fois sur les choix méthodologiques qui ont été les miens. La comparaison entre deux pays a parfois été lourde à manier, mais elle a permis de mettre en évidence la circulation des modèles et les résistances à cette circulation. Tout en ne gommant pas les différences, elle a contribué à effriter un peu plus la notion générique de modèle « national » de société, en mettant en évidence le fait que le caractère international du catholicisme a eu des effets très concrets sur la convergence de certaines pratiques de part et d'autre du Rhin et favorisé ainsi certaines synergies. En ce sens, la comparaison a joué le rôle d'instrument de distanciation que l'on attendait d'elle, même si elle a conduit sans

doute, ici ou là, à certaines simplifications. Le cadre urbain choisi dès l'origine semble aussi avoir eu sur le phénomène caritatif l'effet de loupe que l'on en escomptait et a donné la possibilité de mieux saisir les manifestations de concurrence entre acteurs de terrain. Quant à la question des relations entre pratiques caritatives et rapport des catholiques à la modernité, il est indéniable d'abord que les oeuvres et les enquêtes qui les décrivent reprennent bien à leur compte l'image de la société moderne « comme un corps malade » : ce sont peut-être les commentaires allemands sur les crèches et les salles d'asile qui le montrent le plus clairement, mais cette représentation est à l'arrière-plan de toutes les créations d'oeuvres. Ce constat pessimiste ne paralyse cependant pas l'action, au contraire, et c'est là sans doute que les contempteurs du catholicisme, sciemment ou non, s'y sont le plus mépris : au-delà d'un certain type de discours négatif, les catholiques s'engagent et tentent de trouver des réponses à plusieurs aspects de la modernité sociale. Ils ne sont pas toujours créateurs des formes d'intervention qu'ils utilisent, mais n'hésitent pas ou peu à investir les innovations lancées par d'autres, y compris protestants : salles d'asile ou action internationale en faveur des jeunes filles par exemple. Présents sur le terrain social, ils sont des interlocuteurs incontournables de l'assistance municipale et participent donc inévitablement de sa modernisation et du débat qui accompagne cette modernisation. Au total, et pour s'inscrire (modestement) dans les pas d'Urs Altermatt et de Michel Lagrée, il nous semble bien que la nature *a priori* non moderne, voire anti-moderne de l'« oeuvre de charité » inscrit pourtant pleinement le catholique qui la pratique dans la modernité qui l'environne, parce qu'elle l'oblige à réagir à des défis qui menacent sa propre survie comme *homo religiosus*.

VI

BILAN ET PERSPECTIVES

1) Recherches collectives

A ce stade du « mémoire de synthèse », il est d'usage de présenter ses perspectives de recherche. Dans un premier temps, celles-ci seront pour moi étroitement liées aux formes collectives de cette recherche. En effet, il me faut d'abord achever l'édition du colloque « Frontières, itinéraires, réseaux : les dynamiques spatiales dans l'aire germanophone au XIXe siècle » évoqué plus haut. Cette édition a pris du retard en raison de la traduction des textes transmis par les collègues allemands, mais aussi et surtout à cause de mes propres travaux : mise au point définitive de la traduction allemande de ma thèse, qui, comme on l'a dit, a pris énormément de temps ; élaboration de mon dossier d'habilitation, en particulier de la recherche inédite. La publication est prévue aux Presses universitaires de Strasbourg, sous le titre *L'Allemagne et son espace au XIXe siècle : frontières, centre et question nationale*. Je vais faire diligence pour qu'elle puisse aboutir rapidement, je le dois aux collègues qui ont bien voulu collaborer avec moi !

Il me faut ensuite poursuivre l'animation du programme intégré à la MISHA pour la période 2005-2008 et décrit plus haut. Deux journées d'études auront lieu à la fin de l'année 2007. La première, dirigée par Geneviève Humbert-Knitel, professeur de germanistique à l'université Marc Bloch, s'intéressera à la place de l'université de Czernowitz dans la construction d'un espace culturel germanophone aux confins de la Monarchie des Habsbourg entre 1875 (date de sa création) et 1918. Elle mettra notamment en valeur les moyens mis en oeuvre pour diffuser la culture allemande dans cette région située à mi-chemin entre l'Europe et l'Asie. Conçue comme le volet complémentaire de la journée d'étude sur « L'espace culturel du livre à Strasbourg à l'époque du *Reichsland*

1871-1918 » organisée par Monique Mombert, elle aura un caractère international et transdisciplinaire. La seconde, intitulée « Questions sur la notion de territoire dans le Saint-Empire. Des échelles du territoire aux dynamiques de l'acteur », sera dirigée par Christine Lebeau. Elle poursuivra les réflexions sur la notion et la pratique du territoire dans le Saint Empire à l'époque moderne lancées au cours de la journée d'étude qui s'est tenu en 2006. En 2008, j'organiserai moi-même une journée d'étude sur le thème « Espace culturel et livre en pays totalitaire : la politique documentaire dans les territoires annexés et occupés par l'Allemagne nazie ». Cette journée s'inscrit dans le contexte de la valorisation déjà mentionnée du fonds documentaire d'ouvrages germanophones de la période 1933-1945, une valorisation qui doit être poursuivie avec la collaboration active de Matthieu Funtsch et de Tania Hohenleitner. Mais elle est aussi conçue comme une préparation au nouveau projet de recherche que j'ai soumis, avec d'autres chercheurs, aux instances de la MISHA et du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Mondes germaniques » pour la période 2009-2012.

Hébergé par la MISHA, le GIS « Mondes germaniques » a été mis en place conjointement par les trois universités strasbourgeoises, l'université de Haute-Alsace et le CNRS, pour assurer le développement et la coordination des recherches sur les mondes germanophones, dans des équipes (UMR associées au CNRS ou équipes d'accueil) relevant de plusieurs champs disciplinaires⁹⁸. Ayant obtenu des crédits propres dans le cadre du Contrat de Projet Etat Région pour la période 2007-2013, il s'est associé à l'appel à projet lancé par la MISHA au printemps 2007. C'est dans ce cadre que j'ai présenté, en collaboration avec des chercheurs membres de mon université mais aussi de l'université scientifique Louis Pasteur-Strasbourg I⁹⁹, un projet intitulé : « La *Reichsuniversität* de Strasbourg dans l'Europe allemande 1941-1944/45 : acteurs, pratiques et savoirs disciplinaires ». Ce projet articulé autour de l'histoire de l'université refondée par les nazis à Strasbourg en 1941 se place dans la continuité immédiate de travaux récents, aussi bien sur l'histoire des sciences sous le national-socialisme que sur les institutions universitaires strasbourgeoises de la période¹⁰⁰. Mais ces dernières méritaient des recherches plus

⁹⁸ Voir le site internet du GIS : <http://gis-mg.fr>. J'appartiens à l'une des instances de direction du GIS, le conseil de gestion.

⁹⁹ En particulier Eckhard Wirbelauer, professeur d'histoire romaine à l'université Marc Bloch, Christian Bonah, professeur d'histoire des sciences à l'université Louis Pasteur, Norbert Schappacher, professeur de mathématiques à l'université Louis Pasteur et Josiane Olf-Nathan, ingénier d'études rattachée au laboratoire IRIST-GERSULP de l'université Louis Pasteur.

¹⁰⁰ Voir notamment Christian Baechler et alii (dir.), *Les Reichsuniversitäten de Strasbourg et de Poznan et les résistances universitaires 1941-1944*, Strasbourg, 2005 ; Elisabeth Crawford et Josiane Olf-Nathan (dir.),

approfondies, replacées dans l'histoire des différentes disciplines, notamment celles dites scientifiques « dures », concernées par la création d'une université qui se présentait comme un modèle idéologique et scientifique.

Ma propre contribution ne sera cependant pas disciplinaire, mais portera sur l'un des aspects de la pratique universitaire, celle qui touche aux livres et aux bibliothèques. Intitulé « Livres et bibliothèques scientifiques dans les territoires occupés et annexés par l'Allemagne nationale-socialiste, en particulier l'Alsace entre 1941 et 1944 », le thème que je propose s'inscrit dans les problématiques de l'histoire culturelle du contemporain et dans celles de l'histoire de l'Allemagne nationale-socialiste, en particulier de sa politique culturelle dans les territoires occupés et annexés à partir de 1938 (Autriche, Bohême, Pologne, France dont l'Alsace-Moselle, partie occidentale de la Russie...). Il se rattache donc à l'histoire du livre et des bibliothèques, mais dans le contexte spécifique d'une occupation par une puissance étrangère et totalitaire. Cette question est en effet loin d'avoir été épuisée par la recherche. Certes, du côté allemand, le « Groupe de travail pour l'histoire des bibliothèques de Wolfenbüttel » a publié à la fin des années 1980 et au début des années 1990 deux volumes d'articles sur l'histoire des bibliothèques, publiques et scientifiques, sous le national-socialisme, avec quatre articles concernant les différentes zones d'occupation¹⁰¹. Du côté français, une table ronde organisée par l'Institut d'Histoire du Temps Présent en 1987 sur « la vie culturelle sous Vichy » abordait dans une contribution le thème de la lecture publique en France entre 1940 et 1945¹⁰². Depuis, il ne semble pas y avoir eu à notre connaissance d'études plus approfondies sur ces questions¹⁰³. Des fonds d'archives restent donc inexploités, de même que des collections d'ouvrages imprimés.

C'est le cas du fonds d'ouvrages de la période 1933-1945 dit « nazi » déposé au Service Interétablissements de Coopération Documentaire (SICD) des universités strasbourgeoises et à la BNU, sans avoir été ni inventorié, ni catalogué, et qui a donc été relégué dans une sorte d'« enfer » non identifié des bibliothèques strasbourgeoises. Les

La science sous influence. L'université de Strasbourg, enjeu des conflits franco-allemands, 1872-1945, Strasbourg, 2005 ; enfin Christian Bonah et alii (dir.), *Nazisme, science, médecine*, Paris, 2006.

¹⁰¹ Peter Vodosek et Manfred Komorowski (dir.), *Bibliotheken während des Nationalsozialismus*, 2 volumes, Wiesbaden, 1989 et 1992. Voir aussi : Christine Koch, *Das Bibliothekswesen im Nationalsozialismus. Eine Forschungsstandanalyse*, Marbourg, 2003, plus récent mais plus succinct.

¹⁰² Noë Richter, « La lecture publique de 1940 à 1945 », Jean-Pierre Rioux (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, 1990, p.117-135.

¹⁰³ Le quatrième volume de *l'Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques au XXe siècle 1914-1990*, sous la direction de Martine Poulain (Paris, 1992), ne comporte qu'un bref chapitre sur la « Seconde Guerre mondiale » (*sic*). Mais une étude serait en préparation, également sous la direction de Martine Poulain.

livres sont de provenance diverse et apparaissent comme les résultats de la politique d'acquisition des instituts de la *Reichsuniversität* et d'autres établissements strasbourgeois et alsaciens pendant la période de l'annexion, mais aussi des mesures de dénazification prises après 1945, en particulier dans la zone française d'occupation. Entre 1991 et 1993, alors chargée de recherches documentaires à la BNU et à l'université Marc Bloch, j'avais commencé la mise en valeur de ce fonds, puis avais dû interrompre mon travail après mon élection comme maître de conférences¹⁰⁴. L'ensemble, unique en France, représente pourtant plusieurs milliers d'ouvrages portant sur des thèmes très variés, même si les sciences humaines et sociales y dominent. Comme je l'ai déjà signalé, j'ai relancé sa mise en valeur dans le cadre du programme « Circulations, itinéraires, réseaux... » hébergé par la MISHA entre 2005 et 2008, mais seulement 555 ouvrages ont pu être traités. J'ai donc repris le projet afin de l'achever, dans le cadre du nouveau programme soumis au GIS « Mondes germaniques ».

Dans un premier temps, celui-ci implique la réalisation :

- de l'inventaire raisonné des ouvrages de la période 1933-1945 conservés par le SICD et la BNU.

- de l'établissement d'une base de données bibliographiques concernant ces ouvrages qui, une fois achevée, devra être accessible sur internet. Cette base de données comportera une photographie numérique de la table des matières de l'ouvrage lorsque celle-ci existe.

- de l'établissement, à partir de la base de données, d'un recensement complet des ressources bibliographiques germanophones de la période 1933-1945 conservées dans les bibliothèques strasbourgeoises (SICD des universités, BNU, bibliothèque municipale), soit une collection unique en France.

Dans un second temps, la mise en valeur du fonds sera le point de départ d'une réflexion approfondie sur la place du livre et des bibliothèques scientifiques dans le contexte particulier des territoires occupés et annexés par l'Allemagne nationale-socialiste. Dans le cas de l'Alsace, le sujet n'a été qu'effleuré à propos des bibliothèques des instituts de la *Reichsuniversität*¹⁰⁵ et de l'*Universitäts- und Landesbibliothek*¹⁰⁶. Quelques articles

¹⁰⁴ J'avais néanmoins encadré un mémoire de maîtrise réalisé à partir du fonds, malheureusement de piètre qualité : Géraldine Pommard, *La mission d'éducation des jeunes sous la période nazie : le fonds documentaire du Palais universitaire de Strasbourg*, mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, université Louis Pasteur, 1996.

¹⁰⁵ Voir notamment l'article d'Anne-Marie Adam, « Les antiquités rhénanes à la *Reichsuniversität* de Strasbourg », Baechler, *op.cit.*, p.159-167.

remontant à une quinzaine d'années ont concerné l'Autriche, la Bohême-Moravie, le Danemark et l'Union soviétique¹⁰⁷. Le cas de la France occupée est resté quasiment *terra incognita*. Il apparaît donc qu'une interrogation collective, sous la forme de journées d'étude ou de colloques, est indispensable pour mieux comprendre la place du livre et des bibliothèques scientifiques dans les stratégies de conquête culturelle du III^e Reich et dans la constitution de savoirs se développant à l'ombre du totalitarisme. Dans cette interrogation collective, la collaboration interdisciplinaire est primordiale afin de saisir dans toutes leurs finesses les relations entre savoirs et fonds documentaires. Par ailleurs, la diversité des territoires conquis par l'Allemagne nationale-socialiste dans sa phase de plus grande expansion implique nécessairement une coopération internationale, associant plus étroitement dans un premier temps la France, l'Allemagne et la Pologne. On pourra ainsi tenter de répondre aux questions suivantes : les pratiques des acteurs en matière de livre et de bibliothèques scientifiques sont-elles les mêmes d'un territoire à l'autre ou au contraire divergent-elles ? La politique menée par l'occupant est-elle la même en Allemagne *stricto sensu*, dans les territoires occupés et d'un territoire à l'autre ? La possibilité d'un véritable développement de la connaissance appuyée sur une documentation scientifique survit-elle dans le contexte de l'Etat totalitaire, devenu qui plus est puissance d'occupation ?

Le projet d'ensemble « La *Reichsuniversität* de Strasbourg... » a été accepté dans son principe par les instances du GIS, moyennant quelques informations complémentaires sur certains de ses aspects scientifiques et sur la demande financière qu'il présente. Au début au moins de son fonctionnement, il occupera une part non négligeable de mon temps de recherche, ne serait-ce que pour achever la base de données commencée. Il devrait aussi bénéficier de meilleures infrastructures que le programme précédent, la MISHA, avec le GIS, ayant emménagé en ses murs en cette rentrée 2007... Mais je ne souhaite pas limiter mes activités de recherche à ce travail en commun. J'ai aussi quelques projets plus personnels, même si certains sont encore à l'état d'ébauche.

¹⁰⁶ Voir le mémoire manuscrit de Peter Borchardt, *Die deutsche Bibliothekspolitik im Elsass. Zur Geschichte der Universitäts- und Landesbibliothek Straßburg 1871-1944, Hausarbeit zur Prüfung für den höheren Bibliotheksdienst*, Cologne, 1981 (disponible à la BNUS) et son article « Deutsche Bibliothekspolitik im Elsaß. Zur Geschichte der Universitäts- und Landesbibliothek Straßburg 1871-1944 », in: P. Kaegbein et Peter Vodosek (dir.), *Staatliche Initiative und Bibliotheksentwicklung seit der Aufklärung (Wolfenbütteler Schriften zur Geschichte des Buchwesens 12)*, Wiesbaden 1985, p.155-214.

¹⁰⁷ Voir Peter Malina, « Zur Geschichte der wissenschaftlichen Bibliotheken Österreichs in der NS-Zeit », Robert Luft, « Zur Bibliothekspolitik im Sudetenland und im Protektorat Böhmen und Mähren », Preben Kirkegaard, « Bibliotheken während des Nationalsozialismus in Dänemark » et Manfred Komorowski, « Deutsche Bibliothekspolitik in der Sowjetunion (1941-1944) », *Bibliotheken während des Nationalsozialismus*, vol.1, *op.cit.*, p.443 à 484.

2) Recherches personnelles

La publication de ma recherche inédite sera l'une de mes priorités et cela alors que trois étudiants travaillent sous ma direction sur ces questions, ce qui me permettra sans aucun doute d'enrichir l'ouvrage. C'est la première fois que j'ai la possibilité d'animer un tel collectif, avec en plus, pour deux étudiantes, une approche de l'histoire à la fois française et allemande des institutions auxquelles elles s'intéressent. Ces trois étudiants sont Mathieu Chevalérias¹⁰⁸, Valentine Hoffbeck¹⁰⁹ et Elsa Rossler¹¹⁰ qui préparent cette année un mémoire de deuxième année de master qui s'annonce prometteur. Dans un tout autre domaine, je souhaiterais reprendre un projet qui me tient à coeur, la rédaction d'une synthèse consacrée à l'histoire de l'Allemagne de 1871 à nos jours, prévue dans la collection « Repères Histoire » dirigée par Christophe Prochasson, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, aux éditions La Découverte. Lancée grâce à Anne Rasmussen, maître de conférences à l'université Louis Pasteur-Strasbourg I et amie de longue date, ce projet est ancien, mais n'a pu encore parvenir à son terme, ce que je regrette. Les parties concernant l'Empire et la République de Weimar sont cependant d'ores et déjà rédigées.

J'ai aussi en perspective plusieurs contributions ponctuelles à des ouvrages collectifs ou à des colloques. J'ai ainsi accepté de participer à l'aventure du *Dictionnaire des évêques de France au vingtième siècle* qui doit être publié aux éditions du Cerf, sous la direction de Dominique-Marie Dautet et de Frédéric Le Moigne. Ce *Dictionnaire* est destiné à présenter la biographie des 565 évêques français pourvus d'un siège entre 1905 (fin de la période concordataire, mais seulement pour la « France de l'intérieur » !) et 2005

¹⁰⁸ Mathieu Chevalérias travaille sur l'asile d'aliénés de Stephansfeld au XIXe siècle, asile devenu hôpital psychiatrique départemental du Bas-Rhin au XXe siècle. Il a défini lui-même une recherche centrée sur la prise en charge sociale et médicale de la folie au XIXe siècle. En relation avec mes propres recherches, il doit aussi s'intéresser à la place et au rôle de la congrégation des Soeurs de la Charité de Strasbourg qui desservait l'hôpital. Pour la réalisation de son travail de première année de master, il a bénéficié de la bourse du comité régional d'histoire de la Sécurité sociale d'Alsace-Moselle. Soutenu en juin 2007, son projet de recherche a obtenu la note de 17/20.

¹⁰⁹ Valentine Hoffbeck s'intéresse à l'enfance arriérée dans la première moitié du XXe siècle à partir du cas de l'institut Saint-André de Cernay, fondé par la congrégation des Soeurs de la Croix dont la maison-mère se trouve à Strasbourg.

¹¹⁰ Elsa Rossler s'intéresse aux jeunes filles délinquantes, du milieu du XIXe siècle à la fin de la Première Guerre mondiale, à partir du cas de la maison d'éducation de Strasbourg-Neuhof, également fondée par la congrégation des Soeurs de la Croix.

(fin du pontificat de Jean-Paul II). J'ai pour tâche de réaliser les notices biographiques des évêques de Strasbourg Charles Ruch, Jean-Julien Weber, Léon-Arthur Elchinger et Charles-Amarin Brand. Je n'en suis pas à ma première participation à un dictionnaire, entreprise de longue haleine si l'en est puisque certains d'entre eux n'ont toujours pas été publiés ! Mais c'est vraisemblablement à court terme que paraîtra le *Dictionnaire des femmes*, appartenant à la série *Le monde religieux dans la France contemporaine* éditée par Beauchesne et dirigé par Anne Cova et Bruno Dumons. J'y ai rédigé les notices biographiques de personnalités alsaciennes entretenant des rapports étroits avec le judaïsme, le catholicisme ou le protestantisme : Augustine Aubertin, Anne-Marie Bécourt, Catherine Jorth, Thérèse Klipffel, Flora Ratisbonne et Carola Sorg.

A l'automne 2008, dans le cadre des commémorations du quatre-vingt-dixième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, je dois collaborer à la réalisation d'une exposition et surtout d'un catalogue mis en oeuvre par la BNU, en collaboration avec la *Württembergische Landesbibliothek (WLB, Stuttgart)* et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC, Nanterre), intitulés « Orages de papier ». L'exposition sera consacrée aux collections que les bibliothèques, et tout particulièrement les bibliothèques allemandes (mais aussi quelques établissements français), ont entreprises dès le début du conflit et qui visaient à rassembler tout ce que celle-ci produisait comme imprimés divers : livres, journaux de tranchées, tracts et affiches... La BNU en tant que bibliothèque allemande avait elle aussi constitué une *Kriegssammlung*, que l'exposition remettra en lumière, à côté des collections de référence que constituent celles de la BDIC et de la *WLB*, ancienne *Weltkriegsbücherei*. J'ai proposé un article sur les interventions sanitaires et sociales, publiques comme privées, liées à la situation de guerre et observables à Strasbourg au cours de cette période, un article qui s'appuiera sur les tracts et affiches conservés sur le sujet à la BNU. Il s'agira vraiment d'une nouvelle recherche, qui prolongera chronologiquement le travail présenté dans le dossier d'habilitation.

Pour le colloque du Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) qui aura lieu à Lyon en janvier 2008 sur le thème « La société civile organisée aux XIXe et XXe siècles : perspectives allemandes et françaises », j'ai prévu une communication intitulée « La société catholique organisée aux XIXe et XXe siècles : de l'Allemagne à la France, l'impossible autonomie de la *Caritas* d'Alsace ? ». Celle-ci a pour but de valoriser le travail que j'ai effectué sur la *Caritas* alsacienne (voir ci-dessus) en montrant comment celle-ci, unique en son genre en France, a su tirer parti de deux

contextes nationaux différents, celui de l'Allemagne et celui de la France, mais a aussi eu des difficultés à établir son autonomie face à l'Eglise, aux pouvoirs publics et aux grandes organisations catholiques de référence, la *Caritas* allemande et surtout le Secours Catholique français. Enfin, toujours pour les projets à court terme, je dois animer en mars 2008, à l'université de Heidelberg, un atelier intitulé « *Europäische Netzwerke für Kirchen gegen Armut und Ausgrenzung in historischer Perspektive* » (Les réseaux européens contre la pauvreté et l'exclusion utilisables par les Eglises, abordés dans une perspective historique) dans le cadre du colloque « *Kirchen gegen Armut und Ausgrenzung* » (Les Eglises contre la pauvreté et l'exclusion) organisé par la faculté de théologie protestante de l'université de Heidelberg et les facultés de théologie catholique des universités de Heidelberg et de Fribourg-en-Brisgau. J'y intervins en tant que « spécialiste » de la *Caritas*, du moins dans sa dimension historique, mais je souhaiterais signaler ici, sans amertume mais avec quelques regrets, que c'est la première fois, après le colloque organisé par le *DCV* pour son centenaire, que je suis conviée pour cela à une rencontre scientifique en Allemagne. J'ai sans aucun doute une part de responsabilité dans cet état de fait et peut-être n'y a-t-il pas eu tant d'occasions manquées, compte-tenu de la relative marginalité dans laquelle se trouve encore tenue l'histoire du fait religieux, *a fortiori* dans sa dimension caritative, en Allemagne au sein des facultés d'histoire. Mais je n'ai pas été la seule à remarquer, parmi les Français spécialistes de l'Allemagne, la difficulté qu'il y a à pénétrer le milieu des historiens allemands, quelques exceptions mises à part. La publication en allemand de ma thèse changera peut-être les choses...

A plus long terme, j'éprouve, je l'avoue, le besoin de rompre, au moins pendant un temps, avec les recherches que j'ai menées jusqu'ici. Je n'ai pas encore eu le temps de formuler un véritable projet, mais je caresse l'idée de réaliser une biographie, et une biographie de femme. La figure de Louise Weiss, l'« Alsacienne » européenne, qui a laissé des traces nombreuses à Strasbourg et en Alsace¹¹¹ (pour ne pas parler d'autres lieux !) me tenterait assez. Mais je n'ai pas encore pu m'intéresser ni aux sources, ni à la bibliographie sur la question¹¹². Je livre donc ce désir de manière brute, sans pouvoir vraiment l'argumenter, ce qui est contraire à la démarche scientifique que j'ai essayé de

¹¹¹ Louise Weiss a légué sa bibliothèque à la BNU et le lecteur a parfois entre les mains un livre comportant un *ex-libris* au nom de la journaliste et écrivain... Le château des Rohan, à Saverne, comprend un musée Louise Weiss qui détient un fonds d'archives légué par L. Weiss elle-même en 1981 et 1983. Mais sa correspondance et ses manuscrits se trouvent à la Bibliothèque nationale.

construire et de suivre tout au long de l'itinéraire que je viens de décrire dans ce mémoire. Mais c'est peut-être le moment de prendre un peu de liberté... Car si je me sens véritablement historienne désormais (et plus seulement en devenir comme il y a une quinzaine d'années) et réagis généralement en historienne aux événements extérieurs à ma pratique professionnelle, comme par exemple l'actualité politique ou médiatique, j'ai le sentiment d'être parfois un peu corsetée dans ma pratique de l'écriture à cause des exigences du « métier d'historien » : référence aux sources, contextualisation grâce à la bibliographie, notes de bas de page... En ce sens, la rédaction de ce mémoire a été pour moi un moment (relativement) agréable car elle m'a permis de m'affranchir de certaines règles qui nuisent parfois à la spontanéité et à la fluidité du récit : le lecteur en jugera ! Qu'il se rassure cependant, je n'ai cependant pas (encore) l'intention de me lancer dans une carrière de romancière et reste convaincue du bien-fondé de la rigueur scientifique à laquelle les historiens, depuis le XIXe siècle, se sont progressivement astreints. En dehors des principes universels qui sont connus de tous et sur lesquels je ne reviendrai pas ici, cette rigueur se nourrit et s'humanise selon moi grâce à la comparaison et à la confrontation des historiographies nationales, aux interactions permanentes entre réflexion individuelle et interrogations collectives, enfin, encore et toujours, et en dépit de l'idée récurrente de la « baisse du niveau », par l'enseignement. L'historien(ne) reste incontestablement un homme / une femme du livre et du travail solitaire, mais s'enrichit lui-même, ainsi que son oeuvre, par le contact avec ses semblables ou avec ceux qui aspirent à le devenir.

¹¹² Célia Bertin lui a consacré une biographie publiée en 1999, mais qui ne s'inscrit pas dans la perspective de l'historien (ne).

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	5
I. DEVENIR HISTORIENNE.....	7
1) Le choix de l’histoire ?.....	7
2) Le « voyage d’Allemagne »	10
3) Le doute.....	12
II. HISTORIENNE DE LA <i>CARITAS</i>.....	19
1) A la découverte du « modèle allemand de la charité ».....	19
2) La <i>Caritas</i> sous le IIIe Reich.....	26
3) Au-delà de la <i>Caritas</i> proprement dite.....	28
4) « Un siècle de charité organisée en Alsace ».....	32
III) ESPACE, ESPACES GERMANIQUES ET ENSEIGNEMENT OU L’EXPERIENCE DU TRAVAIL EN COMMUN.....	39
1) Réflexions « spatiales ».....	39
2) Espaces germaniques.....	42
3) Enseignement et organisation de l’enseignement.....	49

IV) HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE DU FAIT RELIGIEUX CATHOLIQUE EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE.....	57
1) Fait religieux catholique et « monde extérieur » : quelques coups de projecteur.....	58
2) Historiographie du fait religieux.....	64
V) VERS UNE NOUVELLE RECHERCHE.....	75
1) Une autre approche de l’histoire de l’assistance et de la protection sociale.....	75
2) Premiers projets.....	77
3) « Dieu dans la ville. Les catholiques et la demande sociale urbaine en Allemagne et en France XIXe-début XXe siècles ».....	79
VI. BILAN ET PERSPECTIVES.....	93
1) Recherches collectives.....	93
2) Recherches personnelles.....	98
TABLE DES MATIÈRES.....	103